

Les échanges économiques extérieurs du Luxembourg (2002 – 2005)

Sommaire

Éléments de synthèse	343
1. Les échanges économiques extérieurs du Luxembourg (2002–2005)	344
Introduction	344
1.1. Les transactions courantes du Luxembourg	345
1.2. Les échanges de biens	352
1.3. Les services dans la balance courante du Luxembourg	363
1.4. Les revenus	386
1.5. Les transferts courants	393
1.6. Le compte de capital et la capacité de financement	402
2. Complément méthodologique	403
3. Annexe statistique	416
4. Bibliographie	422
5. Glossaire	424

Bulletin réalisé¹ par :

Guy SCHULLER (coordination)

Laurent BLEY
Chantal HAAS
Guy SCHUSTER
Nico WEYER

¹ Avec des contributions spécifiques de Béatrice Brito et Alain Clemens

Les échanges économiques extérieurs du Luxembourg (2002 – 2005)

Table des matières

Éléments de synthèse	343
1. Les échanges économiques extérieurs du Luxembourg (2002-2005)	344
Introduction	344
1.1. Les transactions courantes du Luxembourg	345
1.2. Les échanges de biens	352
1.3. Les services dans la balance courante du Luxembourg	363
1.3.1. Transports	364
1.3.2. Voyages	366
1.3.3. Services d'assurance	372
1.3.4. Services financiers	374
1.3.5. Balance des paiements technologiques (BPT)	380
1.3.6. Autres services aux entreprises	383
1.4. Les revenus	386
1.4.1. Rémunération des salariés	386
1.4.2. Revenu des investissements	388
1.4.2.1. Revenu des investissements directs	389
1.4.2.2. Revenu des investissements de portefeuille	391
1.4.2.3. Revenu des autres investissements	391
1.5. Les transferts courants	393
1.5.1. Transferts courants des administrations publiques	394
1.5.1.1. Cotisations sociales, impôts sur salaires et prestations sociales	394
1.5.1.2. Contributions au budget de l'UE	394
1.5.1.3. Répartition des accises au niveau de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL)	395
1.5.1.4. L'aide au développement	396
1.5.2. Transferts courants des autres secteurs	397
1.5.2.1. Réallocation du revenu monétaire	397
1.5.2.2. Transferts courants d'assurances	398
1.5.2.3. Envoi de fonds des travailleurs (« Workers' Remittances »)	398
1.6. Le compte de capital et la capacité de financement	402
2. Complément méthodologique	403
2.1. Échanges de biens en BDP et statistiques du commerce extérieur	404
2.2. Les marchandises en transit et leurs répercussions sur les statistiques	406
2.3. Balance des paiements technologiques (BPT)	408
2.4. Les services financiers imputés aux investisseurs non-résidents	409
2.5. Négoce international	410
2.6. SIFIM – les services d'intermédiation financière indirectement mesurés	411
2.7. FRA (Future/forward rate agreement)	412
2.8. Compte d'opérations financières	413
2.9. SPE – les entités spécialisées ou à vocation spéciale	414
2.10. Position Extérieure Globale (PEG) : obligation de cohérence entre stocks et flux	415

3. Annexe statistique	416
4. Bibliographie	422
5. Glossaire	424

Liste des tableaux

Tableau 1 : Balance courante du Luxembourg 2002-2005	345
Tableau 2 : Échanges extérieurs : Recettes par personne employée en 2004	349
Tableau 3 : Échanges extérieurs : Dépenses par personne employée en 2004	350
Tableau 4 : Échanges extérieurs : Soldes par personne employée en 2004	351
Tableau 5 : Échanges de biens 2002-2005	353
Tableau 6 : Exportations de biens par CGCE*	354
Tableau 7 : Importations de biens par CGCE*	355
Tableau 8 : Ventilation géographique des exportations	358
Tableau 9 : Part relative des BRIC dans les exportations de l'UE et de certains États membres en 2000 et 2004	360
Tableau 10 : Ventilation géographique des importations	361
Tableau 11 : Ventilation géographique du solde	362
Tableau 12 : Part relative des rubriques de la balance des services (moyenne annuelle 2002-2004)	363
Tableau 13 : Les échanges extérieurs de services de transports	364
Tableau 14 : Ventilation géographique – parts relatives (moyenne 2002-2004)	371
Tableau 15 : Évolution du nombre d'entreprises d'assurances	372
Tableau 16 : Les échanges extérieurs de services d'assurance	373
Tableau 17 : Services financiers par groupe d'opérateurs résidents	375
Tableau 18 : Actifs nets des principales industries européennes de fonds d'investissement	378
Tableau 19 : Facteurs de croissance des actifs nets sous gestion des fonds luxembourgeois	379
Tableau 20 : Evolution des encours nets au niveau européen	379
Tableau 21 : Échanges extérieurs de la BPT	381
Tableau 22 : Échanges extérieurs des autres services aux entreprises	384
Tableau 23 : Revenus du travail en balance des paiements	386
Tableau 24 : Revenus du travail – comparaison internationale	387
Tableau 25 : Revenu des investissements 2002-2005	388
Tableau 26 : Transferts courants	393
Tableau 27 : Envois de fonds – Dépenses	399
Tableau 28 : Population résidente par nationalité en 2004	400
Tableau 29 : Comparaison internationale en 2003	401
Tableau 30 : Capacité de financement issue de la balance des paiements	402
Tableau 31 : Passage de statistiques "commerce extérieur" aux échanges de biens de la BDP (en 2004)	405
Tableau 32: Importations du Luxembourg en provenance de Chine	407
Tableau 33 : Balance des paiements du Luxembourg (transactions nettes)	416
Tableau 34 : Opérations courantes et en capital du Luxembourg	417
Tableau 35 : Échanges internationaux de services – principaux pays partenaires	418
Tableau 36 : Échanges internationaux de services – principaux pays partenaires (parts relatives)	420
Tableau 37 : Échanges internationaux de services – ventilation par zone	421

Liste des graphiques

Graphique 1 : Pays à excédent courant en 2004 (solde en % du PIB)	346
Graphique 2 : Pays à déficit courant en 2004 (solde en % du PIB)	346
Graphique 3 : Soldes partiels de la balance courante du Luxembourg (1995-2004)	347
Graphique 4 : Part relative des principales composantes dans les transactions courantes	347
Graphique 5: Échanges internationaux de biens (1995-2004)	352
Graphique 6 : Balance commerciale par grandes catégories économiques	353
Graphique 7 : Facture énergétique (en % du total des importations de marchandises)	356
Graphique 8 : Part relative dans les importations de produits énergétiques en 1995	357
Graphique 9 : Part relative dans les importations de produits énergétiques (9 mois 2005)	357
Graphique 10 : Évolution trimestrielle des services de transports	364
Graphique 11 : Évolution trimestrielle du solde des services de transports y inclus les dépenses d'avitaillement	365
Graphique 12 : Évolution des dépenses pour provisions de bord et du prix du pétrole (prix du baril en euros)	365
Graphique 13 : Échanges de services de voyages en 2004	368
Graphique 14 : Résultats trimestriels des services de voyages (2002-2005)	368
Graphique 15 : Services de voyages: coefficients trimestriels (1995-2005)	369
Graphique 16 : Statistiques d'hébergement: coefficients saisonniers – nuitées	369
Graphique 17 : Ventilation des primes d'assurance encaissées (2002-2004)	373
Graphique 18 : Évolution des échanges internationaux de services financiers	374
Graphique 19 : Les services financiers dans la balance courante	375
Graphique 20 : Répartition géographique des exportations de services financiers (Moyenne annuelle 2002-2004)	376
Graphique 21 : Exportations de services financiers, secteur OPC et effet boursier	377
Graphique 22 : Part relative des principaux pays dans l'actif total sous gestion des fonds de l'Union européenne	377
Graphique 23 : Évolution trimestrielle de la Balance des paiements technologiques (BPT)	381
Graphique 24 : Taux de couverture de la BPT (2002/2003)	382
Graphique 25 : Évolution trimestrielle – Autres services aux entreprises	384
Graphique 26 : Solde du revenu des investissements 2002-2005	389
Graphique 27 : Revenu des investissements directs	390
Graphique 28 : Décomposition des revenus IDE versés à l'étranger	390
Graphique 29 : Décomposition du solde des revenus de portefeuille	391
Graphique 30 : Revenus des autres investissements	392
Graphique 31 : Solde trimestriel du revenu des investissements intra et extra zone euro	392
Graphique 32 : Prestations sociales, cotisations sociales et impôts avec les pays limitrophes	394
Graphique 33 : Transferts courants nets résultant des décomptes des accises communes	395
Graphique 34 : Évolution de l'aide publique au développement	396
Graphique 35 : Cofinancement de l'UE	397
Graphique 36 : Transferts courants nets du secteur privé et réallocation du revenu monétaire	398
Graphique 37 : Envois de fonds par pays de destination – Parts relatives moyennes	400
Graphique 38 : Exportations de biens – comparaison des chiffres BDP et du commerce extérieur	405
Graphique 39 : Importations de biens – comparaison des chiffres BDP et du commerce extérieur	406
Graphique 40 : Négoce international: résultats nets mensuels et moyenne mensuelle	410

Éléments de synthèse

Sous l'effet du processus de globalisation, un nombre croissant de domaines économiques connaissent une extension de l'internationalisation. Ceci vaut pour la plupart des pays et plus encore pour les économies de très petit espace.

Du point de vue de l'analyse, la balance des paiements (BDP) est un outil pertinent pour retracer l'ensemble des flux internationaux. La balance courante – composante qui retrace les échanges de biens et de services ainsi que des flux de revenus et des transferts courants – permet d'évaluer le niveau et l'évolution de ces transactions (de l'économie réelle). Ce bulletin reprend une analyse des données collectées depuis 2002 par le STATEC conjointement avec la BCL.

Traditionnellement, le Luxembourg dégage un excédent de sa balance courante qui se chiffre en moyenne à plus de 2 milliards d'euros par année. Ceci assure une capacité de financement appréciable qui est avec quelque 11% du PIB une des plus élevée d'Europe. Ce résultat est essentiellement obtenu grâce au développement très favorable du secteur financier. Le solde des services financiers permet en effet de compenser à lui seul le déficit des autres balances partielles.

Au-delà du rôle très important joué par l'intermédiation financière et la gestion de portefeuille (OPC), il est à souligner que les autres activités de services génèrent également un excédent qui compense le déficit des échanges de biens. La bonne tenue sur les marchés internationaux des entreprises spécialisées dans les activités d'assurance, dans les transports aériens de personnes et de marchandises et dans les communications y contribue largement. L'implantation récente d'entreprises spécialisées dans les domaines informatiques et de l'information vient encore renforcer ces résultats.

En dépit d'un développement favorable des exportations de marchandises (sous l'effet de l'expansion de certaines branches industrielles), les échanges de biens se soldent par un déficit structurel. Le relèvement du niveau de vie, les projets d'investissement ainsi que l'implantation d'entreprises requérant des biens intermédiaires importés sont les causes essentielles de cette évolution. Plus récemment, le renchérissement des produits pétroliers a alourdi la facture énergétique ; tout porte à croire que les approvisionnements à l'étranger dépassent en 2005 à

nouveau la barre de 10% des importations totales (contre 6% seulement en 1998).

De manière générale, les échanges extérieurs du Luxembourg sont concentrés sur la zone euro voire sur les marchés limitrophes. Des aspects de proximité (géographique et culturel) autant qu'économiques ou monétaires semblent expliquer cette tendance. Ce n'est que le secteur financier qui connaît une forte orientation à l'extérieur de la zone euro avec des connexions marquées vers les places financières suisses et britanniques. Les exportations vers les marchés émergents comme les NEM (les dix Nouveaux États membres de l'UE) ou les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) sont également en expansion. Néanmoins, en raison de la prépondérance des échanges de biens avec les pays limitrophes, l'impact direct sur les exportations totales est limité. En raison de la spécialisation de l'économie luxembourgeoise dans les biens intermédiaires (exportés principalement vers les industries des pays voisins), les répercussions indirectes des exportations de l'UE vers l'Asie pourraient avoir des retombées favorables pour l'économie luxembourgeoise.

Le recours croissant à des facteurs de production étrangers sous forme de capital (implantations d'entreprises étrangères) et de travail (salariés frontaliers) donne lieu à des paiements à l'étranger en termes de dividendes et de salaires. Il en résulte des dépenses vers l'étranger – sous forme de rémunération des salariés et de revenu des investissements directs étrangers – de quelque 13 milliards d'euros pour 2004. Ces flux ne sont que partiellement compensés par le surplus du revenu des investissements généré par les activités du secteur financier.

Les principales composantes des transferts courants concernent les cotisations et impôts (en recettes) et les prestations sociales (en dépenses) des salariés frontaliers ainsi que les inscriptions en relation avec le secteur de l'assurance. Le solde de ces deux types de flux est proche de l'équilibre. Le déficit des transferts courants est essentiellement généré par les contributions aux organisations internationales, par l'aide au développement et par la réallocation du revenu monétaire dans le cadre du système monétaire européen.

1. Les échanges économiques extérieurs du Luxembourg (2002-2005)

Introduction

Le processus de globalisation, enclenché vers la fin des années 80, soumet toutes les économies nationales à de profondes mutations. Sous les effets conjugués des progrès technologiques et de la libéralisation, tous les domaines économiques en sont affectés. Les conséquences de ce processus sont multiples. Au niveau des transactions internationales, les deux principales sont l'ouverture croissante de toutes les économies (et partant une concurrence accrue ainsi que de nouvelles opportunités à l'exportation) et l'émergence d'une nouvelle division internationale du travail.

Ces deux conséquences concernent bien évidemment aussi l'économie luxembourgeoise. Traditionnellement très ouverte, elle sera sans doute moins affectée par le processus d'ouverture en soi (contrairement à d'autres économies plus grandes, auparavant plus orientées sur le marché national). Néanmoins la pression concurrentielle posera de nouveaux défis, tout en offrant aussi des opportunités par l'ouverture de certains marchés. A son tour, l'émergence de la nouvelle division du travail soulèvera (à nouveau) la question de l'orientation de la diversification et de la spécialisation.

En toile de fond à cette problématique à multiples facettes, il est sans doute approprié de faire le point sur la structure et l'évolution récente des transactions économiques extérieures du Luxembourg. Même si elle ne permet pas de fournir une réponse à toutes les questions soulevées par le processus de globalisation, la balance des paiements (BDP) permet toutefois de fournir une panoplie d'informations sur les flux de biens, de services, de revenus, de transferts ainsi que de transactions financières.

Paradoxalement, le Luxembourg (avec son économie la plus ouverte de l'Europe) n'a pas disposé d'une BDP complète au cours du siècle passé. Par son intégration dans l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) et surtout par l'accord d'association monétaire avec la Belgique, la BDP est restée commune aux deux pays (c'est-à-dire à l'UEBL). Ce n'est qu'avec l'introduction de l'euro (et la dissolution de l'association monétaire) que le Luxembourg a procédé à l'établissement d'une BDP complète. Conformément à la loi du 28 juin 2000, cette tâche est assumée depuis 2002 en commune responsabilité par la BCL et le STATEC. Pour l'élaboration des résultats, une responsabilité première de la BCL concerne le compte d'opérations financières, alors que le

STATEC est prioritairement en charge de la balance courante et du compte de capital.

De ce fait, ce bulletin est essentiellement consacré aux transactions courantes, à savoir aux échanges de biens et de services ainsi qu'aux flux de revenus et de transferts. L'objectif est de présenter les résultats postérieurs à 2001 pour dégager les évolutions récentes des principales rubriques de la balance courante, mais également les aspects structurels et comparatifs. Les différentes rubriques sont abordées dans l'ordre retenu par le Fonds monétaire international (FMI, 1993) pour la présentation standard de la BDP. C'est d'ailleurs ce manuel qui sert de base pour l'essentiel des choix méthodologiques opérés.

L'analyse des évolutions porte essentiellement sur les données annuelles de la période 2002 à 2005 et vise plutôt la mise en exergue de caractéristiques structurelles. Les aspects plus conjoncturels (avec une attention aux variations trimestrielles, voire mensuelles) ne sont guère retenus. S'il y est fait référence dans certains passages, c'est d'autant pour expliquer un changement structurel ou de composition ou encore l'impact d'un facteur saisonnier. L'approche conjoncturelle est plutôt privilégiée dans les commentaires fournis à ce sujet dans la note de conjoncture ou dans le communiqué trimestriel (commun BCL-STATEC) sur la balance courante.

Pour l'analyse des aspects structurels, on opère deux types de mises en relation. La première concerne la structure de l'ensemble des transactions courantes ; l'objectif est alors de comparer un type de flux par rapport à l'ensemble des échanges de la balance courante. L'autre comparaison est internationale et vise la mise en relation des structures de la balance courante de différents pays (notamment européens). Plusieurs passages de ce bulletin y sont consacrés.

Le bulletin est structuré de la façon suivante : La partie 1 reprend – après une présentation de certaines caractéristiques générales des transactions courantes – une analyse économique des principales composantes de la balance courante. La partie 2 est un complément méthodologique qui examine certaines particularités d'enregistrement. A la fin du bulletin figurent encore certains tableaux statistiques (partie 3), une bibliographie et un glossaire (parties 4 et 5).

1.1. Les transactions courantes du Luxembourg

L'économie luxembourgeoise est depuis les débuts de son industrialisation largement ouverte. Cette exposition se manifeste aujourd'hui dans tous les domaines de l'activité économique – que ce soit au niveau des facteurs de production (capital, travail, technologie), des approvisionnements en biens et services par les entreprises et les particuliers ou encore au niveau de l'écoulement d'une large partie de la production. La balance des paiements (BDP) est censée retracer l'ensemble de ces flux en relation avec le reste du monde.

Le compte des transactions courantes (ou encore balance courante) est une sous-composante de la BDP. Ce compte recense les transactions – dites courantes – de l'économie réelle, par opposition au compte d'opérations financières qui retrace essentiellement les mouvements de capitaux. Les principales catégories de la balance courante sont les échanges de biens et de services, les flux de revenus ainsi que les transferts courants.

Tableau 1 : Balance courante du Luxembourg 2002-2005

	Année			Neuf mois	
	2002	2003	2004 (1)	2004 (1)	2005 (1)
Unité: Mio EUR					
Biens (net)	-2 137	-2 589	-2 772	-2 025	-1 977
Exportations	10 129	9 779	10 990	8 047	8 634
Importations	12 266	12 367	13 763	10 072	10 611
Services (net)	8 610	8 837	10 002	7 462	8 701
Exportations	21 606	22 424	26 691	19 771	23 011
Importations	12 996	13 587	16 689	12 309	14 310
Services financiers (net)	6 244	6 144	7 247	5 366	6 536
Exportations	12 968	12 791	15 454	11 359	14 158
Importations	6 724	6 647	8 207	5 993	7 622
Autres services (net)	2 365	2 693	2 755	2 096	2 165
Exportations	8 638	9 633	11 236	8 412	8 852
Importations	6 273	6 940	8 481	6 316	6 687
Rémunération des salariés (net)	-3 328	-3 523	-3 842	-2 733	-3 050
Crédit	848	889	929	694	715
Débit	4 176	4 412	4 771	3 427	3 765
Revenu des investissements (net)	-162	-539	514	240	-769
Crédit	51 427	44 354	48 626	36 918	41 394
Débit	51 589	44 893	48 112	36 678	42 163
Transferts courants (net)	-332	-549	-1 051	-862	-894
Crédit	3 792	3 285	3 567	2 612	2 857
Débit	4 124	3 834	4 618	3 474	3 751
Transactions courantes (net)	2 651	1 638	2 851	2 082	2 011
Crédit	87 802	80 731	90 803	68 042	76 610
Débit	85 152	79 093	87 952	65 960	74 599

Source : STATEC, BCL

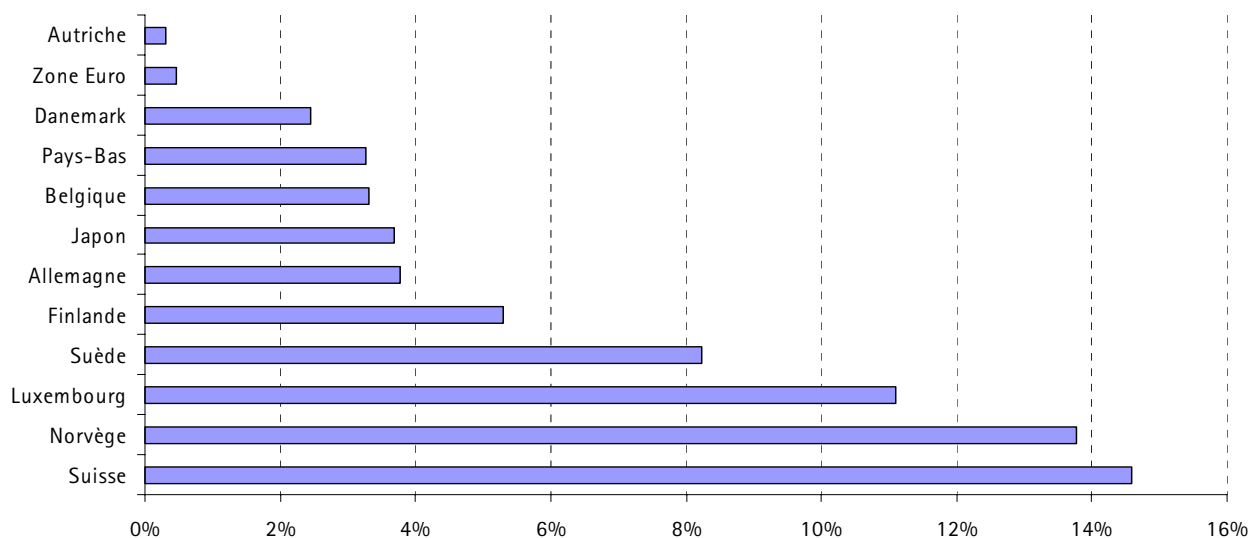
(1) chiffres provisoires

calculs sur base de chiffres non-arrondis

Traditionnellement, le solde de la balance courante dégage un excédent structurel qui se chiffre en 2004 à quelque 2.9 milliards d'euros, soit 11% du PIB. Sur les 30 pays membres de l'OCDE, 13 pays dégageaient en 2004 un excédent courant et 17 pays clôturaient l'année avec

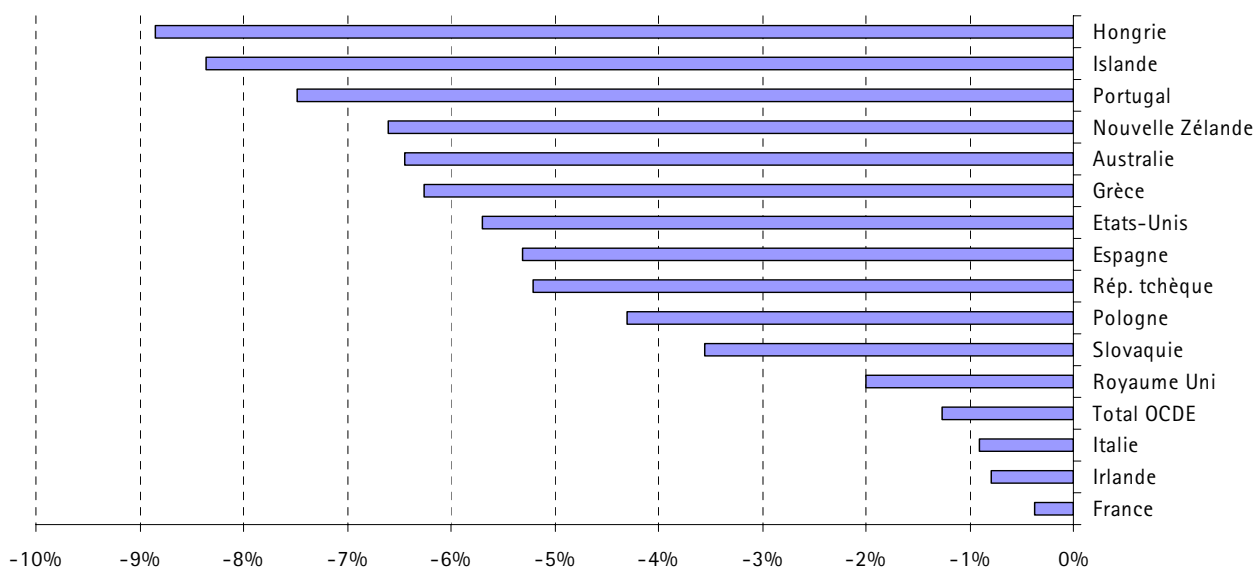
un déficit. Le niveau relatif du solde (exprimé en pourcentage du PIB) a oscillé entre un excédent de 14.6% pour la Suisse et un déficit de 8.8% pour la Hongrie. L'excédent du Luxembourg arrivait en troisième position derrière la Suisse et la Norvège (13.8%).

Graphique 1: Pays à excédent courant en 2004 (solde en % du PIB)



Source : OCDE

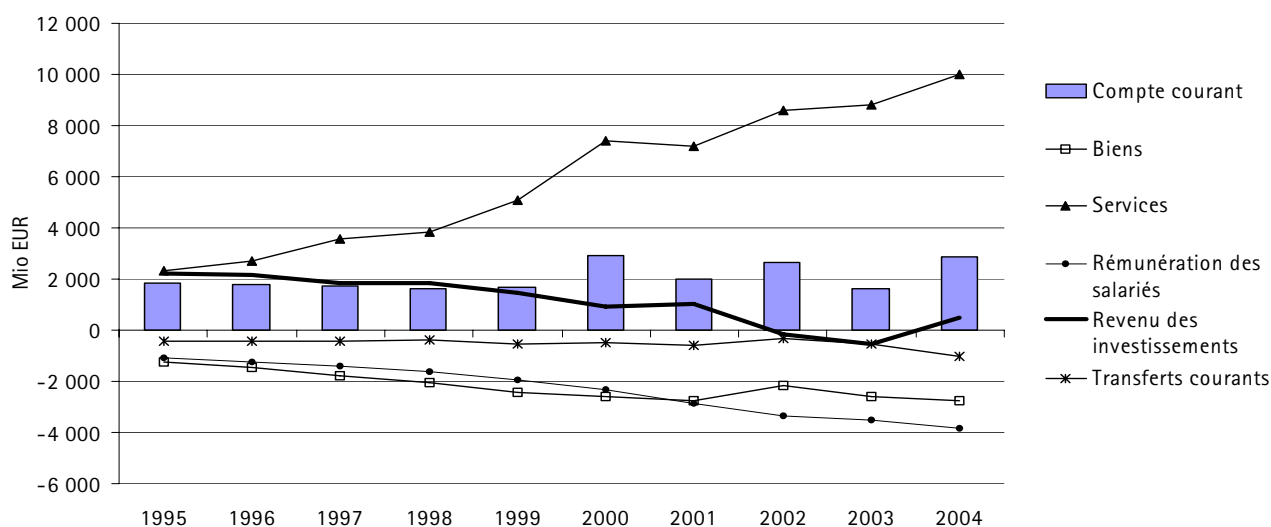
Graphique 2: Pays à déficit courant en 2004 (solde en % du PIB)



Source : OCDE

Le résultat du Luxembourg a pu être consolidé au cours des dernières années notamment grâce au développement très favorable de la place financière, mais aussi grâce aux bonnes performances de certains acteurs spécialisés dans la production d'autres services (comme les transports, les communications, les assurances). Au cours des quatre dernières années, la balance des services

autres que financiers s'est toujours soldée par un excédent de plus de 2 milliards d'euros, soit la contrepartie du déficit commercial. Dans l'ensemble, les déficits partiels des balances des biens, des revenus et des transferts courants sont plus que compensés par un excédent toujours croissant des échanges internationaux de services.

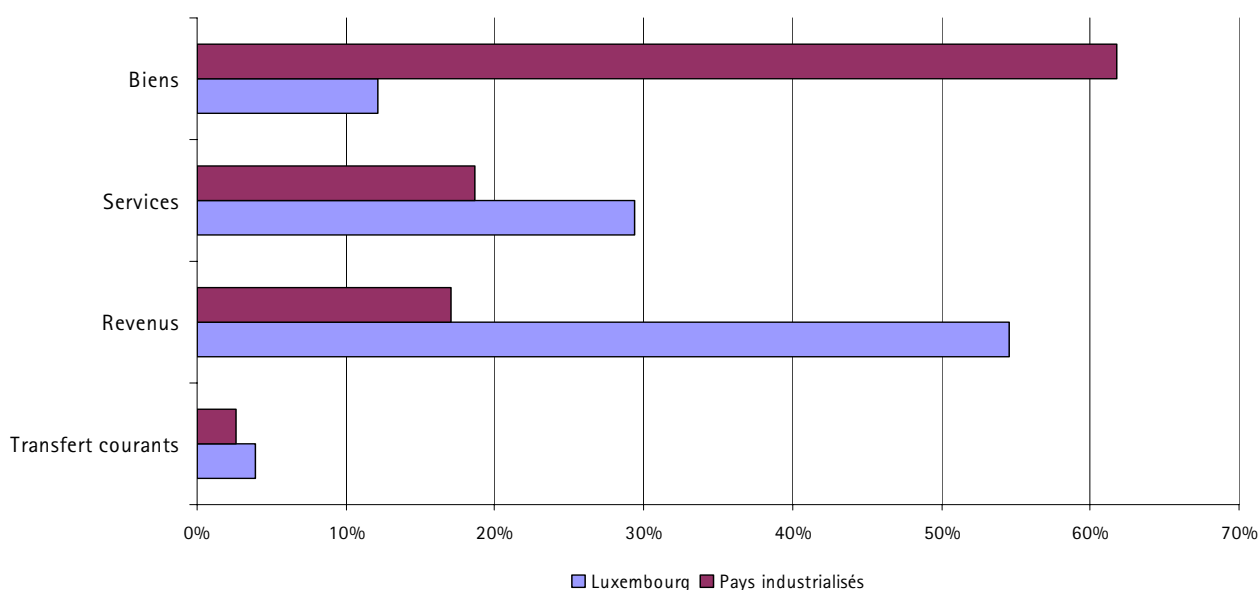
Graphique 3: Soldes partiels de la balance courante du Luxembourg (1995-2004)

Source : STATEC, BCL

Dans la plupart des pays, les échanges de biens sont le vecteur dominant de la balance courante. Pour un ensemble de 30 pays¹ dits industrialisés, les exportations et importations de marchandises représentent quelque 60% des transactions courantes. En dépit de leur expansion au plan international, la valeur totale des exportations de services atteint à peine un cinquième de la valeur totale des ventes à l'étranger de biens et de services.

A ce sujet, la situation du Luxembourg se différencie sous plusieurs aspects. L'économie luxembourgeoise est non

seulement la plus ouverte de tous les États membres de l'UE, mais elle connaît également une structure toute particulière avec un rôle dominant des services et des revenus. Alors que dans la quasi-totalité des autres pays considérés, les échanges internationaux de services et de revenus ne représentent qu'une fraction des échanges de biens, les rapports sont inversés au Luxembourg : les transactions internationales sur services sont plus que le double de celles des biens, et pour les flux de revenus on note presque un multiple de cinq (par rapport aux échanges de biens).

Graphique 4: Part relative des principales composantes dans les transactions courantes

Source : STATEC, BCL ; calculs STATEC

¹ Les 25 États membres de l'UE, la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie, les États-Unis et le Japon.

Cette structure bien différente s'explique en premier lieu par l'extraordinaire développement de la place financière dont les retombées sont enregistrées dans deux rubriques différentes de la balance courante:

- le revenu des investissements, pour ce qui est de l'intermédiation bancaire « plus classique »;
- les services financiers, en ce qui concerne notamment la gestion des organismes de placement collectif (OPC).

Ainsi les exportations de services financiers représentent au Luxembourg près de 60% des transactions internationales sur services, contre seulement 6% pour la plupart des autres pays. Seuls le Royaume-Uni (15%) et l'Irlande (10%) connaissent des taux bien supérieurs à la moyenne. En termes absolus, les exportations de services financiers du Luxembourg atteignent également un niveau très élevé pour se chiffrer à quelque 20% des exportations totales de services des 30 pays. Avec un montant total de quelque 15.5 milliards d'euros en 2004, le Luxembourg est ainsi le troisième pays exportateur de services financiers (en valeur absolue), derrière le Royaume-Uni (23 milliards) et les États-Unis (18 milliards).

À son tour, le revenu des investissements représente un peu plus de la moitié du montant total des transactions courantes du Luxembourg. Ceci est nettement plus que dans les autres pays où ce revenu n'atteint guère plus de 15% des transactions courantes. Deux facteurs expliquent ce ratio très élevé : les activités financières internationales et la présence de nombreuses entreprises étrangères. En Irlande (autre économie très ouverte et pays d'accueil de nombreuses entreprises multinationales), la part relative du revenu des investissements dû à l'étranger couvre environ un tiers du débit des transactions courantes. Du côté des recettes, on note des ratios relativement élevés en raison de la place financière (Royaume-Uni, 31%), des investissements directs à l'étranger (États-Unis, 24%) et du développement des activités de fonds d'investissement (Irlande, 21%).

La rémunération des salariés non-résidents occupe également une place sensiblement plus importante au Luxembourg que dans les autres pays. En général, les recettes et dépenses à ce titre ne dépassent guère 0.5% du montant total des transactions internationales. En raison du rôle très important des salariés frontaliers dans l'économie luxembourgeoise, les dépenses de cette rubrique se chiffrent à plus de 5%, soit le décuple de la moyenne des pays considérés.

Même si les exportations de biens ne représentent plus qu'une fraction des échanges extérieurs de services ou du revenu des investissements (contrairement aux autres pays), elles restent néanmoins très importantes au regard de la taille du pays. En effet, en termes de population, le Luxembourg (455 000 habitants en 2005) atteint à peine un millième (0.1%) de la population de l'UE (459 millions). Les échanges de biens sont toutefois supérieurs (0.4%) et en incluant les services, on atteint même une part relative de 1% du montant des échanges de biens et de services de l'UE. Il est à souligner que pour les seuls services, le ratio est de 3% du côté des recettes et de 2% du côté des dépenses.

Cette forte orientation vers les marchés étrangers peut encore être illustrée en rapportant les résultats des principaux agrégats de la balance courante à l'emploi intérieur. Pour la comparaison on prend en considération 31 pays, à savoir les 25 États membres de l'UE, ainsi que la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, les États-Unis, le Japon et l'Islande.

Pour l'ensemble des comparaisons des flux de recette ou de dépense, le Luxembourg occupe de loin la première position, à l'exception des exportations de marchandises. Deux autres pays enregistrent en 2004 des exportations par personne employée supérieures, à savoir la Belgique (47 400 euros par personne employée) devant l'Irlande (42 900 euros) et le Luxembourg (36 500) suivi des Pays-Bas (34 700). Par contre, pour les importations de marchandises le Luxembourg arrive tout juste en tête avec 45 700 euros, devant la Belgique (45 500). Les pays suivants – les Pays-Bas (30 400) et l'Irlande (25 900) – connaissent un niveau nettement inférieur.

Tableau 2: Échanges extérieurs : Recettes par personne employée en 2004
(Classement par pays par ordre décroissant du total)

	Total	Biens	Services	Serv. financiers	Autres services	Revenu	Rev. du travail	Rev. des invest.	Transf. courants
Unité : 1000 EUR									
Luxembourg	301.7	36.5	88.7	51.3	37.3	164.7	3.1	161.6	11.9
Irlande	86.4	42.9	22.6	2.2	20.4	18.1	0.1	17.9	2.9
Belgique	68.6	47.4	10.1	0.6	9.6	9.6	1.3	8.3	1.5
Pays-Bas	50.7	34.7	7.3	0.1	7.2	7.9	0.1	7.8	0.9
Danemark	37.8	21.9	10.6	0.1	10.5	3.7	0.3	3.4	1.5
Suède	36.3	22.9	7.2	0.2	7.0	5.4	0.1	5.4	0.7
Autriche	35.9	21.7	9.5	0.2	9.3	3.6	0.3	3.3	1.0
Finlande	29.2	20.8	3.4	0.0	3.3	4.3	0.2	4.2	0.7
Malte	28.1	14.3	7.4	...	0.0	5.1	0.1	5.0	1.2
Islande	26.4	14.9	8.4	0.0	8.4	3.1	0.4	2.7	0.1
Allemagne	24.9	18.8	2.9	0.1	2.8	2.7	0.1	2.6	0.4
Royaume-Uni	23.0	9.9	5.2	0.8	4.4	7.2	0.1	7.2	0.7
France	21.5	13.6	3.6	0.0	3.5	3.5	0.4	3.1	0.8
Chypre	21.0	2.8	15.2	0.5	14.6	1.6	0.1	1.5	1.4
Slovénie	18.4	14.1	3.0	0.0	3.0	0.6	0.2	0.4	0.6
Italie	16.8	11.6	2.7	0.0	2.7	1.7	0.1	1.7	0.7
Hongrie	14.5	11.6	2.1	0.1	2.1	0.4	0.1	0.3	0.3
Espagne	14.1	8.1	3.7	0.1	3.7	1.4	0.0	1.3	0.8
République tchèque	13.5	11.1	1.6	0.1	1.5	0.5	0.1	0.4	0.3
Estonie	13.1	8.1	3.8	0.0	3.8	0.6	0.2	0.4	0.6
Slovaquie	13.1	10.9	1.5	0.0	1.4	0.4	0.2	0.2	0.3
Grèce	11.6	3.1	6.5	0.0	6.5	0.4	0.1	0.3	1.6
Portugal	10.5	6.0	2.4	0.0	2.3	1.1	0.0	1.0	1.1
Japon	9.3	6.6	1.2	0.1	1.1	1.4	0.0	1.4	0.1
Etats-Unis	8.8	4.6	1.9	0.1	1.8	2.2	0.0	2.1	0.1
Lituanie	7.1	5.2	1.4	0.0	1.4	0.2	0.1	0.1	0.3
Lettonie	6.3	3.4	1.4	0.1	1.3	0.4	0.2	0.2	1.0
Pologne	6.2	4.8	0.8	0.0	0.8	0.1	0.0	0.1	0.5
Bulgarie	3.9	2.5	1.0	0.0	1.0	0.1	0.0	0.1	0.3
Turquie	3.5	2.5	0.9	0.0	0.9	0.1	0.0	0.1	0.0
Roumanie	3.0	2.3	0.3	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.3

Source Eurostat; calculs STATEC

En raison de la prédominance de la place financière, il n'est pas surprenant de constater que les flux du revenu des investissements et des services financiers sont nettement supérieurs aux autres pays. Force est toutefois de constater qu'au niveau des services autres que financiers, le Luxembourg est le pays qui dégage de loin les recettes les plus élevées avec 37 300 euros par personne employée, contre 20 400 euros pour l'Irlande, 14 600 euros pour Chypre et 10 500 euros pour le Danemark. Pour tous les autres pays, y compris ceux qui sont très attractifs pour les activités touristiques internationales, les recettes sont inférieures à 10 000 euros.

La prédominance au niveau des revenus du travail s'explique par le rôle proportionnellement élevé joué par

la rémunération des fonctionnaires internationaux¹ (surtout européens) résidant au Luxembourg. Pour ce qui est des transferts courants, il faut noter un montant plus de quatre fois supérieur au pays qui suit à cause e.a. des cotisations et impôts payés par les frontaliers ainsi que des primes d'assurance liées à l'internationalisation des activités d'assurance.

Du côté des importations, on se trouve dans une situation similaire avec une prédominance très nette dans les mêmes domaines que pour les exportations. Deux éléments distinctifs méritent toutefois d'être relevés (outre le changement de hiérarchie pour les marchandises mentionnées plus haut).

¹ Au plan statistique, les fonctionnaires internationaux résidents sont considérés comme frontaliers sortants (cf. chapitre 4.1. de ce bulletin).

Tableau 3: Échanges extérieurs : Dépenses par personne employée en 2004
(Classement par pays par ordre décroissant du total)

	Total	Biens	Services	Serv. financiers	Autres services	Revenu	Rev. du travail	Rev. des invest.	Transf. courants
	Unité : 1000 EUR								
Luxembourg	292.2	45.7	55.5	27.3	28.2	175.7	15.9	159.9	15.3
Irlande	87.0	25.9	27.8	1.1	26.7	30.7	0.3	30.4	2.7
Belgique	66.3	45.5	9.5	0.6	8.9	8.5	0.4	8.1	2.8
Pays-Bas	45.3	30.4	6.9	0.1	6.8	6.4	0.2	6.2	1.7
Danemark	36.1	19.2	9.8	0.2	9.6	4.4	0.4	4.1	2.7
Autriche	35.8	21.1	9.0	0.1	8.8	4.1	0.2	3.9	1.6
Islande	31.8	17.6	9.4	0.2	9.3	4.6	0.1	4.5	0.1
Suède	31.1	18.6	6.2	0.1	6.0	4.7	0.1	4.6	1.6
Malte	31.0	18.9	5.0	...	5.0	5.5	0.1	5.4	1.6
Finlande	26.0	16.4	4.2	0.0	4.2	4.3	0.1	4.2	1.1
Royaume-Uni	24.2	13.0	4.1	0.2	3.9	5.9	0.1	5.8	1.2
Chypre	23.2	12.7	6.4	0.2	6.2	3.1	0.4	2.6	1.0
Allemagne	22.8	14.9	4.0	0.1	3.9	2.7	0.1	2.6	1.1
France	21.8	13.9	3.2	0.1	3.1	3.2	0.1	3.2	1.5
Slovénie	19.0	15.2	2.3	0.0	2.3	0.9	0.1	0.9	0.6
Italie	17.3	11.2	2.7	0.0	2.6	2.3	0.1	2.3	1.0
Espagne	16.5	11.0	2.5	0.1	2.4	2.1	0.0	2.1	0.8
Hongrie	16.3	12.2	2.2	0.1	2.1	1.6	0.0	1.6	0.3
Estonie	15.1	10.8	2.4	0.0	2.3	1.6	0.0	1.5	0.4
République tchèque	14.4	11.2	1.5	0.2	1.4	1.4	0.2	1.1	0.3
Grèce	13.7	9.3	2.8	0.0	2.7	1.0	0.0	1.0	0.7
Slovaquie	13.6	11.5	1.4	0.1	1.3	0.5	0.0	0.5	0.3
Portugal	12.6	8.9	1.5	0.0	1.5	1.6	0.0	1.5	0.6
Etats-Unis	12.6	8.4	1.7	0.0	1.7	2.0	0.1	1.9	0.6
Lituanie	8.1	6.5	0.9	0.0	0.9	0.5	0.0	0.5	0.1
Lettonie	7.7	5.6	0.9	0.0	0.9	0.6	0.0	0.6	0.5
Japon	7.2	5.0	1.7	0.0	1.6	0.3	0.0	0.3	0.2
Pologne	6.9	5.2	0.7	0.0	0.7	0.8	0.0	0.8	0.2
Bulgarie	4.3	3.3	0.8	0.0	0.8	0.2	0.0	0.2	0.0
Turquie	4.1	3.4	0.4	0.0	0.4	0.3	...	0.3	0.0
Roumanie	3.5	2.9	0.4	0.0	0.4	0.2	0.0	0.2	0.0

Source Eurostat; calculs STATEC

Pour les services financiers, le Luxembourg devance encore plus nettement les autres partenaires. Cette dépense est intrinsèquement liée à la gestion des OPC dont une partie des commissions touchées est rétrocédée aux promoteurs non-résidents ou à des opérateurs implantés dans les principaux pays de résidence des détenteurs de parts.

Le niveau des revenus de travail très élevé s'explique par la forte présence de salariés frontaliers dont la part relative dans l'emploi total est nettement supérieure à celle des autres pays considérés.

Tableau 4: Échanges extérieurs : Soldes par personne employée en 2004
(Classement par pays par ordre décroissant du total)

	Total	Biens	Services	Serv. financiers	Autres services	Revenu	Rev. du travail	Rev. des invest.	Transf. courants
Unité : 1000 EUR									
Luxembourg	9.47	-9.21	33.23	24.08	9.15	-11.06	-12.77	1.71	-3.49
Pays-Bas	5.41	4.30	0.42	-0.01	0.43	1.47	-0.10	1.57	-0.78
Suède	5.23	4.38	1.07	0.12	0.95	0.70	-0.05	0.74	-0.91
Finlande	3.24	4.35	-0.81	0.02	-0.83	0.05	0.14	-0.09	-0.36
Belgique	2.28	1.89	0.66	-0.04	0.70	1.08	0.87	0.21	-1.35
Allemagne	2.15	3.94	-1.06	0.04	-1.10	0.00	0.01	0.00	-0.73
Japon	2.12	1.63	-0.47	0.02	-0.49	1.06	0.00	1.06	-0.10
Danemark	1.64	2.68	0.86	-0.06	0.92	-0.67	-0.05	-0.63	-1.23
Autriche	0.14	0.60	0.51	0.07	0.44	-0.44	0.12	-0.56	-0.54
France	-0.27	-0.25	0.41	-0.03	0.45	0.28	0.34	-0.06	-0.71
Bulgarie	-0.44	-0.83	0.22	0.00	0.22	-0.10	0.02	-0.13	0.27
Italie	-0.49	0.36	0.06	-0.01	0.07	-0.60	-0.01	-0.59	-0.31
Roumanie	-0.52	-0.64	-0.03	0.00	-0.02	-0.13	0.01	-0.14	0.28
Slovaquie	-0.56	-0.57	0.11	-0.02	0.12	-0.16	0.20	-0.36	0.07
Turquie	-0.58	-0.89	0.48	0.00	0.48	-0.21	...	-0.21	0.04
Slovénie	-0.59	-1.10	0.75	-0.02	0.77	-0.27	0.19	-0.46	0.03
Pologne	-0.62	-0.33	0.06	-0.01	0.07	-0.67	0.00	-0.67	0.33
Irlande	-0.63	17.01	-5.20	1.08	-6.28	-12.61	-0.11	-12.50	0.16
République tchèque	-0.93	-0.15	0.08	-0.09	0.17	-0.91	-0.15	-0.76	0.04
Lituanie	-0.97	-1.34	0.46	0.00	0.45	-0.34	0.08	-0.42	0.26
Royaume-Uni	-1.21	-3.12	1.10	0.63	0.46	1.37	0.00	1.36	-0.56
Lettonie	-1.43	-2.24	0.48	0.07	0.41	-0.22	0.17	-0.40	0.55
Hongrie	-1.84	-0.63	-0.01	-0.03	0.01	-1.26	0.03	-1.29	0.07
Estonie	-1.94	-2.68	1.48	0.00	1.48	-0.97	0.17	-1.14	0.22
Portugal	-2.10	-2.99	0.83	0.01	0.83	-0.50	-0.02	-0.48	0.55
Grèce	-2.15	-6.21	3.78	0.01	3.77	-0.60	0.02	-0.62	0.89
Chypre	-2.17	-9.88	8.77	0.30	8.47	-1.49	-0.34	-1.15	0.44
Espagne	-2.43	-2.90	1.22	0.00	1.21	-0.75	0.00	-0.75	0.00
Malte	-2.89	-4.53	2.41	...	...	-0.36	0.02	-0.37	-0.42
Etats-Unis	-3.79	-3.76	0.25	0.10	0.15	0.17	-0.03	0.21	-0.46
Islande	-5.38	-2.69	-1.09	-0.19	-0.90	-1.54	0.35	-1.89	-0.09

Source Eurostat; calculs STATEC

Les résultats du solde par personne employée reflètent la situation extrême dans laquelle se trouve le Luxembourg au niveau des excédents et des déficits. Pour les neuf variables considérées, le Luxembourg dégage pour six d'entre elles la valeur absolue la plus élevée. Dans les

trois autres cas, un seul pays devance le Luxembourg. Tous ces éléments viennent confirmer la forte accentuation des soldes partiels de la balance courante avec des résultats très marqués soit vers un excédent, soit vers un déficit.

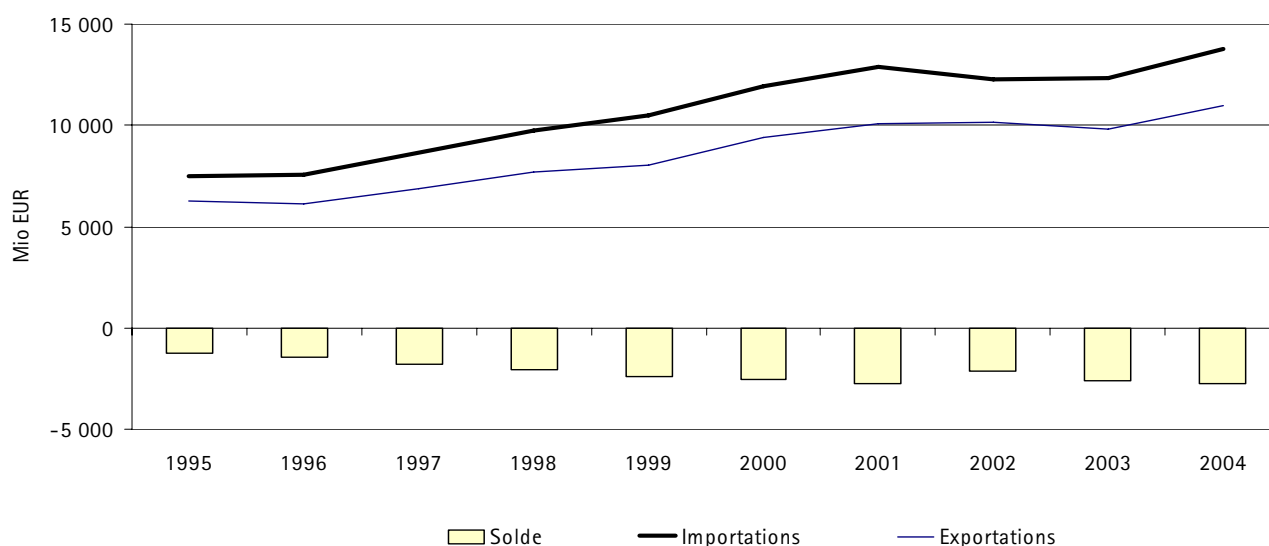
1.2. Les échanges de biens

Prédominance des échanges de biens intermédiaires

Depuis le milieu des années 70, le commerce extérieur de marchandises se solde par un déficit croissant au fil du temps. Le taux de couverture¹ est passé de 94% en 1975 à 74% en 2005. Au cours des dernières années, le taux de couverture s'est plutôt stabilisé, après la nette détérioration à la fin des années 90. Ceci s'explique surtout par la bonne conjoncture sidérurgique corroborée par une flambée des prix qui s'est traduite par une

amélioration des termes de l'échange. En termes nominaux, la balance commerciale s'est soldée en 2004 par un nouveau déficit record (2.77 milliards d'euros), légèrement supérieur à celui de 2001 (2.76 milliards), mais en nette dégradation par rapport aux soldes des années 2002 et 2003. Celle-ci s'explique essentiellement par un accroissement des importations à la suite d'acquisitions exceptionnelles d'avions.

Graphique 5: Échanges internationaux de biens (1995-2004)



Source: STATEC, BCL

Même si les statistiques du commerce extérieur constituent la base essentielle pour l'évaluation des échanges de marchandises, certaines adaptations sont néanmoins effectuées. Au cours des dernières années, l'impact de cet ajustement s'est traduit par une diminution (en moyenne annuelle) du déficit commercial de quelque 0.5 milliard d'euros. Le détail de cette procédure d'ajustement est explicité dans la partie méthodologique. Les deux principaux facteurs intervenant ici sont la prise en considération (a) des

achats de gasoil routier par des transporteurs professionnels non-résidents, ainsi que (b) des achats et ventes d'or non-monnaire sans mouvement physique. Alors que le premier ajustement se répercute sous forme d'une recette (exportation), le second est marqué par des enregistrements en recettes et en dépenses avec une grande volatilité en termes bruts et nets. Au cours des dernières années, l'impact des ajustements n'a guère dépassé 8% de la valeur totale des importations, tout en constituant jusqu'à 15% des exportations.

¹ Le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations $TC=X/M$.

Tableau 5: Échanges de biens 2002-2005

		Année			Neuf mois	
		2002	2003	2004 (1)	2004 (1)	2005 (1)
		Unité: Mio EUR				
Biens (net)		-2 137	-2 589	-2 772	-2 025	-1 977
	Exportations	10 129	9 779	10 990	8 047	8 634
	Importations	12 266	12 367	13 763	10 072	10 611

Source : STATEC, BCL

(1) chiffres provisoires

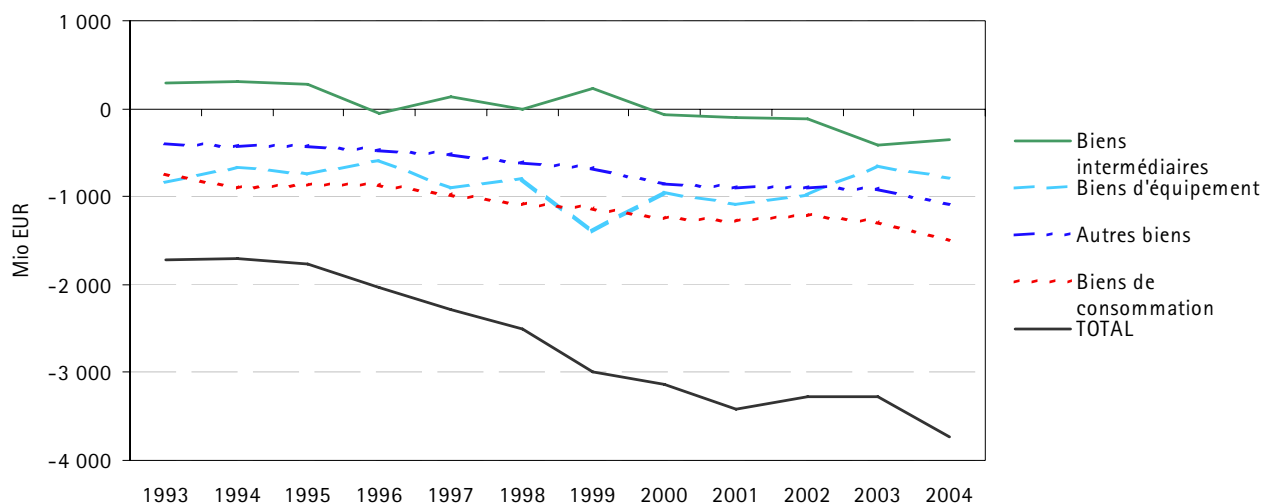
calculs sur base de chiffres non-arrondis

Pour la suite de l'analyse par produits, l'on va se baser sur les données relatives aux marchandises générales et plus explicitement aux statistiques du commerce extérieur et ceci pour deux raisons majeures. Cette source couvre l'essentiel des échanges de marchandises et elle fournit des informations détaillées en termes de ventilation par produits.

L'analyse de ces statistiques sur base de la classification par grandes catégories économiques (CGCE) met en

évidence que le Luxembourg dégage depuis 2000 un déficit structurel au niveau de chacune des quatre principales catégories (biens de consommation, biens d'équipement, biens intermédiaires et autres biens). Avant cette date, les exportations de biens intermédiaires dépassaient les importations. L'essentiel de ce revirement est à mettre en relation avec le renchérissement et/ou l'accroissement en volume des matières premières et notamment des produits énergétiques.

Graphique 6: Balance commerciale par grandes catégories économiques



Source : STATEC

En excluant ces deux types de produits, la *balance* des biens intermédiaires demeure excédentaire. La principale sous-catégorie dégageant un excédent est celle qui prédomine les échanges (exportations et importations) du Luxembourg, à savoir les approvisionnements industriels en produits transformés. Cet excédent se chiffre à

quelque 1.1 milliard d'euros en moyenne annuelle sur les dix dernières années, avec un niveau record de près de 1.3 milliard en 2004. Le taux de couverture a oscillé entre 125% et 159%. Ce sont essentiellement les exportations des principaux piliers industriels (sidérurgie, chimie, plastique et caoutchouc) qui génèrent ce résultat.

La balance d'une autre sous-catégorie de produits dégage traditionnellement un excédent structurel : « parties, pièces détachées et accessoires pour matériel de transport ». Ce surplus est le fruit d'une orientation de la diversification industrielle vers les activités d'approvisionnement du secteur automobile. Ces activités très variées concernent à la fois l'industrie du verre et d'autres industries de haute technologie. Les exportations oscillent autour de 350 millions euros à la fin des années 90 avant de passer à plus de 430 millions en 2003/2004,

et l'excédent se chiffre désormais à 130 millions, contre 70 millions à la fin des années 90.

Dans l'ensemble, le déficit structurel des échanges de biens, qui devrait perdurer, s'explique principalement par un niveau de vie élevé (engendrant des importations accrues de marchandises) et par une structure de production de l'économie (avec une orientation vers les exportations de services et un recul relatif de l'industrie) qui nécessite à la base des importations de biens d'équipement et des biens intermédiaires.

Tableau 6: Exportations de biens par CGCE*

	Année								
	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (1)	1995	2000	2004 (1)
	Unité : Mio EUR						Parts relatives en %		
TOTAL	7 292	8 498	9 166	9 005	8 834	9 796	100.0	100.0	100.0
Biens de consommation	1 107	1 231	1 459	1 640	1 672	1 620	16.0	14.5	16.5
dont: Produits alimentaires	295	327	396	441	441	457	4.8	3.8	4.7
Biens d'équipement	728	1 090	1 517	1 211	919	876	6.0	12.8	8.9
Biens intermédiaires	5 238	5 943	5 932	5 889	5 893	6 944	74.9	69.9	70.9
dont: approvisionnements en produits transformés	3 754	4 366	4 442	4 343	4 310	5 147	58.6	51.4	52.5
Autres biens	180	232	250	296	336	345	2.5	2.7	3.5

Source : STATEC

* classification par grandes catégories économiques

(1) chiffres provisoires

calculs sur base de chiffres non-arrondis

L'analyse des *exportations* de marchandises du Luxembourg par grandes catégories économiques confirme la concentration dans les biens intermédiaires et plus particulièrement dans les produits transformés destinés à l'industrie. En dépit des différentes phases de diversification, l'industrie reste caractérisée par son rôle de transformation de produits industriels. En revanche, les biens de consommation maintiennent leur niveau à quelque 16% en moyenne. Les légères fluctuations au début du millénaire ont trait à une poussée des activités d'importation et de réexportation de produits de consommation durable.

Le léger recul de la part des biens intermédiaires est essentiellement absorbé par les biens d'équipement qui

connaissent une nette progression au début de la décennie. Au sein du groupe des biens intermédiaires, on note une forte poussée des exportations de parties et pièces pour biens d'équipement qui ont plus que triplé en valeur entre 1993 et 2004. En revanche, le tassement des exportations de produits transformés entre 2000 et 2003 est largement dû au ralentissement dans les secteurs industriels traditionnels (sidérurgie et industries plastiques et pneumatiques). Ces deux aspects ont contribué à un rétrécissement de la part relative de ce groupe de produits de 61% en 1994 à 48% en 2002. En 2004, l'embellie sidérurgique (croissance en volume et hausse des prix) a généré une croissance de cette part à 53%.

Tableau 7: Importations de biens par CGCE*

	Année								
	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (1)	1995	2000	2004 (1)
	Unité : Mio EUR					Parts relatives en %			
TOTAL	10 288	11 635	12 582	12 275	12 111	13 533	100.0	100.0	100.0
Biens de consommation	2 253	2 477	2 736	2 858	2 974	3 127	23.8	21.3	23.1
dont: Produits alimentaires	757	822	910	1 000	1 054	1 096	8.1	7.1	8.1
Biens d'équipement	2 122	2 042	2 606	2 188	1 566	1 663	14.5	17.6	12.3
Biens intermédiaires	5 014	6 005	6 035	6 013	6 311	7 293	53.6	51.6	53.9
dont: approvisionnements en produits transformés	2 651	3 122	3 232	3 253	3 443	3 849	32.1	26.8	28.4
Autres biens	868	1 080	1 155	1 200	1 252	1 435	7.7	9.3	10.6

Source : STATEC

* classification par grandes catégories économiques

(1) chiffres provisoires

calculs sur base de chiffres non-arrondis

Dans les grandes lignes, la répartition des *importations* entre les quatre grandes catégories de produits ressemble par ordre d'importance à celle des exportations. Néanmoins les parts relatives sont nettement moins accentuées. Ainsi les biens intermédiaires sont de loin le principal groupe de produits, mais avec une part relative nettement en retrait (50% « seulement », contre 70% à l'exportation).

Même à un niveau d'agrégation un peu plus fin, le parallélisme avec les expéditions reste établi ; comme à l'exportation, les approvisionnements industriels en produits transformés sont de loin la première catégorie de biens (près de 30%, contre plus de 50% à l'exportation). Les produits de base pour l'industrie quant à eux ne représentent en moyenne que 5%. Leur forte augmentation en 2004 s'explique essentiellement par la hausse des prix des matières premières.

Ces tendances viennent confirmer que notre industrie est essentiellement transformatrice de produits ayant déjà

connu un premier stade d'élaboration. Bien que relativement prononcée au Luxembourg, cette caractéristique tend à se généraliser dans le cadre du processus de globalisation. Ce dernier se traduit dans le secteur industriel surtout (mais pas seulement) par le fractionnement du processus de production, avec une croissance subséquente d'exportations et d'importations de demi-produits et de produits semi-finis¹.

A un niveau plus détaillé, on observe une croissance continue des importations de voitures automobiles pour le transport de personnes passant de 486 millions d'euros en 1994 à 1 179 millions en 2004. Cette évolution est générée par un élargissement du parc automobile sous l'effet de la croissance de la population et de l'augmentation du nombre de voitures par ménage. A cela s'ajoute le fait qu'une partie des voitures importées est réexportée. Aussi entre 2000 et 2004 la valeur des exportations a-t-elle progressé de 100 millions d'euros, pour une augmentation du montant des importations de 350 millions durant le même intervalle.

¹ Pour une description plus détaillée de ce phénomène, se référer au texte de G. Schuller (2005) dans le Cahier économique n°98 du STATEC (p47-48).

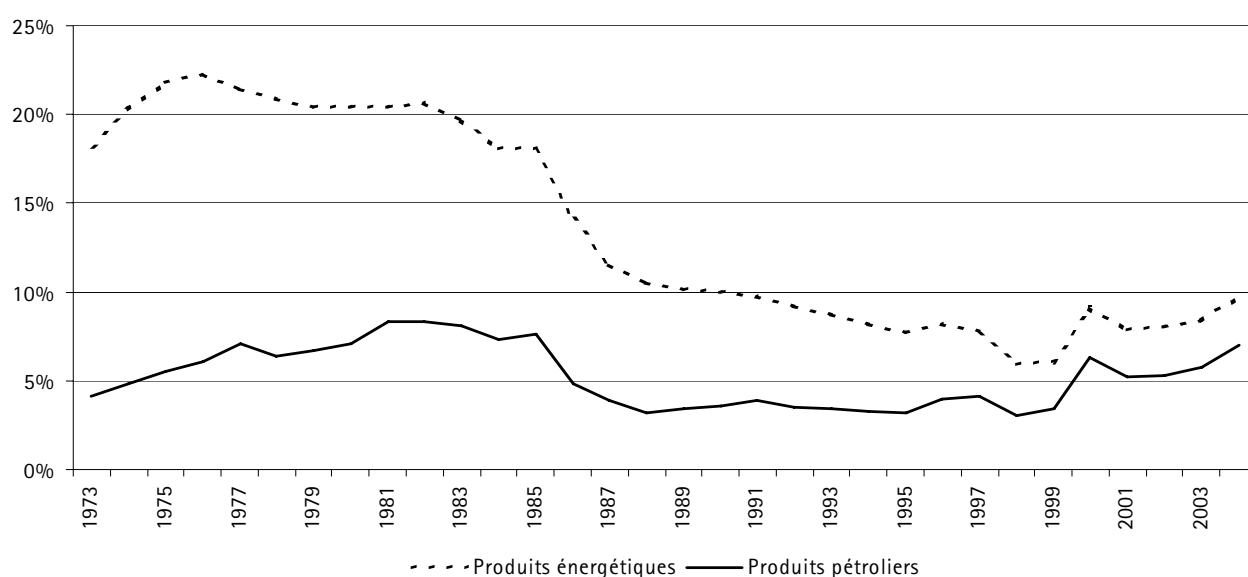
Facture énergétique

Au début des années 70, les approvisionnements en produits énergétiques représentaient en valeur près du cinquième des importations totales de marchandises du Luxembourg. Près des deux tiers de cette dépense avaient trait aux combustibles solides utilisés par le secteur sidérurgique. Les achats de produits pétroliers représentaient moins d'un quart de la facture énergétique. Sous l'effet de la crise sidérurgique et des deux chocs pétroliers, la structure a profondément changé et à la veille du contre-choc pétrolier (1985), les importations de combustibles solides ne représentaient plus que 28% des approvisionnements en produits

énergétiques, alors que les produits pétroliers en couvraient 42% ou encore 7.6% des importations totales.

Au cours des vingt dernières années, les produits énergétiques en général et les produits pétroliers en particulier ont vu leur part diminuer sensiblement pour atteindre leur plus bas niveau relatif en 1999 avec respectivement 5.9% et 3% des importations totales, en comparaison au seuil relatif record atteint pour les produits énergétiques (22.3%) en 1976 et pour les produits pétroliers (8.3%) en 1981 et 82.

Graphique 7: Facture énergétique (en % du total des importations de marchandises)



Source : STATEC

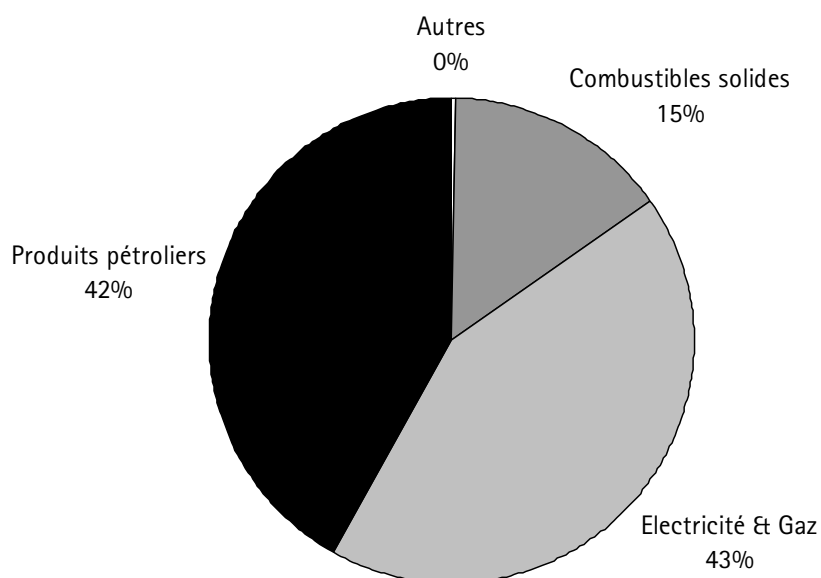
Sous l'effet de la progression continue de la consommation (en grande partie aussi par des non-résidents) et des deux phases de renchérissement des produits pétroliers, la facture énergétique s'est sensiblement alourdie tout en restant (en termes relatifs des importations totales de marchandises) nettement en retrait par rapport au niveau atteint durant les années 70 et 80. En 2005, la facture énergétique va sans doute se chiffrer à plus de 10% de la valeur totale des importations de marchandises et les produits pétroliers à plus de 7%.

Cette évolution témoigne aussi de l'importance que prennent désormais les produits pétroliers dans l'ensemble des produits énergétiques : près de 80% en valeur, contre 40% au milieu des années 80. Plusieurs

facteurs sont à l'origine de cette évolution : la quasi-disparition des approvisionnements en combustibles solides (à la suite de la restructuration sidérurgique), l'explosion du parc automobile, le développement du trafic aérien, la consommation accrue de produits pétroliers par des non-résidents. Il est à noter que la BDP (contrairement à la statistique du commerce extérieur) reprend les ventes de produits pétroliers à des non-résidents :

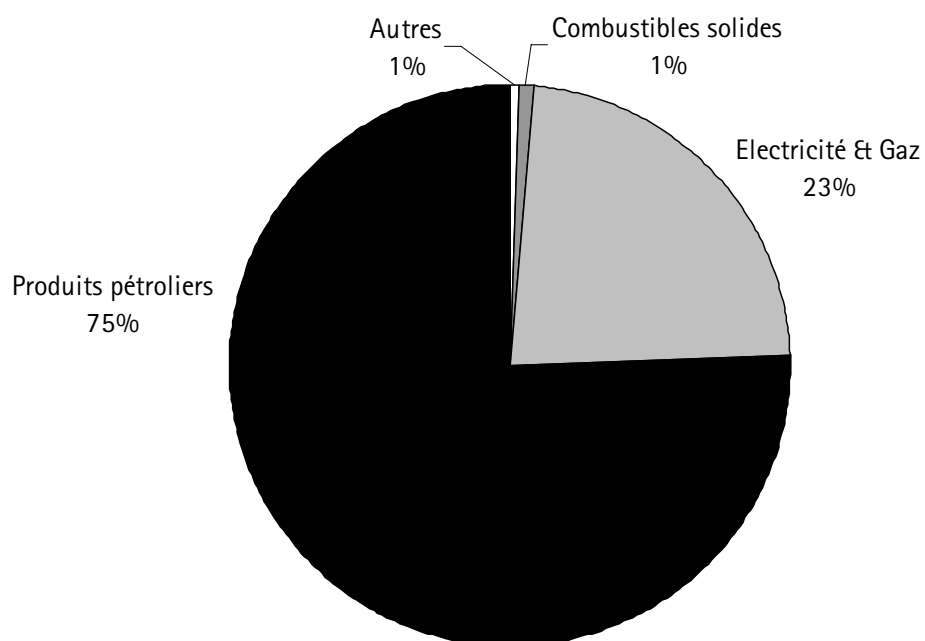
- au niveau des biens, pour les ventes à des routiers professionnels ;
- au niveau des services de voyages, pour les ventes à des voyageurs et excursionnistes (y compris les salariés frontaliers).

Graphique 8: Part relative dans les importations de produits énergétiques en 1995



Source : STATEC

Graphique 9: Part relative dans les importations de produits énergétiques (9 mois 2005)



Source : STATEC

Prépondérance des pays limitrophes

Globalement, les échanges de marchandises du Luxembourg restent concentrés sur le marché européen et plus particulièrement sur les pays limitrophes. Alors que ces trois pays absorbent quelque 55% des exportations, ils assurent les trois quarts des importations. Outre l'écart croissant entre les deux flux (dû au recul de la part relative des exportations de 61% en 1995 à 55% en 2005), on note en particulier une différence dans l'ordre hiérarchique des trois pays partenaires commerciaux en fonction de l'orientation des flux et, partant, une différenciation subtile dans la causalité.

Pour ce qui est des *exportations*, la hiérarchie est bien en relation avec la taille des pays partenaires: l'Allemagne est de loin le principal pays partenaire du Luxembourg avec 26% en moyenne sur les trois dernières années, suivie de la France (20%) et de la Belgique (12%). Une combinaison de trois facteurs majeurs semble expliquer la prépondérance et la hiérarchie des pays limitrophes : proximité, taille et similitudes.

La proximité géographique est un facteur économique pour l'ensemble des acteurs, mais en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Elle se manifeste essentiellement en termes de réduction des coûts de transaction. A cela s'ajoute également l'avantage de la proximité culturelle – au sens large du terme.

Tableau 8: Ventilation géographique des exportations

	Année			Neuf mois		Moyenne
	2002	2003	2004 (1)	2004 (1)	2005 (1)	2002-2004
	Unité: Mio EUR					Parts relatives
Monde	10 129	9 779	10 990	8 047	8 634	100.0%
Europe	9 093	8 863	9 988	7 322	7 448	90.4%
UE25	8 550	8 379	9 355	6 823	7 242	85.1%
Zone Euro	7 242	7 174	8 106	5 925	6 173	72.9%
<i>Pays limitrophes</i>	<i>5 441</i>	<i>5 485</i>	<i>6 021</i>	<i>4 451</i>	<i>4 541</i>	<i>54.8%</i>
Belgique	1 121	1 137	1 227	906	953	11.3%
Allemagne	2 436	2 461	2 727	2 008	2 134	24.7%
France	1 884	1 887	2 067	1 537	1 454	18.9%
Autres pays de la zone euro	1 801	1 689	2 086	1 474	1 633	18.0%
Autres pays d'Europe (extra UE)	543	484	633	499	206	5.4%
Amérique	410	350	411	304	372	3.8%
Etats-Unis	292	247	255	192	229	2.6%
Asie	512	460	478	338	433	4.7%
Autres	114	106	113	83	381	1.1%

Source : STATEC

(1) chiffres provisoires

calculs sur base de chiffres non-arrondis

Au regard de cette hiérarchie, la taille des économies est un facteur de premier ordre. Aussi n'est-il pas surprenant que nos voisins de l'Est et du Sud – qui sont les économies dominantes en Europe et parmi les principales économies du monde – soient également les principaux partenaires avec une nette prédominance de l'Allemagne.

Comme les trois économies voisines se caractérisent en outre par un degré de développement très élevé et relativement similaire, il semble évident que notre industrie, très spécialisée dans les biens intermédiaires, s'oriente essentiellement vers ces marchés.

Au-delà de ces tendances dominantes, il y a bien sûr des facteurs spécifiques qui jouent au niveau de la taille des

entreprises et/ou du type de produits échangés. Ainsi ce sont essentiellement les grandes entreprises résidentes qui exportent en dehors du continent européen. En outre, les ventes portent occasionnellement sur des projets exceptionnels de plus grande envergure ce qui explique la volatilité des expéditions à certaines destinations.

En moyenne, les trois pays limitrophes ont donc absorbé quelque 58% des exportations du Luxembourg et plus des trois quarts des ventes à l'étranger ont été écoulées dans la zone euro. Une grande part des exportations du Luxembourg ne sont de ce fait pas affectées par des risques de change et des coûts de transaction liés au change – un bénéfice indéniable de l'introduction de la monnaie unique (Sachverständigenrat 2005, p. 425).

Les pays de l'UE25 non-membres de la zone euro ont représenté quelque 11% des ventes totales du Luxembourg. Le Royaume-Uni est de loin le principal pays partenaire des 13 pays concernés, avec une part de 5%, suivi de la Suède (1.3%) et de la Pologne (1%). Dans l'ensemble, les 10 nouveaux États membres (NEM)

représentent au total 3.3% des exportations totales du Luxembourg soit un montant de quelque 250 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2005. Elles dépassent ainsi les exportations vers les États-Unis (230 millions d'euros) qui sont le premier marché en dehors de l'UE.

Les échanges avec les NEM¹

L'élargissement de l'UE au 1^{er} mai 2004 à 25 États membres a été – en termes de nouveaux pays adhérents en une seule fois – le plus important dans l'histoire de l'UE. L'impact de cette nouvelle étape est différent selon les domaines considérés. Le territoire s'est agrandi de 23%, la population s'est accrue de 20% et le PIB de quelque 5%.

Au niveau des échanges intra-UE, l'on note également une extension notable. Il faut toutefois préciser que les effets de l'élargissement sur le commerce extérieur ne se sont pas seulement produits au lendemain du 1^{er} mai 2004, mais qu'ils ont déjà été observés bien avant.

Dès le début des années 90, les échanges des pays candidats de l'époque se sont fortement orientés vers les

pays de l'UE15. Ce phénomène s'est également répercuté sur les échanges extérieurs du Luxembourg. En effet, en 1993 les exportations dans les NEM se chiffraient « seulement » à 29 millions d'euros, soit dix fois moins qu'en 2004. Elles ne représentaient que 0.6% des ventes totales à l'étranger, contre 3.3% aujourd'hui. Entre 1994 et 1998, les expéditions ont quintuplé en valeur et elles ont surtout porté sur des biens intermédiaires et des biens d'équipement.

Durant toute cette phase, les importations en provenance de ces pays se sont également accrues. Néanmoins dans l'ensemble les échanges de marchandises se sont largement développés en faveur du Luxembourg, dont l'excédent avec les NEM s'est amélioré de 20 millions d'euros en 1993 à 145 millions en 2004.

¹ NEM : Nouveaux États membres.

Les exportations extra-UE n'ont concerné que 13% des expéditions totales de marchandises du Luxembourg. Ceci représente le plus faible taux de l'ensemble des pays membres de l'UE25. Cette déduction mérite toutefois d'être nuancée. En effet, compte tenu de la forte orientation sur les marchés limitrophes, les échanges extra-UE représentent une part relativement modeste. Néanmoins la propension à l'exportation du Luxembourg est au départ très élevée. Le degré d'ouverture de l'économie luxembourgeoise (rapport entre les exportations et le PIB) est ainsi le plus élevé de tous les pays membres de l'UE. En rapportant le montant total des exportations extra-UE à l'emploi, le Luxembourg se situe dans la première moitié des pays membres de l'UE.

Comme indiqué, les États-Unis sont le premier pays de destination hors UE des exportations du Luxembourg. En 2005, les ventes outre-atlantique ont de nouveau progressé après un certain tassement au cours des années 1999 à 2004. De manière générale, les exportations extra-UE du Luxembourg ont récemment été plus nettement marquées par une orientation vers les marchés émergents (notamment les BRIC, cf. encadré) et vers les pays exportateurs nets de pétrole (+34% en 2005). Même si dans l'ensemble ces zones demeurent très modestement couvertes (respectivement 1.5% et 1% des exportations), des impacts positifs en termes d'exportations de marchandises sont à noter en 2005.

Les exportations vers les BRIC

L'économie mondiale connaît des mutations profondes se traduisant par des aspects très divers. L'une des caractéristiques récentes est indubitablement l'émergence et la large ouverture des pays de taille continentale – à savoir le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, qui sont résumés dans la littérature récente avec leurs initiales sous le sigle « BRIC ». Cette double perspective de croissance et d'ouverture de ces « géants » ne peut pas laisser indifférent les autres acteurs du monde.

Au total les exportations des BRIC couvrent en 2004 plus d'un dixième des exportations mondiales. Dès à présent,

chacun des BRIC figure dans la liste des 30 principaux pays participant aux échanges de marchandises et la Chine a occupé en 2004 le 3^{ème} rang mondial (respectivement pour les exportations et pour les importations de marchandises).

A l'heure actuelle, ces quatre pays géants ne représentent toutefois qu'un partenaire commercial modeste de l'UE, même si leur part est en croissance : 4.2% des exportations totales en 2004, contre seulement 3% en 2000. L'expansion des relations avec la Chine a largement contribué à ce résultat.

Tableau 9: Part relative des BRIC dans les exportations de l'UE et de certains États membres en 2000 et 2004

	UE15		Allemagne		France		Belgique		Luxembourg	
	2000	2004	2000	2004	2000	2004	2000	2004	2000	2004
	en % des exportations totales									
Brésil	0.7	0.5	0.8	0.6	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.2
Russie	0.8	1.4	1.1	1.4	0.8	0.9	0.5	0.7	0.2	0.5
Inde	0.5	0.6	0.3	0.6	0.3	0.4	1.7	1.7	0.1	0.1
Chine	1.0	1.7	1.6	2.9	1.0	1.5	0.7	1.0	0.8	0.7
Part des BRIC dans le total	3.0	4.2	3.8	6.0	2.6	3.3	3.3	3.8	1.5	1.5
Part relative des BRIC dans les exportations extra UE15		11.0		13.4		8.6		14.6		12.0

Source : STATEC

Par pays exportateur, des différences sont néanmoins à noter tant pour ce qui est de la part globale des BRIC dans les exportations – variant entre 1.5% (Luxembourg) et 6% (Allemagne) – que pour ce qui est de la priorité donnée à l'une ou l'autre de ces économies (prédominance générale de la Chine suivie de la Russie, sauf pour la Belgique, dont le partenaire privilégié est l'Inde). L'évolution récente des échanges de l'UE avec les BRIC est toutefois contrastée : forte croissance des échanges de marchandises avec la Chine et la Russie ; en revanche, croissance plus modeste avec l'Inde et recul des exportations vers le Brésil entre 2000 et 2004.

Le taux relativement faible des BRIC dans les exportations du Luxembourg s'explique essentiellement par la forte concentration de nos échanges sur les pays limitrophes. Rapportées aux exportations extra-UE, les expéditions vers les BRIC représentent 12%, soit un niveau proche de la moyenne communautaire et bien supérieur à celui de la France.

En 2003, les exportations du Luxembourg vers les BRIC avaient représenté 2.1% des exportations totales (contre seulement 1.5% en 2004). Ce résultat a été établi notamment au départ des ventes en Chine. En effet, les exportations vers ce pays de 1.3 milliard d'habitants avaient atteint un niveau record en 2003 (127 millions

d'euros), grâce à des contrats sur des projets déterminés. Néanmoins après ce relâchement en 2004, les exportations semblent avoir repris en 2005. Sur les neuf premiers mois, on enregistre une croissance de 26% en valeur. Pour le Brésil et l'Inde, des poussées de respectivement 28% et même de plus de 50% sont notées en 2005. Par contre, les expéditions en Russie – qui avaient explosé en 2004 (+68%) – sont en retrait tout en évoluant à un niveau supérieur à celui de 2003.

Cette présentation des relations *directes* avec les BRIC mérite toutefois d'être nuancée par une remarque sur le tissu de production et sur le réseau commercial de l'économie luxembourgeoise. Largement spécialisée dans la fabrication de biens intermédiaires destinés prioritairement aux marchés limitrophes, l'industrie luxembourgeoise devrait pouvoir bénéficier *indirectement* de la percée de ces pays sur le marché chinois, voire dans les économies des BRIC. Compte tenu de cette constellation – en partie déterminée par l'exiguïté de l'économie luxembourgeoise – les exportations industrielles resteront à l'avenir tributaire de deux facteurs: des efforts de l'industrie visant une meilleure percée directe sur les marchés émergents et de l'adaptation de l'industrie européenne en général – et des pays limitrophes en particulier – aux mutations mondiales en cours.

Du côté des *importations*, la prédominance des pays limitrophes est encore plus prononcée avec une couverture de 75%, contre 55% pour les exportations. Contrairement aux ventes à l'étranger, c'est la Belgique qui est de loin le principal pays partenaire commercial

(avec 35%) devant l'Allemagne (27%) et la France (14%). La raison de cette position prépondérante de la Belgique est fortement liée à l'existence de représentations commerciales y établies qui agissent pour l'ensemble du marché de l'UEBL, voire du Benelux.

Tableau 10: Ventilation géographique des importations

	Année				Neuf mois	Moyenne
	2002	2003	2004 (1)	2004 (1)	2005 (1)	2002-2004
					Unité: Mio EUR	Parts relatives
Monde	12 266	12 367	13 763	10 072	10 611	100.0%
Europe	11 414	11 580	12 554	9 199	9 493	92.6%
UE25	11 030	11 098	12 210	8 933	9 279	89.4%
Zone Euro	10 327	10 599	11 709	8 577	8 806	85.0%
<i>Pays limitrophes</i>	9 224	9 345	10 337	7 589	7 599	75.3%
Belgique	4 208	4 245	4 830	3 533	3 624	34.6%
Allemagne	3 271	3 378	3 607	2 661	2 728	26.7%
France	1 745	1 722	1 900	1 394	1 246	14.0%
Autres pays de la zone euro	1 103	1 254	1 372	988	1 207	9.7%
Autres pays d'Europe (extra-UE)	384	481	344	266	214	3.2%
Amérique	557	397	596	490	396	4.0%
États-Unis	505	311	540	452	314	3.5%
Asie	285	377	581	358	544	3.2%
Autres	10	15	32	26	177	0.1%

Source : STATEC

(1) chiffres provisoires

calculs sur base de chiffres non-arrondis

Ceci vaut en particulier pour des gammes de produits très variées relevant de l'agroalimentaire, de l'automobile ou encore des produits pétroliers pour ne nommer que quelques-uns. Au cours des deux dernières années, les importations en provenance de la Belgique ont progressé

plus rapidement que les approvisionnements totaux ou ceux de l'Allemagne, en raison du renchérissement plus prononcé des produits pétroliers. En effet, plus des quatre cinquièmes des importations de ces produits proviennent de Belgique.

Tableau 11: Ventilation géographique du solde

	Année			Neuf mois	
	2002	2003	2004 (1)	2004 (1)	2005 (1)
	Unité: Mio EUR				
Monde	-2 137	-2 589	-2 772	-2 025	-1 977
Europe	-2 322	-2 717	-2 566	-1 877	-2 045
UE25	-2 480	-2 720	-2 855	-2 110	-2 037
Zone Euro	-3 085	-3 425	-3 603	-2 653	-2 633
<i>Pays limitrophes</i>	-3 783	-3 861	-4 317	-3 138	-3 058
Belgique	-3 087	-3 109	-3 603	-2 628	-2 672
Allemagne	-835	-917	-880	-653	-594
France	139	165	167	143	208
Autres pays de la zone euro	698	435	714	485	425
Autres pays d'Europe (extra UE)	158	3	289	233	-8
Amérique	-147	-47	-185	-186	-24
Etats-Unis	-213	-64	-285	-261	-85
Asie	227	84	-103	-20	-111
Autres	104	91	82	57	203

Source : STATEC

(1) chiffres provisoires

calculs sur base de chiffres non-arrondis

Globalement, les échanges avec les pays limitrophes sont largement déficitaires ; le montant (4.3 milliards d'euros en 2004) dépasse même le déficit global (2.8 milliards). A lui seul, le déficit avec la Belgique équivaut au solde négatif global. Il s'est lourdement aggravé en 2004 (de 0.5 milliard) notamment en raison du renchérissement des produits pétroliers. Le déficit avec l'Allemagne se stabilise à 0.9 milliard d'euros, alors que les échanges

avec la France, très longtemps proches de l'équilibre se sont même soldés par un léger excédent depuis 2003. Cette évolution s'explique entre autres par une bonne performance de l'industrie luxembourgeoise sur les marchés français et par une forte croissance de réexpéditions de marchandises importées préalablement au Luxembourg.

1.3. Les services dans la balance courante du Luxembourg

Depuis 1995, les exportations de services dépassent celles des marchandises. En 2004, elles sont même 2.4 fois plus importantes. De surcroît, le Luxembourg est un exportateur net de services. Selon le tout récent rapport de l'OMC (OMC, 2005), le Luxembourg a atteint en 2004 le 12^e rang parmi les principaux exportateurs de services commerciaux (hors voyages et transports). Pourtant, cette caractéristique propre au Luxembourg a entraîné des distorsions dans son économie, et notamment au niveau des balances partielles. En effet, seule la balance des services est excédentaire, mais ce solde positif suffit à plus que compenser le déficit dégagé par les autres balances partielles courantes.

L'évolution fulgurante des services à la fin des années quatre-vingt-dix est étroitement liée au développement de la place financière au Luxembourg entraînant une explosion des échanges de services financiers. En 1999, ces derniers vont pour la première fois dépasser les exportations de marchandises. Pourtant, la prépondérance du secteur financier dans les échanges internationaux de services ne doit pas voiler l'importance et la diversité des services qui ne sont pas directement liés au secteur financier. Ces services sont également en nette expansion, ce qui semble être le résultat d'une politique de diversification économique notamment dans

les secteurs de la communication, de l'informatique ou des autres services aux entreprises. Les six principaux postes de services qui font l'objet d'une analyse approfondie dans ce bulletin représentent plus de 95% du total respectivement des recettes et des dépenses. Pour ce qui est des autres postes, il s'agit principalement des services gouvernementaux, personnels, culturels ainsi que de certains autres services ne faisant pas partie de la balance des paiements technologique¹.

La spécificité de la structure de la balance des services au Luxembourg devient évidente en la comparant avec les autres pays de l'Union européenne. Les services financiers représentent plus de la moitié des échanges de services au Luxembourg, alors que dans tous les autres pays européens leur part est inférieure à 10% (à l'exception du Royaume-Uni avec 15.1%). Les services de voyages, deuxième poste au Luxembourg, ont un poids supérieur à 30% dans les principaux pays touristiques (pays méditerranéens, Autriche), alors qu'ils sont moins importants dans les pays nordiques. Hormis les voyages, ce sont les services de transports et autres services aux entreprises qui occupent les premiers rangs parmi la plupart des pays de l'Union (à l'exception de l'Irlande et de la Grèce).

Tableau 12: Part relative des rubriques de la balance des services (moyenne annuelle 2002-2004)

	Luxem- bourg	Belgique	Alle- magne	France	Pays- Bas	Autriche	Irlande	Finlande	Espagne	Grèce	Italie	Portugal
Parts relatives en %												
Recettes												
Services financiers	58.3	5.8	3.6	1.2	1.2	2.3	9.4	0.5	2.4	0.4	1.1	1.5
Voyages	11.5	18.0	19.0	37.2	14.0	31.8	9.4	23.0	53.1	44.0	43.5	54.2
Autres services aux entreprises	9.0	32.4	26.6	23.7	36.4	15.5	18.7	23.5	18.2	5.4	28.8	15.9
Transports	6.5	23.2	22.8	22.3	28.0	17.5	4.9	24.5	16.2	44.8	15.6	18.7
Services d'assurances	4.9	1.5	5.1	1.6	0.6	3.9	17.6	0.4	0.6	0.8	1.9	0.8
Services informatiques et d'information	4.4	4.7	5.4	1.3	4.0	0.5	35.3	7.5	3.8	0.5	0.7	0.9
Services de communication	3.2	4.3	2.1	2.6	3.7	1.6	2.3	3.3	1.5	1.2	2.2	2.9
Services fournis ou reçus par les admin. publ. , n.c.a.	0.8	3.6	5.9	0.8	2.8	1.5	0.7	1.2	0.9	0.4	1.5	1.3
Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	0.7	0.8	0.7	1.9	1.0	0.6	1.0	0.2	1.1	1.8	1.0	1.2
Redevances et droits de licences	0.5	1.9	3.7	4.2	4.6	0.3	0.6	7.9	0.6	0.1	0.8	0.3
Services de bâtiment et de travaux publics	0.3	3.8	5.1	3.1	3.6	2.2	0.1	5.7	1.4	0.8	2.7	2.4
Services non-alloués	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	22.2	0.0	2.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses												
Services financiers	49.9	6.4	1.6	2.4	1.6	1.9	3.8	0.2	3.3	0.6	1.2	2.3
Voyages	15.2	28.4	36.8	28.6	23.1	26.7	8.5	23.9	19.6	22.5	26.5	29.1
Autres services aux entreprises	13.9	27.8	23.6	27.7	36.9	11.7	42.5	26.1	31.3	8.9	32.5	19.4
Services d'assurances	5.5	1.3	1.9	2.5	1.5	4.3	10.4	1.0	1.7	4.2	2.7	2.1
Transports	4.9	21.7	20.5	26.2	20.7	11.8	3.8	28.7	27.5	49.4	22.3	29.9
Services de communication	3.2	3.4	2.5	2.3	3.6	1.2	1.6	2.7	2.7	2.7	4.0	3.4
Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	2.5	1.0	1.6	2.8	1.2	0.7	0.2	0.4	3.6	2.0	1.5	3.4
Services informatiques et d'information	2.5	3.9	4.2	1.6	3.6	0.9	0.9	5.2	3.5	1.7	1.5	2.6
Services de bâtiment et de travaux publics	1.5	2.2	3.1	1.9	1.6	2.0	0.1	3.5	1.1	0.9	3.4	1.9
Redevances et droits de licences	0.7	2.2	3.2	3.0	4.9	2.8	28.1	6.7	5.1	3.1	2.1	3.9
Services fournis ou reçus par les admin. publ. , n.c.a.	0.2	1.6	0.9	1.2	1.3	0.2	0.1	1.3	0.7	3.9	2.3	2.0
Services non-alloués	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	35.8	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0

Source : Eurostat, calculs STATEC

¹ c.f. explications au chapitre 3.5.

1.3.1. Transports

Les transports comprennent les transports maritime, aérien et autres (tel que transports par route, ferroviaire etc.). Les services de transports de marchandises sont prédominants (avec 77% des recettes et 66% des dépenses), suivis des services annexes et auxiliaires (resp. 13% et 31%) et des services de transports de personnes (resp. 10% et 3%).

Du côté des recettes, les principaux acteurs pour les services de transports de personnes et les services de transports de marchandises sont évidemment de loin les deux grandes compagnies nationales de transports aériens (à savoir Luxair S.A. et Cargolux Airlines International S.A.).

Tableau 13: Les échanges extérieurs de services de transports

	Année						Neuf mois			
	2002		2003		2004 (1)		2004 (1)		2005 (1)	
	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit
Unité: Mio EUR										
Personnes	148	20	137	17	164	31	119	22	146	24
Marchandises	1 136	579	1 137	418	1 228	432	869	312	1 102	364
Services Auxiliaires	175	142	215	184	234	265	183	194	139	226
Total	1 459	742	1 489	620	1 626	727	1 171	528	1 388	614

Source : STATEC, BCL

(1) chiffres provisoires

calculs sur base de chiffres non-arrondis

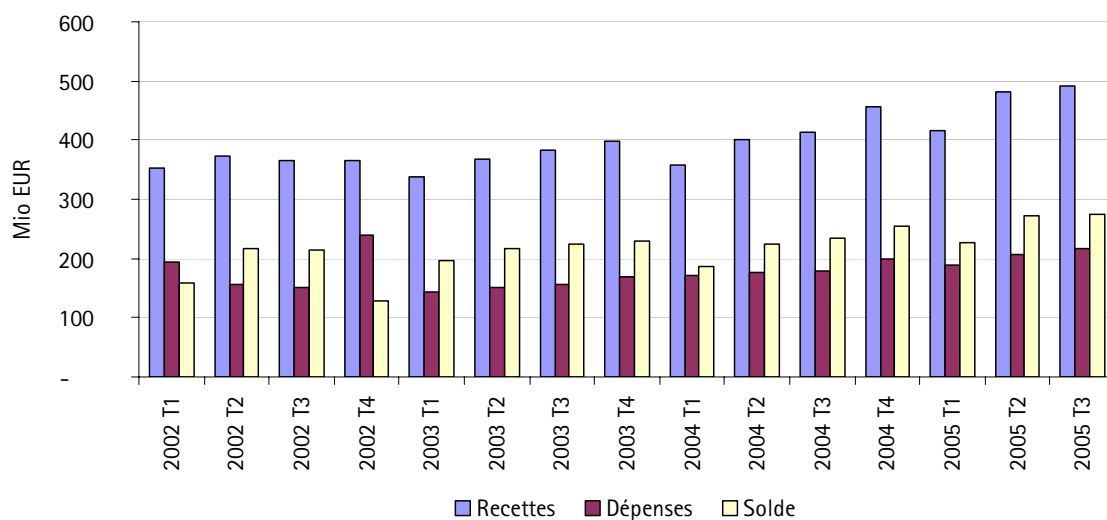
Par contre, au niveau des dépenses ces mêmes sociétés ne représentent en moyenne que respectivement 10% et 25%. En terme de secteur d'activité, les services de transports sont principalement importés par des sociétés de transport et de communications, mais aussi, dans une moindre mesure, par certains acteurs du commerce et de l'industrie.

La ventilation par zone géographique montre que la plupart des services de transports sont importés (65%) ou exportés (55%) sur le marché de l'Union européenne (UE25). Les principaux pays partenaires sont les pays

limitrophes, aussi bien pour les recettes que pour les dépenses.

Entre 2002 et 2004, les recettes de transport ont augmenté de 11%, alors que les dépenses ont diminué de 2%. L'analyse de cette évolution contraire fait apparaître un niveau très élevé des dépenses en 2002: les frais de transport liés à deux lancements de satellites en sont la raison essentielle. Ces phénomènes exceptionnels ressortent tout particulièrement du graphique retraçant l'évolution trimestrielle : le niveau des dépenses est exceptionnellement élevé aux 1^{er} et 4^{ème} trimestres 2002 qui correspondent aux périodes de lancement.

Graphique 10: Évolution trimestrielle des services de transports

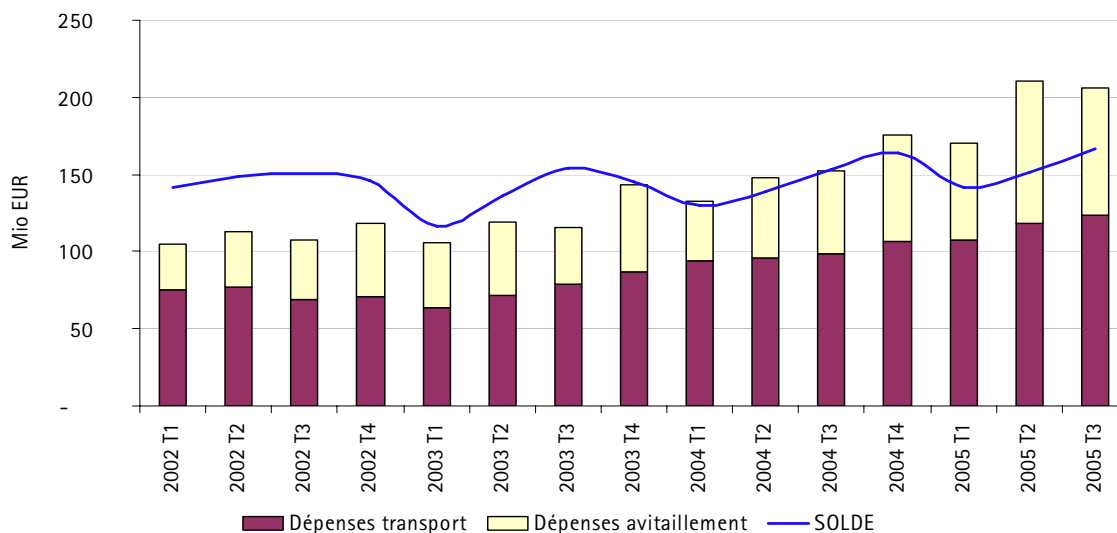


Source: STATEC, BCL

Il serait cependant erroné de déduire de ce dernier tableau, même si le solde croît constamment, que l'activité de transport dégage un excédent sans cesse croissant. En effet, un important poste de charges des sociétés de transport, à savoir les provisions de bord, n'est pas repris sous une rubrique de services, mais sous les échanges de marchandises. En additionnant les charges d'avitaillement, qui sont croissantes, aux échanges de services de transports, le solde reste soumis

à des fluctuations saisonnières et connaît une croissance plus modeste. Selon le rapport annuel 2004 de Cargolux Airlines International S.A. (page 14), la hausse des frais d'exploitation (de plus de 28% entre 2003 et 2004) est attribuée pour un tiers au surplus de consommation de carburant à la suite d'une activité croissante, et pour les deux tiers à la hausse du prix du pétrole entre 2003 et 2004.

Graphique 11: Évolution trimestrielle du solde des services de transports y inclus les dépenses d'avitaillement

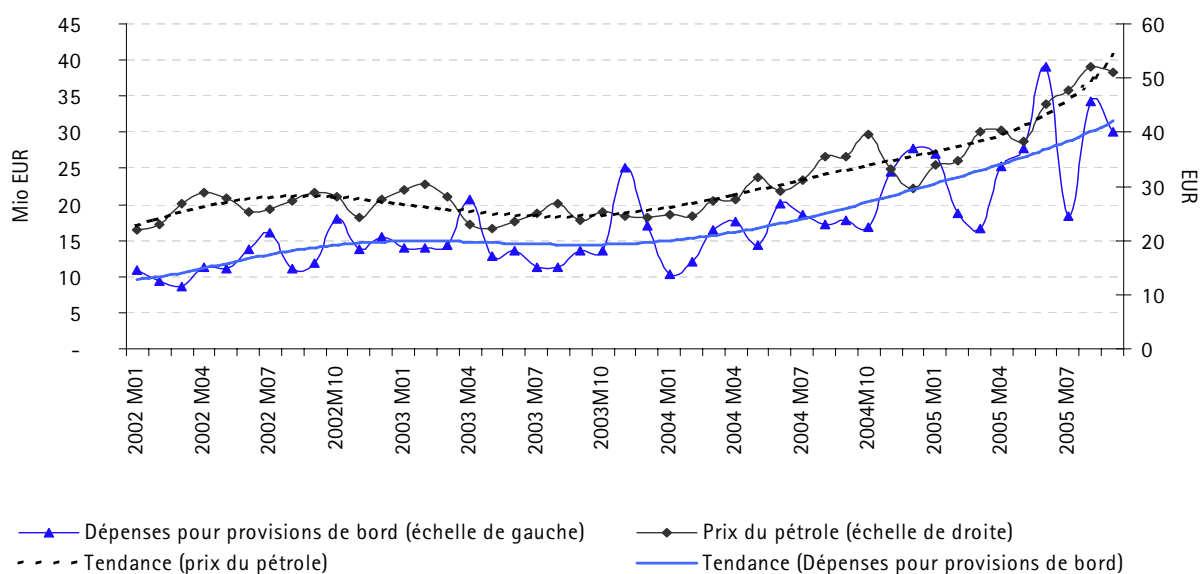


Source: STATEC, BCL

En rapprochant l'évolution des charges pour provisions de bord (reprises dans la BDP) au prix du pétrole (moyenne mensuelle du prix du baril en euro), on peut en déduire

que les dépenses d'avitaillement sont très fortement liées au prix du pétrole, et moins au surplus de consommation de carburant.

Graphique 12: Évolution des dépenses pour provisions de bord et du prix du pétrole (prix du baril en euros)



Source : STATEC, BCL ; Energy information administration (<http://www.eia.doe.gov>)

Des décalages entre l'évolution des deux courbes peuvent exister : ceci est surtout dû au fait que la moyenne mensuelle du prix du pétrole est calculée sur base du prix du marché, alors que les dépenses d'avitaillement sont enregistrées au moment du paiement. Toutefois on peut déceler que les tendances de ces mêmes deux variables sont à peu près parallèles.

En guise de comparaison au niveau de l'Union européenne sur base de la recette/dépense moyenne par emploi intérieur, le Luxembourg se retrouve en deuxième place derrière le Danemark. Grâce au transport maritime, l'activité de transport est, dans ce pays, le plus important secteur en terme d'importation/exportation de services (les services de transports représentent 60% des recettes ainsi que 48% des dépenses totales de services).

1.3.2. Voyages

La rubrique des voyages recouvre essentiellement les biens et services fournis par une économie aux voyageurs non-résidents au cours d'un séjour de moins d'un an¹. Parmi les voyageurs figurent les touristes (c'est-à-dire les voyageurs qui passent au moins une nuit dans le pays visité) et les voyageurs d'un jour (excursionnistes). Les biens et services sont acquis par le voyageur (ou lui sont fournis sans contrepartie, c'est-à-dire donnés) pour qu'il en fasse lui-même usage. Par convention, on exclut de la rubrique des voyages le transport international de passagers qui fait partie intégrante des services de transports.

Les services de voyages sont divisés en deux sous-rubriques :

Voyages à titre professionnel

Cette sous-rubrique reprend l'acquisition de biens et de services par des voyageurs en déplacement professionnel

à l'étranger. Le voyage à titre professionnel comprend également les dépenses personnelles effectuées par les travailleurs saisonniers et frontaliers.

Voyages à titre personnel

Les voyages à titre personnel se rapportent aux biens et services acquis par les voyageurs qui se rendent à l'étranger à des fins autres que professionnelles, par exemple pour y passer leurs vacances, rendre visite à des parents ou faire tout simplement des achats personnels (emplettes). Par ailleurs, les «voyages personnels» englobent également les dépenses effectuées par les personnes qui se déplacent à l'étranger pour des raisons médicales, de même que les dépenses des étudiants à l'étranger pour leurs études (frais d'inscription, logement, nourriture).

Méthodes et sources

D'une façon générale, la consommation totale des non-résidents sur le territoire national est évaluée sur base d'une multitude de paramètres pour six fonctions de consommation : alcool, tabac, carburant, hôtels, restaurants/café et autres biens et services. Afin de déterminer les dépenses des frontaliers sur le territoire national, un montant mensuel «per capita», établi par fonction de consommation et pays de résidence sur base des enquêtes de 2002 et 2003, est multiplié mensuellement par le nombre de frontaliers du pays de résidence respectif tout en tenant compte de l'évolution des prix.

Pour ce qui est des dépenses de voyages des résidents à l'étranger, les résultats issus de l'enquête trimestrielle servent de base principale. Des ajustements sont faits pour éliminer la part des dépenses effectuées au

Luxembourg et une estimation concernant les services de voyages reçus à l'étranger sans contrepartie financière² complète les résultats. Pour les dépenses liées à l'éducation on met en rapport le nombre d'étudiants et une dépense «per capita» estimée.

Les principales sources sont :

Enquêtes

- Enquêtes 2002 et 2003 «Les salariés frontaliers et leur dépenses au Luxembourg» réalisées conjointement par le STATEC et le CEPS instead (ZANARDELLI Mireille (2005) in STATEC, cahier économique n°100)

- Enquête trimestrielle «Tourismusvolumen und Reiseverhalten der Wohnbevölkerung des Grossherzogtums Luxemburg» (STATEC, Bulletin n°6-2005).

¹ La règle d'un an ne s'applique cependant pas aux étudiants ni aux patients qui reçoivent des soins médicaux.

² Contrairement aux normes prévalant dans d'autres statistiques, la BDP reprend également les biens et services fournis aux voyageurs sans contrepartie, c'est-à-dire ceux qui leur sont offerts. Dans ces cas, une contre-écriture est passée au poste des transferts courants (FMI, Manuel de la BDP, §250 et FMI, Textbook ; §336).

Autres statistiques

- Prix à la consommation au Luxembourg et dans les pays limitrophes.
- Nombre de frontaliers entrants et sortants.
- Statistiques d'hébergement.
- Chiffre d'affaires mensuel de la branche «commerce».

Sources administratives

- IGSS (Inspection générale de la sécurité sociale) : rapport annuel (évaluation des dépenses de santé à l'étranger).

- Administration des douanes : ventes mensuelles de «signes» (bandelettes fiscales).

- OCRA (Office commercial du ravitaillement): livraisons mensuelles de produits pétroliers à la consommation intérieure.

- CEDIES (Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur) : nombre d'étudiants résidents à l'étranger.

- SCRIPT (Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques) : données concernant les études préscolaires, primaires et secondaires à l'étranger.

Sur une base annuelle les services de voyages laissent un solde excédentaire, c'est-à-dire que les recettes dépassent les dépenses. Ceci est vrai non seulement pour 2004, mais ce phénomène peut être observé pour toutes les années de la dernière décennie. L'origine de cette situation se trouve principalement dans les ventes de produits «accisables» (tabac, carburant, alcool) à des non-résidents de passage ou en vacances sur le territoire national¹.

Comme l'acquisition de biens et services par les salariés frontaliers pour leur usage personnel (donc en ce compris les produits mentionnés ci-avant) est comptabilisée au niveau des voyages à titre professionnel, cette sous-rubrique laisse traditionnellement un important excédent qui compense largement le déficit imputable aux voyages à titre personnel.

Les enquêtes menées en 2002 et 2003 (STATEC, 2003 et STATEC, 2005) sur les dépenses réalisées par les frontaliers au Luxembourg ont mis en évidence que ces derniers dépensent en moyenne près de 8 000 euros par an sur le territoire luxembourgeois.

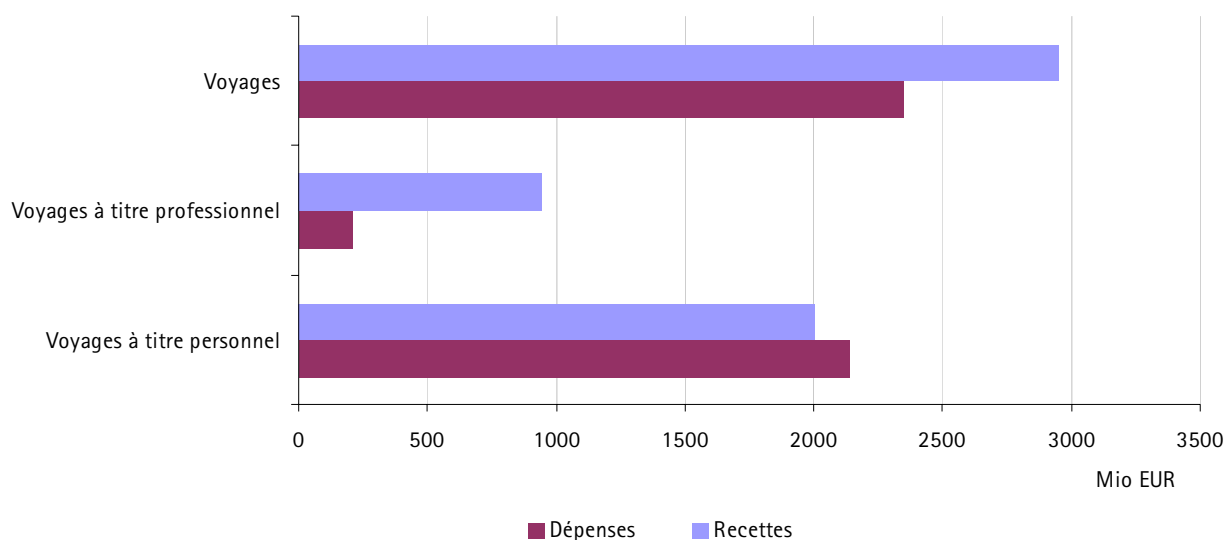
Par ailleurs, une analyse du phénomène frontalier dans la Grande Région avec en particulier une étude sur «les

comportements de dépenses des frontaliers sur le territoire luxembourgeois» a fait l'objet d'une publication dans la série des cahiers économiques. Cette étude (Zanardelli, 2005) met en avant les fortes disparités constatées dans le comportement de dépenses des frontaliers : une très grande diversité apparaît à la fois pour ce qui est de la dépense moyenne, notamment par pays de provenance, et en ce qui concerne la typologie des biens et services acquis. En effet, pour certains frontaliers la dépense effectuée au Luxembourg concerne exclusivement les produits soumis à accises (carburant, tabac, alcool), alors que pour d'autres, presque aussi nombreux, les dépenses sont beaucoup plus diversifiées, en passant par l'alimentation, les vêtements ou les biens d'équipement pour le logement et en incluant aussi des dépenses de loisirs.

Au fil des années, l'ensemble des recettes et des dépenses de voyages affichent des taux de progression réguliers et similaires, avec, pour la période 1995-2005, un taux d'accroissement annuel moyen de 8.7% pour les exportations et de 8.1% pour les importations. Sur une base trimestrielle, le taux d'accroissement moyen le plus élevé est chaque fois constaté au quatrième trimestre, tant pour les crédits (9.5%) que pour les débits (9.2%).

¹ Il est cependant à noter que – par convention – les approvisionnements de gasoil routier sur le territoire national par des transporteurs professionnels non-résidents sont repris au niveau des exportations de biens.

Graphique 13: Échanges de services de voyages en 2004

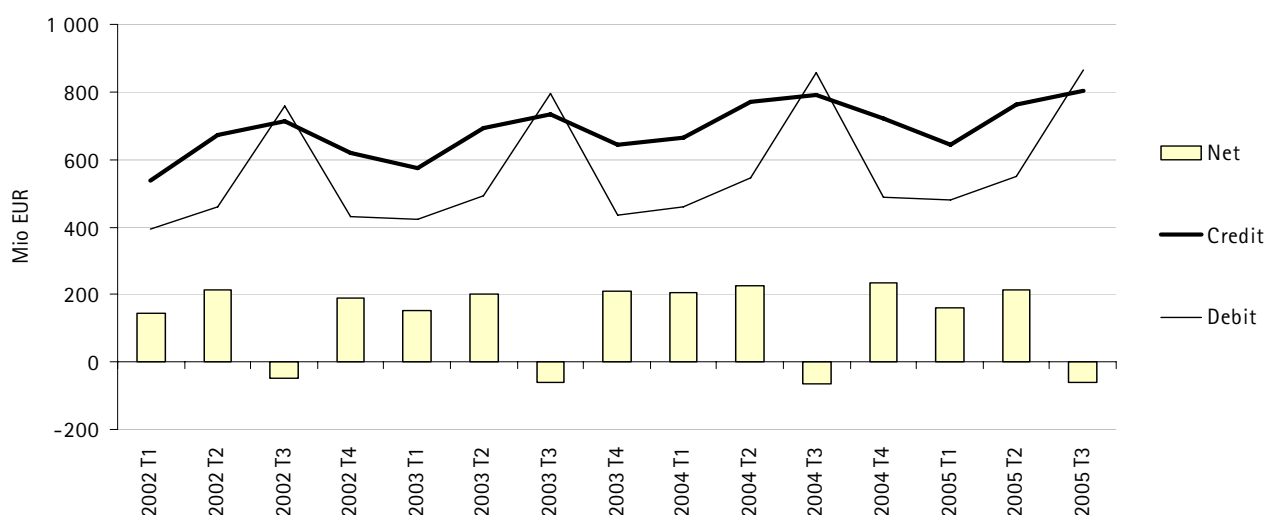


Source: STATEC, BCL

Le profil intra-annuel fait ressortir qu'au troisième trimestre les départs en vacances des résidents occasionnent un déficit du poste des voyages qui est compensé par les excédents dégagés dans les autres trimestres. L'été reste donc la période de prédilection des résidents pour le départ en vacances. En revanche, les recettes présentent une série beaucoup plus lisse. Non

pas que la statistique d'hébergement ne fasse pas ressortir un profil saisonnier particulièrement prononcé (avec une très légère tendance à la réduction), mais la prise en compte des achats (réguliers) de biens («accisables» surtout) sur le territoire national par des non-résidents aplanit le profil saisonnier.

Graphique 14: Résultats trimestriels des services de voyages (2002-2005)



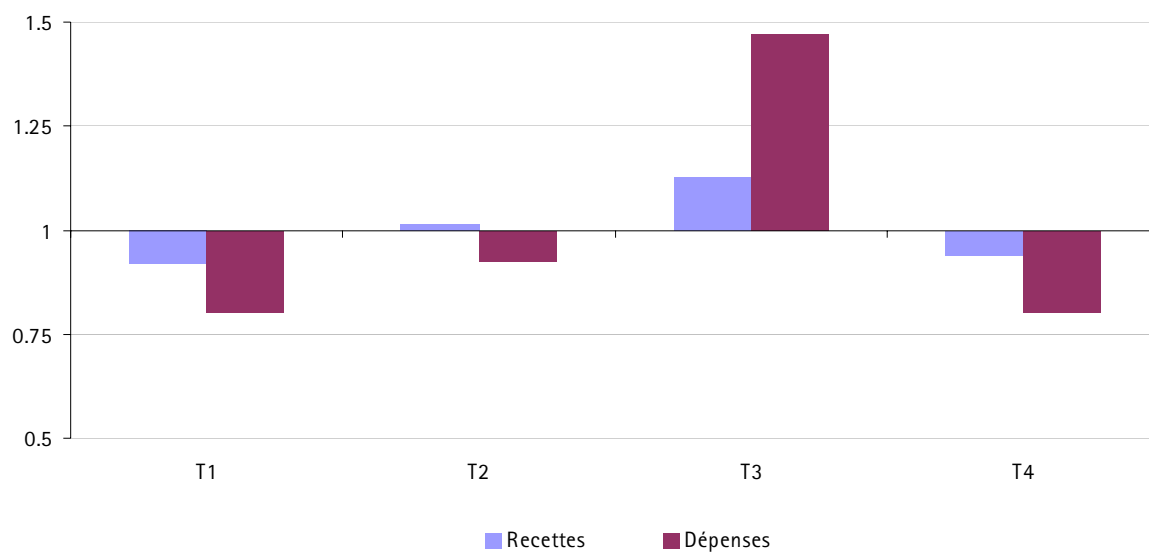
Source : STATEC, BCL

Par ailleurs, le profil saisonnier des recettes est moins prononcé que celui des dépenses et nettement moins que

celui issu de la statistique d'hébergement au Luxembourg¹.

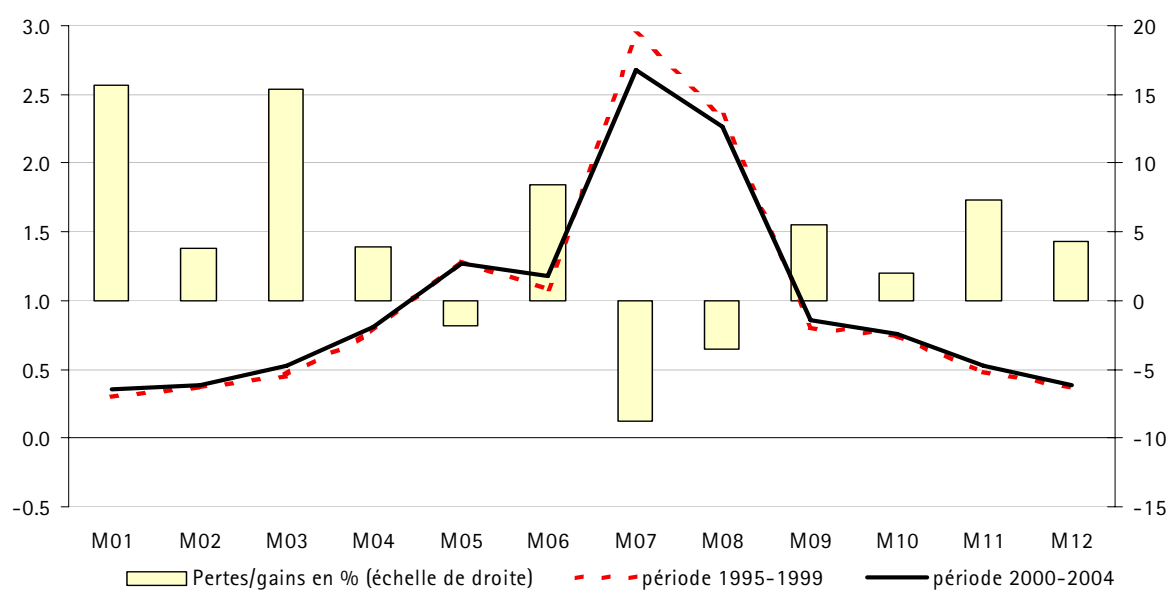
¹ L'étude des coefficients saisonniers permet de faire des comparaisons entre les mois/trimestres d'une année et d'examiner l'importance de chacune des périodes par rapport à la moyenne annuelle.

Graphique 15: Services de voyages: coefficients trimestriels (1995-2005)



Source : STATEC

Graphique 16: Statistiques d'hébergement: coefficients saisonniers - nuitées



Source : STATEC

Recettes et dépenses ventilées par pays de provenance respectivement de destination des voyageurs

C'est sans surprise qu'on note que les pays de provenance des voyageurs, de même que les destinations préférées des résidents, sont les pays limitrophes. Cependant ces résultats ne reflètent pas le comportement touristique proprement dit du fait de la prise en compte des achats transfrontaliers de biens de consommation. Ceci est tout particulièrement visible au niveau des recettes au titre de voyages d'affaires, où la quasi-totalité (plus de 92%) est en provenance des pays limitrophes et où la hiérarchie suit le nombre de frontaliers originaires des pays respectifs (la France devant la Belgique et l'Allemagne). Ce phénomène, moins prononcé toutefois, s'observe également pour les recettes de voyages à titre personnel. Alors que l'importance des Pays-Bas n'étonne pas (quelque 15%), la relative importance du Royaume-Uni (7%) peut surprendre. Ce phénomène s'explique par la prise en compte des achats de tabac par des originaires du Royaume-Uni au Luxembourg¹. Cependant une régression des ventes de cigarettes à cette clientèle a pu être notée tout particulièrement depuis 2005.

Pour ce qui est des dépenses, on constate que quelque 23% des voyages d'affaires se font hors de l'union

monétaire. La présence de centres financiers importants en dehors de la zone euro (Royaume-Uni, Suisse) avec lesquels des établissements et auxiliaires financiers résidents sont en relation d'affaires, peut expliquer cette part relative non-négligeable. En ce qui concerne les dépenses de voyages à titre personnel on retient dans l'ordre, derrière les pays limitrophes (France, Allemagne, Belgique), l'Italie (5.9%), l'Espagne (5.7%) et le Portugal (4.2%). Pour ce dernier pays une certaine partie représente des biens et services donnés sans *quid pro quo* à des voyageurs résidents².

A l'instar de ce qui est dit plus haut pour les recettes, l'inclusion des dépenses transfrontalières effectuées par les excursionnistes, étudiants et patients résidents confère à la ventilation géographique des dépenses une autre dimension que celle issue des statistiques liées au tourisme (c'est-à-dire celles concernant les voyageurs qui passent au moins une nuit à l'étranger). Ainsi la part relative attribuée aux pays limitrophes pour les voyages à titre personnel dans le cadre BDP dépasse largement celle provenant des statistiques liées au tourisme (STATEC, Bulletin n°6-2005).

Tableau 14: Ventilation géographique – parts relatives (moyenne 2002-2004)

	Total voyages		Voyages d'affaires		Voyages à titre personnel	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	Parts relatives en %					
Europe	98.5	96.4	98.7	94.6	98.4	96.6
Intra-EU25	97.6	91.8	97.7	89.5	97.6	92.0
Intra-EMU12	91.2	86.2	95.0	76.9	89.4	87.2
Pays limitrophes	79.4	63.4	92.2	59.4	73.4	63.8
France	29.8	26.7	45.7	21.1	22.3	27.3
Belgique	28.1	17.1	28.5	17.4	27.9	17.1
Allemagne	21.5	19.6	18.0	21.0	23.2	19.5
Pays-Bas	10.4	2.7	0.9	3.4	15.0	2.6
Extra-EMU12	8.8	13.8	5.0	23.1	10.6	12.8
Royaume-Uni	5.2	3.0	1.7	6.6	6.9	2.6
Extra-EU25	2.4	8.2	2.3	10.5	2.4	8.0
Amérique	0.9	1.4	0.7	2.0	1.0	1.4
Danemark	0.6	0.8	0.2	1.1	0.9	0.8
Italie	0.5	5.9	0.7	6.4	0.4	5.9
Asie	0.4	0.8	0.5	2.5	0.4	0.7
Espagne	0.3	5.4	0.5	3.1	0.2	5.7
Portugal	0.2	3.9	0.1	1.5	0.3	4.2
Suède	0.2	0.7	0.2	1.7	0.1	0.6
Afrique	0.1	1.3	0.1	0.9	0.2	1.3
Autriche	0.1	2.8	0.1	1.4	0.1	2.9
Irlande	0.1	0.4	0.1	0.7	0.1	0.4
Finlande	0.1	0.2	0.1	0.3	0.0	0.2
Grèce	0.1	1.3	0.1	0.6	0.0	1.4
Océanie	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0

Source : STATEC, BCL

¹ Stricto sensu on devrait exclure du poste des voyages en BDP les biens achetés par un voyageur pour les revendre dans son économie ou ailleurs. Cependant, par suite de considérations pratiques et par un souci de cohérence avec d'autres statistiques, la totalité des ventes de tabac (muni de banderoles fiscales) à des personnes physiques non-résidentes est reprise au niveau des voyages.

² Voir encart « Méthodes et sources ».

1.3.3. Services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurances fournies aux non-résidents par les compagnies résidentes et vice versa. Ils recouvrent les services d'assurance dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, responsabilité civile, incendie, etc.) et la réassurance.

Les services internationaux d'assurance directe correspondent à la charge de services incluse dans les primes ainsi que les frais de services auxiliaires afférents aux contrats d'assurance et non pas à la totalité des primes proprement dites. La différence entre les primes encaissées et le service imputé (calculé) est portée soit en « transferts courants » pour les assurances non-vie et les réassurances, soit en « autres investissements » pour les assurances-vie et les réassurances – captives.

En termes de ventilation géographique, il faut noter que les principaux partenaires – tant à l'exportation qu'à l'importation – se trouvent à l'intérieur de l'Union européenne (autour des 88%). Les pays prédominants

sont les pays limitrophes, c'est-à-dire l'Allemagne, la France et la Belgique.

Cette concentration sur le marché européen est induite par plusieurs directives qui ont été successivement adoptées en matière d'assurance-vie et d'assurance dommages. Elles réglementent les principes de libre prestation de services et de libre établissement et instituent un régime de "licence unique". La "licence unique" permet à une société d'assurance agréée par l'autorité de contrôle de son siège social de commercialiser ses prestations de services sur le territoire de tout autre État de l'Espace économique européen : soit en libre établissement, autrement dit en y installant une succursale, soit en libre prestation de services (LPS), autrement dit sans être implantée dans cet autre État. Ces évolutions de la législation européenne sont également à l'origine du développement récent du secteur d'assurance au Luxembourg.

Le tableau ci-dessous reprend le nombre d'entreprises qui profitent de ces directives :

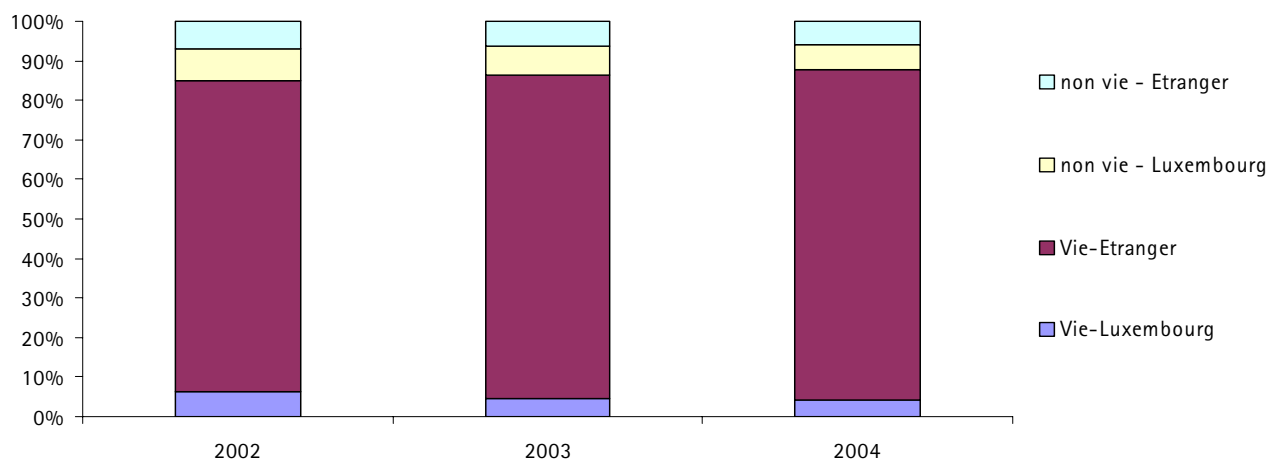
Tableau 15: Évolution du nombre d'entreprises d'assurances

	Année		
	2002	2003	2004
Nombre d'entreprises autorisées à travailler au Luxembourg			
Libre Etablissement	13	14	16
Libre prestations de services	481	508	537
Nombre d'entreprises luxembourgeoises autorisées à opérer à l'étranger			
Libre Etablissement	17	19	19
Libre prestations de services	81	84	69

Source : Commissariat aux Assurances (Rapports annuels 2002 à 2004)

L'envergure de l'activité des succursales étrangères et des entreprises autorisées à travailler au Luxembourg en libre

service peut être soulignée par la ventilation des primes encaissées pour les trois années sous revue :

Graphique 17: Ventilation des primes d'assurance encaissées (2002-2004)

Source : Commissariat aux Assurances (Rapports annuels 2002 à 2004)

Du côté de la réassurance, le marché est aussi très ouvert. Parmi les 273 entreprises établies au Luxembourg en 2004, seules 26 sociétés ont une maison-mère dont l'origine se trouve au Luxembourg (Commissariat aux Assurances, 2005). Cette proportion n'a guère évolué au cours des dernières années.

En guise de comparaison entre les pays de l'Union européenne, on peut noter que deux pays connaissent un profil similaire (les dépenses représentent à peu près deux tiers des recettes) et se distinguent nettement des autres pays en terme de recettes / dépenses par emploi intérieur (plus que 10 fois plus élevées que celles de l'Autriche qui se trouve au 3^{ème} rang). Il s'agit du Luxembourg et de l'Irlande ; dans ce dernier pays le secteur des assurances est un deuxième pilier en terme d'échanges extérieurs de services (derrière les services informatiques qui y sont prépondérants).

En ce qui concerne les services d'assurance exportés, l'évolution est croissante pour les années observées. Au cours de la période sous revue, les services d'assurance-vie ainsi que les services de réassurance se sont souvent disputés la place de service d'assurance prédominant : en 2002, les exportations de services de réassurance ont été les plus importantes, par contre en 2003 et 2004, le secteur de l'assurance-vie a été prépondérant. Ceci est étroitement lié à l'activité des marchés respectifs : ainsi les primes encaissées pour l'assurance-vie ont augmenté de 15% entre 2002 et 2003 (suite à la hausse des ventes de produits pour lesquels le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance (Commissariat aux Assurances, 2004)), alors que les primes encaissées par la réassurance luxembourgeoise ont diminué de 14% (suite à une baisse d'activité de quelques acteurs de taille (Commissariat aux Assurances, 2004)).

Tableau 16: Les échanges extérieurs de services d'assurance

	Année								Neuf mois	
	2002		2003		2004 (1)		2004 (1)		2005 (1)	
	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit
Unité: Mio EUR										
Services d'assurance-vie	379	16	448	11	470	21	335	16	363	12
Services d'assurance non-vie (2)	119	77	153	53	128	57	90	41	116	49
Services de réassurance	433	182	377	156	416	172	313	127	288	123
Services auxiliaires et commissions	165	543	162	520	170	561	118	412	116	414
Total	1 095	818	1 141	740	1 184	812	856	595	883	598

Source : STATEC, BCL

(1) chiffres provisoires

(2) y inclus les services d'assurance de transport: les services d'assurance non-vie comprennent donc essentiellement les deux branches suivantes:
RC véhicules maritimes, lacustres et fluviaux ainsi que les pertes pécuniaires diverses calculs sur base de chiffres non-arrondis

Les données de la balance des paiements (BDP) pour 2004 restent en partie basées sur des estimations, étant donné que les chiffres de base n'ont pas encore été disponibles lors de la clôture de la production de séries statistiques. Du rapport 2004 du Commissariat aux Assurances paru récemment, on peut déduire que les données réelles pour l'année 2004 semblent même être légèrement supérieures aux estimations enregistrées pour la BDP, au moins pour ce qui est des services d'assurance-vie et d'assurance non-vie. Par contre, le

total des services de réassurance sera probablement un peu moins élevé (Commissariat aux Assurances, 2004).

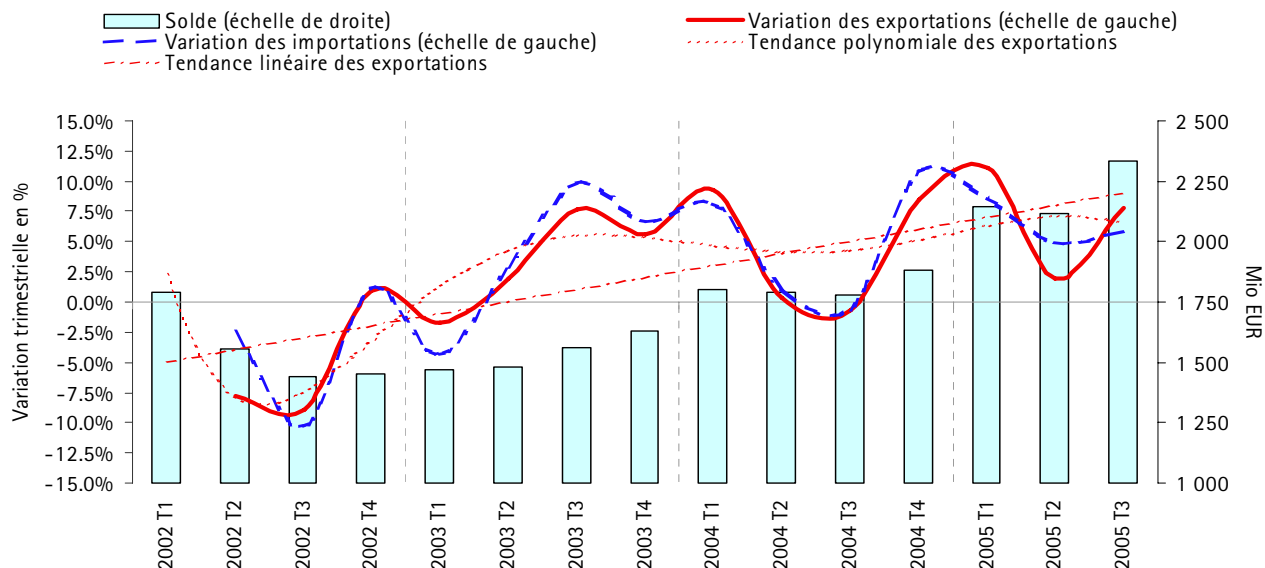
Les services d'assurance importés ont connu une progression régulière entre 1995 et 2005 - à l'exception de l'année 2002 où ils ont enregistré un pic, notamment à cause des primes d'assurance payées pour le lancement de deux satellites et d'une activité de réassurance très importante. En général, les services auxiliaires et les commissions de cession restent les dépenses les plus importantes des services d'assurance.

1.3.4. Services financiers

Les échanges internationaux de services financiers constituent le premier poste de la balance des services, leur part relative s'élevant en moyenne à environ 58% du côté des recettes et à 50% du côté des dépenses. En 2004, le surplus dégagé par les services financiers compense à lui seul les soldes déficitaires des trois balances partielles (biens, revenus et transferts courants).

Après le niveau record atteint en 2000, le solde des services financiers s'est détérioré progressivement en 2001 et 2002 pour se stabiliser seulement à partir du troisième trimestre de 2002. La principale cause de ce ralentissement a été l'incertitude quant à une intervention militaire éventuelle des États-Unis en Irak qui a pesé sur les marchés financiers et qui s'est étendue au-delà du premier trimestre 2003 marquant le début de la guerre en Irak.

Graphique 18: Évolution des échanges internationaux de services financiers



Source : STATEC, BCL ; calculs STATEC

Ce n'est qu'au milieu de l'année 2003 que le secteur financier a commencé à bénéficier de la reprise sur les marchés financiers et que l'on a pu constater une nette amélioration du solde des échanges internationaux de services financiers. Cette évolution est allée de pair avec une hausse conséquente des exportations et importations de services financiers durant les trimestres suivants. À partir du deuxième trimestre 2004, leur rythme de

croissance s'est affaibli (avec une stabilisation du solde) pour marquer le pas au cours du troisième trimestre. Ce recul n'a pourtant été que passager, même s'il s'est traduit par des émissions nettes en chute pendant le troisième trimestre, ainsi que par une légère baisse de l'actif net des OPC dues à un certain essoufflement sur les marchés boursiers.

Après ce faible ralentissement, les exportations et importations de services financiers ont repris de plus belle et ont augmenté à des taux avoisinant les 10%, ce qui n'est pas resté sans répercussion sur le solde qui s'est envolé au premier trimestre 2005. Depuis la reprise de

l'activité financière internationale au troisième trimestre 2003, c.à.d. dans un intervalle de deux ans, le solde des services financiers s'est amélioré de près de 50%, passant de quelque 1.6 milliard d'euros au troisième trimestre 2003 à plus de 2.3 milliards au troisième trimestre 2005.

Tableau 17: Services financiers par groupe d'opérateurs résidents

	Année			Neuf mois		Année		Neuf mois
	2002	2003	2004 (1)	2004 (1)	2005 (1)	2003/02	2004/03	2005/04
	Unité : Mio EUR					Variation en %		
Recettes	12 968	12 791	15 454	11 359	14 158	-1.4	20.8	24.6
dont OPC	10 999	10 933	13 312	9 809	12 376	-0.6	21.8	26.2
dont banques	1 931	1 812	2 043	1 476	1 699	-6.2	12.7	15.1
Dépenses	6 724	6 647	8 207	5 992	7 622	-1.1	23.5	27.2
dont OPC	5 569	5 523	6 968	5 134	6 547	-0.8	26.2	27.5
dont banques	1 093	1 053	1 105	780	913	-3.7	4.9	17.0
Solde	6 244	6 144	7 247	5 366	6 536	-1.6	18.0	21.8
dont OPC	5 430	5 409	6 344	4 675	5 829	-0.4	17.3	24.7
dont banques	839	759	938	696	787	-9.5	23.6	13.0

Source : STATEC, BCL ; calculs STATEC

(1) chiffres provisoires

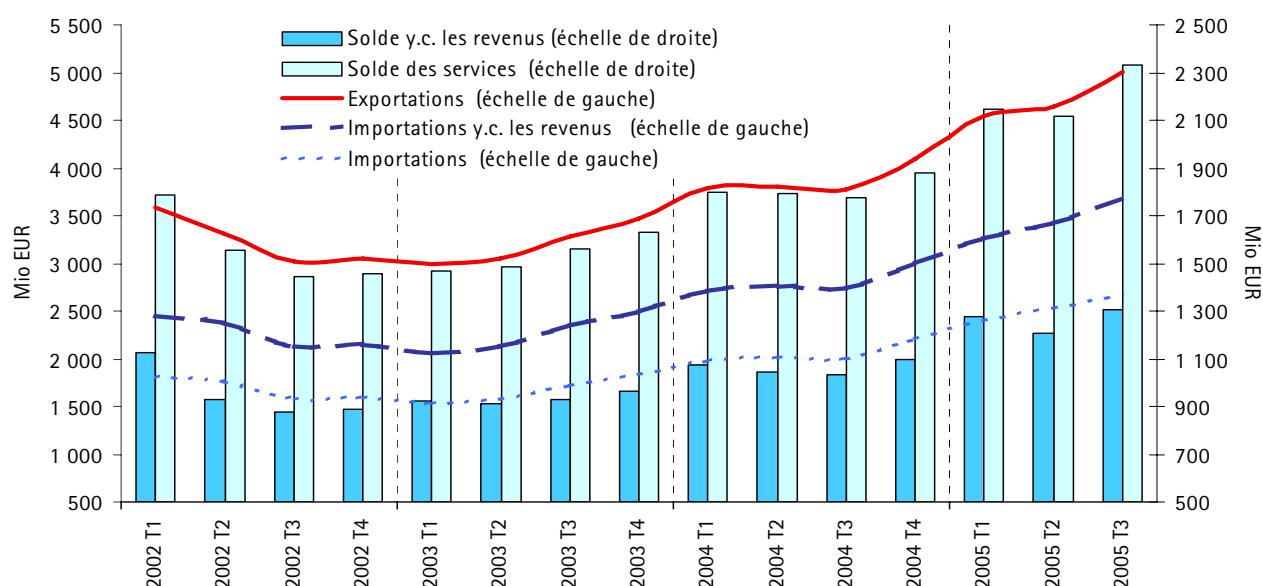
calculs sur base de chiffres non-arrondis

Une analyse plus approfondie du secteur financier au Luxembourg montre l'importance prépondérante qu'y tient l'industrie des fonds d'investissement. Elle est non seulement la plus importante en Europe, mais elle a aussi la particularité d'être presque exclusivement orientée vers l'étranger. Alors que la plupart des industries de fonds européennes sont tournées vers leur marché domestique, les détenteurs de parts d'OPC domiciliés au Luxembourg sont principalement non-résidents et leurs fonds sont

distribués vers plus de 150 pays à travers le monde. A titre de comparaison, la part des non-résidents détenant en lien direct des parts d'OPCVM en France ne s'élève qu'à 4.8%¹ au 30 juin 2004. La situation unique dans laquelle se trouve le Luxembourg explique en grande partie le poids élevé (85% en moyenne) des services imputés aux détenteurs non-résidents de parts d'OPC dans les exportations totales de services financiers.

¹ Source : AFG (Association française de la gestion financière), analyse effectuée sur un échantillon représentatif à 84.6%.

Graphique 19: Les services financiers dans la balance courante

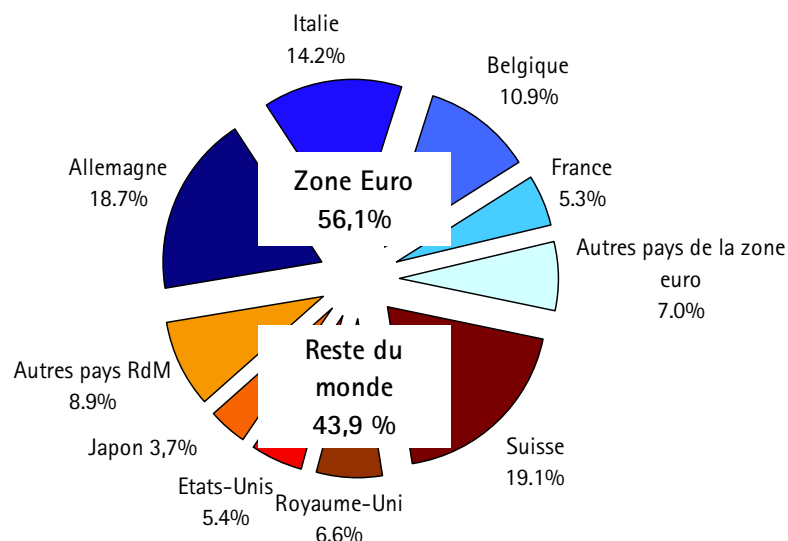


Source : STATEC, BCL ; calculs STATEC

Le rôle important de plate-forme internationale de distribution que tient l'industrie des fonds d'investissements au Luxembourg implique qu'une grande partie des recettes imputées aux investisseurs non-résidents soit reversée à l'étranger. Ces rétrocessions s'effectuent, soit sous forme de commissions (services),

soit sous forme de dividendes. Au niveau de la balance courante, les dividendes sont enregistrés sous la rubrique des revenus. En prenant en considération ces dépenses directement liées à l'activité du secteur financier, le solde net des seuls échanges de services financiers sera diminué en moyenne de 40%.

Graphique 20: Répartition géographique des exportations de services financiers (Moyenne annuelle 2002-2004)



Source : STATEC, BCL ; calculs STATEC

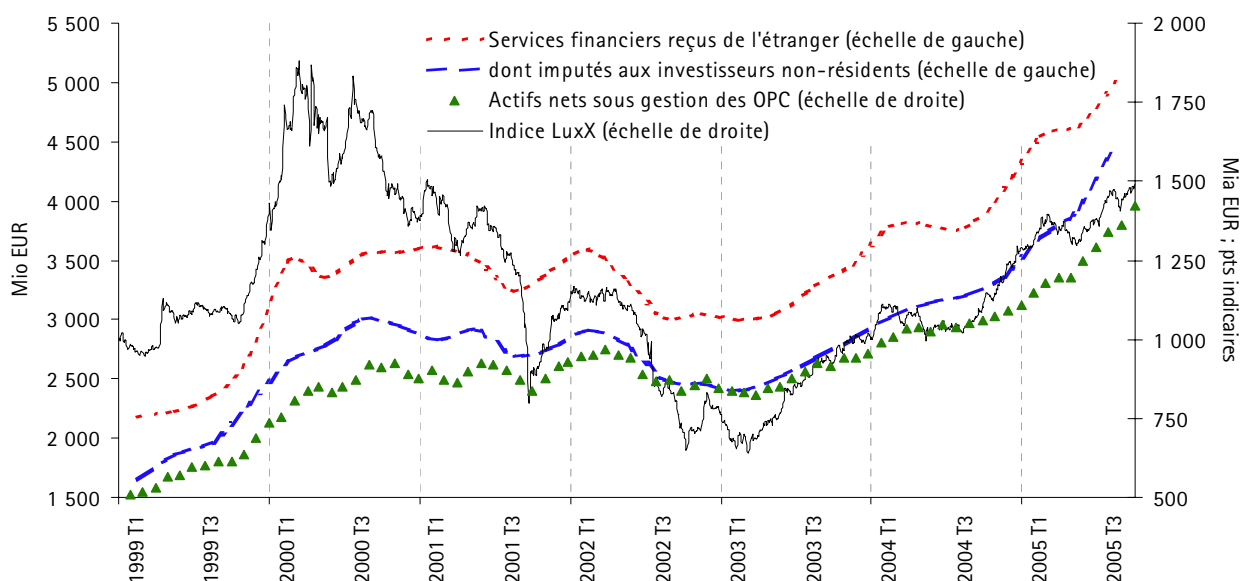
L'origine géographique des recettes de services financiers témoigne également de la prépondérance du secteur OPC. En effet, on retrouve parmi les principaux pays à l'exportation ceux d'où sont originaires la majorité des promoteurs des OPC luxembourgeois, ainsi que les

principales destinations des revenus générés par les OPC résidents. Plus de la moitié des services financiers (56%) sont exportés vers les pays de la zone euro et près des deux tiers vers l'Union européenne.

Les échanges internationaux de services financiers avec les trois pays limitrophes du Luxembourg s'élèvent à plus d'un tiers. Le principal pays partenaire du Luxembourg est

la Suisse (19.1%), suivie de très près par l'Allemagne (18.7%).

Graphique 21: Exportations de services financiers, secteur OPC et effet boursier

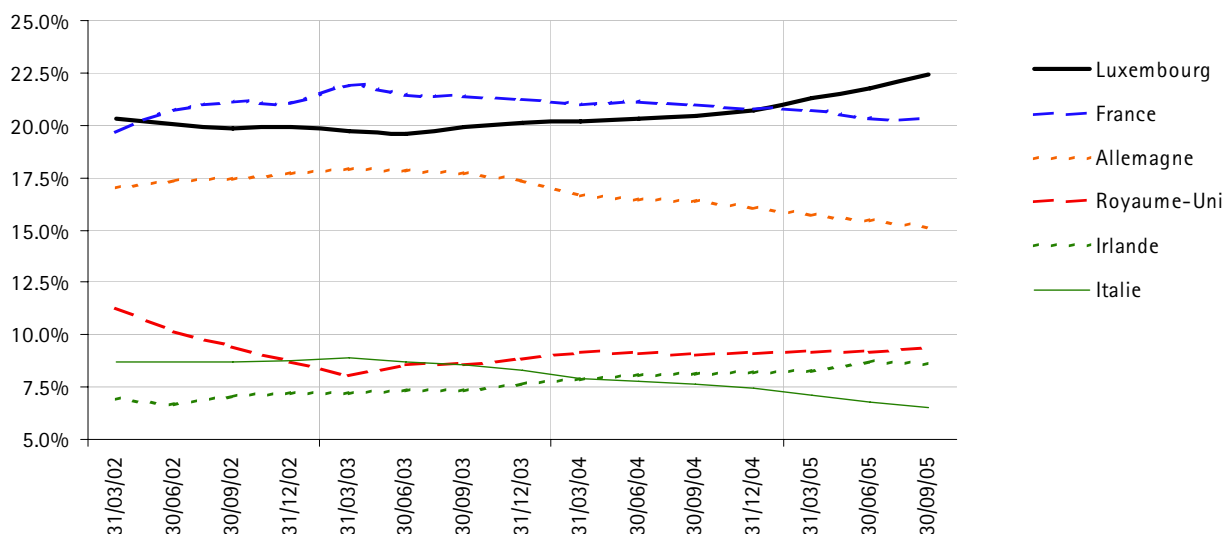


Source : STATEC, BCL, Bourse de Luxembourg, CSSF ; calculs STATEC

La baisse des exportations de services financiers au cours de l'année 2002 et leur stabilisation début 2003 s'expliquent en grande partie par la chute des marchés boursiers qui a fait diminuer la valeur des actifs gérés par les OPC luxembourgeois et par conséquent réduit d'autant les commissions imputables aux non-résidents. En mars 2003 (date de la guerre en Irak et de la chute boursière), l'actif net géré par les fonds résidents a atteint son niveau le plus bas depuis près de trois ans avec 824 milliards d'euros. Avec la reprise des marchés

boursiers au cours de l'année 2003, le secteur des OPC luxembourgeois s'est peu à peu remis. La tendance à la hausse des encours depuis cette époque n'a été que légèrement freinée au cours du troisième trimestre 2004 où l'on a noté un certain ralentissement de performance des fonds résidents se traduisant par une chute sensible des émissions et rachats de parts d'OPC (-30%), accompagnée d'une faible baisse des actifs nets sous gestion.

Graphique 22: Part relative des principaux pays dans l'actif total sous gestion des fonds de l'Union européenne



Source : EFAMA (European Fund and Asset Management Association) ; calculs STATEC

A partir de 2004, les exportations de services financiers dépassent les montants records enregistrés au cours de l'année 2000, alors qu'à cette époque les titres sur les marchés boursiers étaient mieux cotés. Sur les quatre dernières années, le nombre d'OPC domiciliés au Luxembourg s'est accru en moyenne annuelle de près de 13% et celui des compartiments même de plus de 20%. Bien que la valeur par titre du portefeuille des OPC ait été plus élevée en 2000, les encours ont été bien supérieurs en 2004 en raison du nombre plus important de titres détenus. Cette conjonction de deux facteurs explique aussi l'évolution fulgurante des exportations de services financiers en 2004 et 2005.

Entre décembre 2001 et septembre 2005, l'actif net se sera apprécié de plus de 53% (1% en moyenne par mois), performance largement supérieure à la moyenne européenne et inégalée par les autres places financières, à l'exception de l'Irlande (mais dont les encours ne représentent que 38% de ceux du Luxembourg). En même temps, la part de marché des fonds domiciliés au Luxembourg (en termes d'actifs nets) est passée de 20.5% à 22.4%. L'industrie des fonds luxembourgeoise, qui avait perdu son premier rang parmi les pays européens début 2002, récupère celui-ci près de trois années plus tard. A la fin de l'année 2005, les encours sous gestion des OPC de droit luxembourgeois ont dépassé les 1 500 milliards d'euros (1 525 milliards au 31/12/2005), niveau encore jamais atteint auparavant.

Tableau 18: Actifs nets des principales industries européennes de fonds d'investissement

	31/12/01	31/12/02	31/12/03	31/12/04	30/09/05	45 mois	31/12/01	30/09/05
	Unité : Mia EUR / variation en %						Parts relatives en %	
Luxembourg	928	845	953	1 106	1 424	53.3	20.5	22.4
France	875	891	1 008	1 110	1 282	46.4	19.3	20.2
Allemagne	796	751	822	855	956	20.1	17.6	15.1
Royaume-Uni	498	370	419	487	591	18.9	11.0	9.3
Irlande	284	304	362	435	543	91.2	6.3	8.6
Italie	412	372	393	397	412	0.0	9.1	6.5
Espagne	179	173	205	238	269	49.7	4.0	4.2
Europe	4 536	4 241	4 743	5 342	6 342	39.8	100.0	100.0

Source : EFAMA (European Fund and Asset Management Association) ; calculs STATEC

calculs sur base de chiffres non-arrondis

La majeure partie de la progression des encours nets sous gestion (à savoir les trois-quarts en 2003 et 2004 et plus de la moitié en 2005) s'explique par des souscriptions nettes (émissions diminuées des rachats). Ces émissions nettes de parts d'OPC ne sont pourtant pas uniquement

générées par l'évolution positive sur les marchés boursiers. Le secteur des OPC doit son excellente santé non seulement à des facteurs conjoncturels, mais aussi structurels.

Tableau 19: Facteurs de croissance des actifs nets sous gestion des fonds luxembourgeois

		Année		Neuf mois
		2003	2004	2005
Unité : Mia EUR				
Actifs nets				
	variation en valeur	109	153	317
	variation relative	12.9%	16.0%	28.7%
	dont marchés boursiers (hors EN)	3.1%	4.1%	13.0%
Emissions nettes (EN)				
	variation en valeur	83	114	174
Contribution dans la hausse de l'actif net				
	Emissions nettes	75.9%	74.4%	54.8%
	Marchés boursiers	24.1%	25.6%	45.2%

Source : CSSF ; calculs STATEC

calculs sur base de chiffres non-arrondis

C'est notamment la souplesse du cadre réglementaire luxembourgeois qui a permis à l'industrie des fonds luxembourgeois de démarrer entre 1999 et 2000 et d'accueillir un nombre considérable de fonds bénéficiant du « passeport européen » c.à.d. pouvant être facilement commercialisés dans d'autres pays de l'Union européenne. L'absence totale de barrières à l'entrée ou de mesures discriminatoires à l'encontre des fonds étrangers, contrairement à la plupart des autres pays européens¹, a été un des principaux facteurs du succès. Les acteurs de la place financière ont acquis une compétence et une

expérience grandissantes dans l'administration et dans la mise en place de réseaux de distribution externes efficaces, indispensables à la commercialisation paneuropéenne et internationale des fonds d'investissement. A son tour, ce développement important a permis de générer, voire de renforcer les effets d'agglomération. Ceci a permis d'attirer un nombre de plus en plus élevé de sociétés de gestion étrangères venant domicilier leurs fonds au Luxembourg pour bénéficier des nombreux atouts de la place.

Tableau 20: Evolution des encours nets au niveau européen

	2003	2004	9M 2005	2003	2004	9M 2005	2003	2004	9M 2005
	Variation (Unité : Mia EUR)			Contribution dans la variation de l'actif			Parts relatives dans le total Europe		
Actifs nets - Europe (1)	449	505	849	100%	100%	100%	100%	100%	100%
dont Luxembourg	109	153	317	100%	100%	100%	24%	30%	37%
dont France	117	102	172	100%	100%	100%	26%	20%	20%
Effet volume - Emissions	236	205	326	53%	41%	38%	100%	100%	100%
dont Luxembourg	83	114	174	76%	74%	55%	35%	56%	53%
dont France	66	55	94	57%	54%	55%	28%	27%	29%
Effet prix - Marchés	213	300	523	47%	59%	62%			
dont Luxembourg	26	39	143	24%	26%	45%			
dont France	51	47	78	43%	46%	45%			

Source : EFAMA, calculs Statec

(1) hors Irlande, Suisse, Turquie, Pologne et Slovaquie - 2005 hors Belgique (chiffres non disponibles)

calculs sur base de chiffres non-arrondis

¹ Selon le récent «Report on Tax Discrimination on Foreign Funds» réalisé conjointement par PWC et l'EFAMA, il n'existe actuellement que quatre pays en Europe (Autriche, Irlande, Royaume-Uni et Luxembourg) qui n'appliquent pas de mesures discriminatoires à l'encontre des fonds d'investissement étrangers.

En 2003, le Luxembourg a connu une évolution en valeur de ses actifs nets légèrement inférieure à celle de son principal concurrent européen qui est la France. Cette situation a changé à partir de 2004 et la progression des actifs au Luxembourg atteint près du double de celle de la France au cours des trois premiers trimestres de l'année 2005. Depuis la reprise des marchés financiers en 2003, les deux principaux pays ont contribué pour plus de la moitié à la croissance des actifs nets gérés par les fonds d'investissement en Europe.

Entre 2003 et 2004, la France a mieux su profiter de l'effet prix (hausse des marchés boursiers) que le Luxembourg, mais cette situation se retourne assez brutalement en 2005. De son côté, le Luxembourg a réussi à creuser l'écart avec son concurrent en termes d'émissions nettes (effet volume), ces dernières ayant atteint en 2005 près du double de celles de la France. Au niveau européen, plus de la moitié des nouvelles souscriptions ont eu lieu au Luxembourg et plus de 80% dans les deux principaux pays spécialisés dans l'industrie de fonds.

Secteur bancaire

Les commissions reçues de l'étranger par les établissements de crédit résidents n'ont qu'un poids modéré dans l'ensemble des exportations de services (15% en moyenne). Comme signalé plus haut, ceci est essentiellement dû à l'importance considérable du secteur des OPC au Luxembourg.

Le solde des commissions bancaires réalisées avec l'étranger suit un profil similaire à celui des revenus nets sur commissions de l'économie dans son ensemble. Les pics enregistrés au premier trimestre de chaque année s'expliquent par les commissions de fin d'année souvent

En France, les émissions nettes ont contribué à hauteur de 55% à la hausse des actifs nets, et cette proportion est restée stable depuis 2003. Au Luxembourg la situation devient identique à celle de la France en 2005, alors que les années précédentes les trois quarts de la hausse des encours étaient dus aux souscriptions nettes. L'effet volume semble se concentrer en majeure partie sur les industries les plus attractives (la taille étant un facteur d'attractivité non négligeable), alors que l'effet prix a tendance à se répartir de façon plus équilibrée entre les différentes industries, bien qu'il soit fonction de la composition, mais aussi du volume (i.e. de la taille) du portefeuille des fonds résidents.

Bien que la santé du secteur des OPC luxembourgeois se soit constamment améliorée depuis 2003, l'année 2005 a été exceptionnelle aussi bien en termes d'actifs nets – qui ont progressé de près de 38% – qu'en termes d'émissions nettes, qui ont plus que doublé par rapport à l'année précédente. L'année 2005 a permis à l'industrie des fonds luxembourgeoise de creuser l'écart face à sa concurrente directe et à renforcer son poids en Europe.

enregistrées au début de l'année suivante.

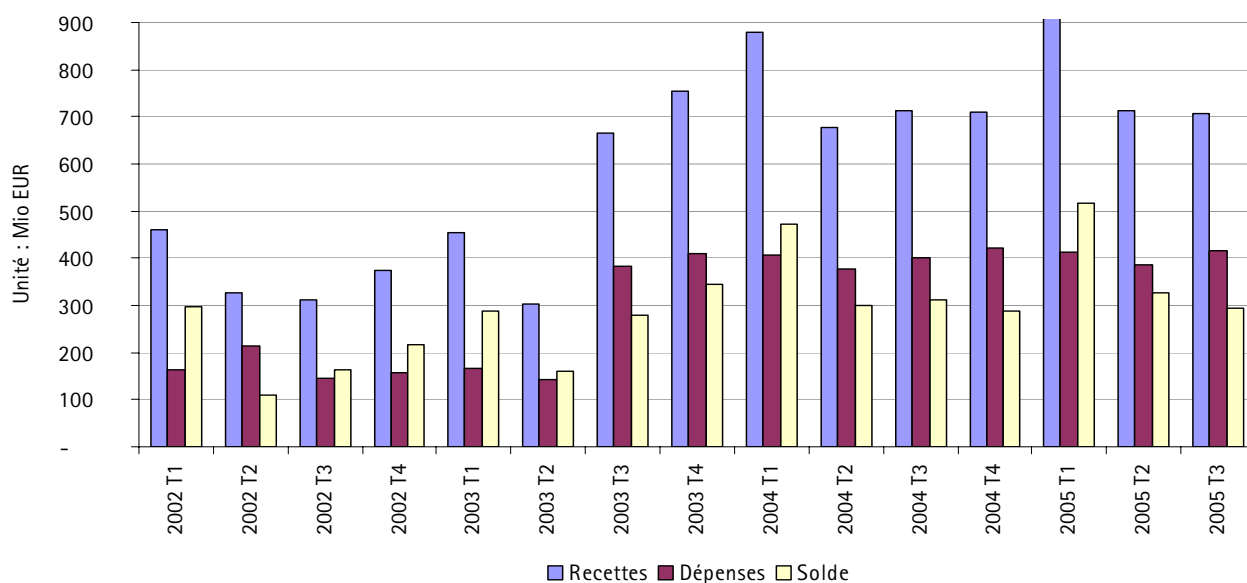
Les revenus sur commissions se sont améliorés de façon sensible à partir de 2004. Les banques profitent elles aussi de la consolidation globale sur les marchés financiers internationaux et du climat favorable qui règne sur les bourses en 2004 et 2005. Mais elles peuvent aussi se prévaloir d'une longue expérience et d'un savoir-faire inégalé, notamment dans le secteur du « private banking » qui est un des piliers de la place bancaire luxembourgeoise.

1.3.5. Balance des paiements technologiques (BPT)

Avant d'analyser plus en détail les résultats de la BPT¹, il convient de souligner la forte augmentation des recettes (+102% entre 2002 et 2004), des dépenses (+139%) et du solde excédentaire (+72%). Cette évolution s'explique, outre la progression du chiffre d'affaires de l'opérateur le plus important présent en 2002, avant tout par l'arrivée après le 1er juillet 2003 de nouveaux opérateurs dans le domaine informatique, d'information et de communication. Il s'agit de filiales de grandes sociétés établies préalablement aux États-Unis et contraintes de s'établir aussi en Europe à la suite de la directive européenne sur le commerce électronique (directive 2002/38/CE du 7 mai 2002 entrée en vigueur le 1er juillet 2003).

Même si les raisons d'implantation de ces sociétés sont similaires (entre autres les avantages fiscaux), l'ampleur

de leur prestation ainsi que l'activité elle-même varient fortement. Alors qu'un certain nombre de sociétés se sont déjà implantées au Luxembourg (AOL Europe Services Sàrl, Amazon Services Europe Sàrl, Microsoft Luxembourg Sàrl, i-Tunes Sàrl, Sykpe Communications S.A., Napster Luxembourg Sàrl etc.), ce secteur demeure en plein essor (avec entre autres l'implantation éventuelle de Cisco et Google au Luxembourg). Sur base des perspectives annoncées dans la presse locale, il est envisageable que l'une ou l'autre société pourra encore prendre plus d'envergure (citons surtout Amazon Services Europe SARL et de Sykpe Communications S.A.). Le nombre d'emplois créés par ces sociétés est en progression ; à la mi-juin 2005, ces sociétés employaient 46 personnes, contre 23 en juin 2003.

Graphique 23: Évolution trimestrielle de la Balance des paiements technologiques (BPT)

Source : STATEC, BCL

L'arrivée des filiales des multinationales du commerce électronique au Luxembourg au cours du 3^{ème} trimestre 2003 a entraîné une nette augmentation des recettes et des dépenses. Du côté des recettes, le cycle annuel reste plus ou moins identique, c'est-à-dire que sur base de l'activité d'un principal opérateur, le premier trimestre reste le plus important, les autres trimestres étant plus faibles, à l'exception de l'année 2003. En revanche, ce phénomène n'est plus observé du côté des dépenses, ce qui entraîne que le solde de la BPT connaît le même profil

que celui des recettes.

Par ailleurs, il est à noter qu'à l'exception des services d'architecture, ingénierie et autres services techniques, ainsi que des acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits, toutes les autres transactions ont enregistré un surplus. Après un net recul de l'excédent en 2003, la balance des services de télécommunications enregistre un déficit dès 2004, en raison de l'activité d'un des principaux opérateurs de l'activité informatique.

Tableau 21: Échanges extérieurs de la BPT

	Année												Neuf mois		
	2002			2003			2004 (1)			2004 (1)			2005 (1)		
	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde
	Unité: Mio EUR														
Architecture, ingénierie et autres services	63	65	-1	57	70	-12	71	107	-36	54	83	-29	33	47	-14
Recherche et développement	187	34	154	209	55	153	185	49	137	137	33	104	151	27	124
Redevances et droits de licence	122	105	17	113	96	17	132	114	17	100	70	30	140	88	52
Services de télécommunication	733	101	632	736	505	230	752	864	-112	604	653	-48	619	687	-68
Services informatiques et d'information	329	297	32	1 052	322	730	1 832	454	1 378	1 370	330	1 040	1 397	355	1 042
Acquisitions et cessions d'actifs non-financiers non produits (2)	38	69	-31	11	50	-39	9	14	-5	5	11	-6	11	9	1
Total	1 472	670	802	2 178	1 099	1 079	2 981	1 601	1 380	2 270	1 179	1 091	2 350	1 213	1 137
taux de couverture	2.20			1.98			1.86			1.93			1.94		

Source : STATEC, BCL ; calculs STATEC

(1) chiffres provisoires

(2) En ce qui concerne les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits, sont exclus : l'achat ou la vente par une ambassade étrangère (ou une organisation internationale) de terres, qui passent alors du territoire d'une économie à celui d'une autre.

calculs sur base de chiffres non-arrondis

¹ Des précisions sur le concept de BPT sont fournies dans la partie 2 « Complément méthodologique ».

En termes de répartition de la BPT selon la nature économique, les recettes de services de télécommunication prédominent avec 50% des recettes totales. A partir de 2003, elles cèdent la première place aux services informatiques et d'information (48%) et ceci toujours par l'arrivée des opérateurs du secteur informatique en 2003 et 2004. En ce qui concerne les dépenses, et toujours pour la même raison, les dépenses dominantes de services informatiques et d'information (44%) perdent leur rang aux services de télécommunications (46%). Ce revirement est plus que confirmé pendant l'année 2004 et 2005.

Les sociétés actives dans la BPT au Luxembourg sont essentiellement des sociétés appartenant au secteur de « Transport et Communication » (73% pour les recettes et 48% pour les dépenses) suivi, côté recettes, du secteur de l'immobilier, locations et services aux entreprises (18%) et du côté des dépenses du secteur des activités financières (17%).

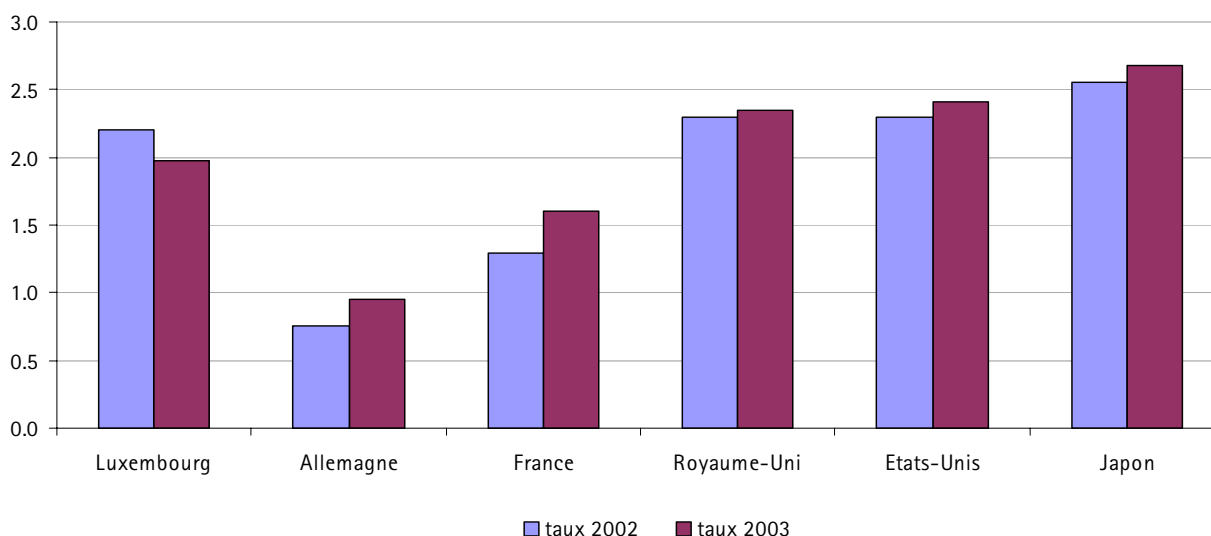
La ventilation géographique par zone montre que la plupart des transactions de la BPT sont concentrées sur le marché de l'Union européenne (UE25). En moyenne sur les 3 années sous revue, 89% des recettes, 80% des dépenses et 99% de l'excédent de la BPT sont issus des échanges avec l'Union européenne. L'excédent de ces échanges se chiffre en moyenne annuelle à 1.1 milliard d'euros entre 2002 et 2004. Les plus importants partenaires commerciaux du Luxembourg sont le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France. Le solde de la BPT est positif avec ces trois pays. Le taux de couverture varie entre 2.20 et 1.86, ce qui est une situation favorable pour le Luxembourg puisqu'il dispose de recettes nettes par rapport au reste du monde.

Le taux de couverture des importations technologiques est le coefficient obtenu en divisant les recettes par les dépenses. En principe, ce taux indique dans quelle mesure les pays peuvent répondre à leurs propres besoins d'importations technologiques par leurs exportations correspondantes. Le taux de couverture constitue un indicateur de comparaison internationale.

En termes de taux de couverture, la situation du Luxembourg peut paraître très favorable. Pour l'année 2002, on se trouve pratiquement au même niveau que les États-Unis et le Japon. Cependant, il est important de souligner que les recettes de la BPT ne correspondent pas aux ventes à l'étranger des résultats commercialisables à la suite d'un effort de recherche-développement considérable. Les grands opérateurs présents au Luxembourg font partie de groupes multinationaux, et le choix de leur établissement est plutôt guidé par des aspects fiscaux. L'apport technologique peut donc être considéré comme limité.

La comparaison internationale du taux de couverture de la BPT du Luxembourg et de ses partenaires commerciaux les plus importants montre que le Royaume-Uni, les États-Unis ainsi que le Japon connaissent même une amélioration en 2003 du niveau élevé du taux de couverture déjà constatée en 2002. Historiquement, le taux de couverture des États-Unis était supérieur à celui du Japon jusqu'en 2002, première année pour laquelle la situation du Japon semble plus favorable en terme de degré d'indépendance de technologie non incorporée. Le Royaume-Uni arrive presque au même niveau que les États-Unis et le Japon, et ceci suite à une amélioration constante de leur ratio recettes/dépenses (OCDE, 2005B).

Graphique 24: Taux de couverture de la BPT (2002/2003)



Source : STATEC, BCL ; Principaux indicateurs de la science et de la technologie (OCDE, 2005)

Parmi les plus grands pays de la zone euro, l'Allemagne et la France connaissent une amélioration du taux de couverture entre 2002 et 2003. Cependant, il faut souligner que l'Allemagne a depuis toujours enregistré un solde négatif, tendance qui est confirmée pour les années 2002 et 2003. Antérieurement, la France disposait aussi de dépenses supérieures aux recettes ; cette situation a changé en 2000, première année pour laquelle le solde est devenu positif.

Ayant connu un niveau presque aussi élevé que les trois grands pays en 2002, le Luxembourg est le seul pays à voir son taux de couverture se dégrader en 2003, ce qui est surtout lié à l'arrivée des filiales étrangères. Ce phénomène a également été constaté en Irlande où l'ampleur du déficit de la BPT s'explique par la forte présence de filiales étrangères (principalement des entreprises américaines et britanniques) qui importent beaucoup de technologies de leur pays d'origine (OCDE, 2003).

A côté du taux de couverture, un autre indicateur de mesure d'innovation est souvent utilisé au niveau international. Il exprime les recettes de la BPT en pourcentage de la DIRD (Dépenses intérieures brutes de recherche-développement). Cependant, vu le niveau relativement faible de ces dernières dépenses au

Luxembourg, le résultat obtenu en 2003 pour le Luxembourg dépasse largement celui des autres pays pris en considération, en étant 11 fois supérieur à celui de la Grande-Bretagne et même 65 fois à celui du Japon. Au vu de cet effet (et de son facteur déterminant), des réserves sont émises quant à une interprétation trop hâtive de résultats de cet indicateur « standard » utilisé dans des comparaisons internationales (cf. les mises en garde formulées à ce sujet au chapitre 2.3 de la deuxième partie de ce bulletin).

Par ailleurs, en prenant en compte les flux de la BPT par rapport à l'emploi intérieur, on peut constater que le niveau de la recette moyenne par emploi est aussi largement supérieur à celui des autres pays (entre 7 à 40 fois pour 2003). Mais, en même temps, on peut observer un phénomène similaire du côté des dépenses (niveau entre 4 à 34 fois plus élevé pour 2003). Il est donc important de souligner que la situation du Luxembourg est bien spécifique et que des nuances seront requises lors de l'interprétation des différents indicateurs. L'une des spécificités tient au rôle prépondérant des filiales étrangères et des importations de services intermédiaires. Aussi pour ces entreprises implantées au Luxembourg, le niveau des services importés nécessaires à leur activité atteint-il presque le niveau des services exportés vers l'étranger.

1.3.6. Autres services aux entreprises

Les divers services commerciaux, professionnels ou techniques (en moyenne 78% des recettes et 90% des dépenses pour 2002 à 2004) sont de loin les principaux types de services de cette catégorie très hétérogène. Par ailleurs, la composition de ces services aux entreprises divergent quelque peu en fonction des flux.

Du côté des recettes, les divers services commerciaux, professionnels ou techniques – incluant les services juridiques, comptables, d'audit et de conseil – représentent 37%, suivis des services de publicité et

d'études de marchés (27%) et des recettes au titre de recherche et développement (11%). La première catégorie de services se caractérise par un grand nombre de sociétés (e.a. holding et soparfi) dont le total des services enregistrés devient considérable ; par contre, les deux catégories suivantes se composent essentiellement de quelques acteurs de taille, actifs dans les domaines respectifs et faisant partie de groupes internationaux.

Tableau 22: Échanges extérieurs des autres services aux entreprises

	Année						Neuf mois			
	2002		2003		2004 (1)		2004 (1)		2005 (1)	
	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit
	Unité: Mio EUR									
Négoce international et autres services liés au commerce	331	97	437	174	486	153	392	118	280	83
Location opérationnelle	41	56	48	41	63	52	47	36	47	40
Divers services commerciaux, professionnels ou techniques	1 519	1 476	1 590	1 688	1 818	2 323	1 349	1 635	1 593	1 994
Total	1 891	1 629	2 075	1 903	2 367	2 528	1 789	1 789	1 920	2 118

Source : STATEC, BCL

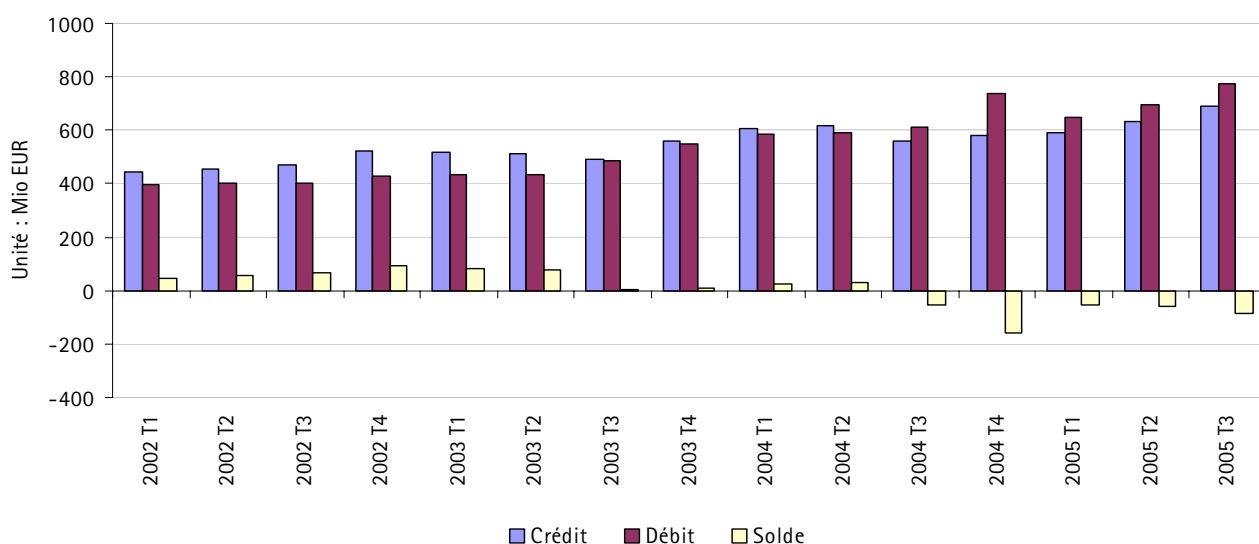
(1) chiffres provisoires

calculs sur base de chiffres non-arrondis

Parmi les dépenses de services figurent notamment celles qui ont lieu entre sociétés liées (40%), celles à caractère juridique, comptable et d'audit, de conseil en gestion, fiscal ou relations publiques (36%). Les dépenses entre entreprises liées concernent avant tout des frais de fonctionnement de sociétés mère, filiales et/ou bureaux de représentation, payés par des sociétés luxembourgeoises aux autres entités du même groupe. Il s'agit souvent d'une sorte de redistribution des recettes encaissées par la société au Luxembourg au sein du

même groupe. Pour l'autre catégorie, le montant important de services importés est la somme d'un grand nombre de sociétés actives dans le domaine financier et annexe.

Le négoce international et les autres services liés au commerce représentent 20% des recettes ainsi que 7% des dépenses. Ceci est surtout lié au traitement du négoce international¹ (cf. chapitre 2.5 de la partie 2 : Complément méthodologique).

Graphique 25: Évolution trimestrielle – Autres services aux entreprises

Source : STATEC, BCL

¹ Pour les détails techniques, se référer à la partie 2 « Complément méthodologique ».

Il est à noter que le solde initialement positif devient négatif à partir du 3^{ème} trimestre 2004. Deux raisons majeures font que les charges payées envers des sociétés liées doublent entre 2002 et 2004 : d'un côté les restructurations du groupe Arcelor (surtout du côté des produits plats) ainsi que l'arrivée à partir du 1^{er} juillet 2003 de filiales de grandes sociétés du domaine informatique, d'information et de communication. Une analyse approfondie à ce sujet se trouve dans le sous-chapitre précédent sur la BPT.

En termes de secteur d'activité, il est intéressant de noter que 31% des recettes en provenance de l'étranger sont réalisées par des sociétés actives dans le domaine des services aux entreprises, 22% par les activités financières, 19% par les entreprises du domaine des services collectifs, sociaux et personnels et 17% par le commerce.

La majorité des dépenses au profit des sociétés étrangères sont réalisées par les sociétés actives dans le domaine financier (44%) – et ceci en dehors des services financiers analysés ci-avant, suivies des sociétés de transport et de communications (20%) et des entreprises du domaine des services aux entreprises (11%).

En termes de ventilation par zone géographique, environ 80% des recettes et dépenses enregistrées sous les autres services aux entreprises sont concentrées sur le marché de l'Union européenne. Pour les services exportés, les plus importants partenaires commerciaux sont la France, les Pays-Bas et la Belgique. En ce qui concerne l'importation de services, les principaux pays partenaires sont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Par ailleurs, en comparant les flux de services par rapport à l'emploi intérieur, le Luxembourg connaît la moyenne la plus élevée des flux bruts (recettes et dépenses). Cependant, en analysant la moyenne du solde de ces flux, le Luxembourg ne se trouve qu'en 5^{ème} place. Les avantages proposés au Luxembourg font qu'un bon nombre de groupes internationaux s'y soient implantés et qu'ils génèrent des recettes importantes. Par contre, ces services ne sont pas essentiellement réalisés au Luxembourg, mais souvent importés d'entités opérationnelles étrangères.

1.4. Les revenus

Le poste des revenus enregistre deux types de flux entre résidents et non-résidents : ceux qui ont trait à la

rémunération des salariés et ceux qui correspondent au revenu des investissements.

1.4.1. Rémunération des salariés

Les revenus du travail recouvrent les salaires, traitements et autres émoluments, en espèces ou en nature, perçus par les particuliers dans une économie autre que celle dont ils sont résidents. Cette rémunération comprend également les cotisations versées par les employeurs, pour compte de leurs salariés, aux régimes de sécurité sociale et aux compagnies d'assurances privées ou caisses de retraite. Ces salariés peuvent être des travailleurs saisonniers ou frontaliers ainsi que des personnes recrutées localement par les ambassades et consulats. Comme les institutions internationales jouissent également d'un statut extra-territorial dans le pays d'accueil, leurs employés sont considérés comme des personnes travaillant à l'extérieur de leur pays de résidence. Ces salariés, lorsqu'ils résident dans un pays limitrophe sont considérés par le pays d'accueil comme des travailleurs frontaliers en transit (par exemple un résident français travaillant auprès d'une institution internationale établie au Luxembourg).

Les revenus du travail enregistrés dans la balance luxembourgeoise comprennent en recettes les salaires touchés par les résidents travaillant auprès des

institutions internationales et des ambassades accréditées au Luxembourg et par les frontaliers résidents au service d'employeurs établis dans les pays limitrophes. Les dépenses au titre des revenus du travail sont constituées par les rémunérations versées aux frontaliers étrangers occupés dans l'économie luxembourgeoise, au personnel engagé sur place par les ambassades luxembourgeoises à l'étranger ainsi qu'aux travailleurs saisonniers surtout polonais occupés lors des vendanges.

Les revenus du travail du Luxembourg se soldent depuis l'année 1985 par des sorties nettes croissantes, compte tenu de la rémunération globalement plus élevée versée aux salariés non-résidents travaillant au Grand-Duché de Luxembourg, que celle reçue par les résidents travaillant à l'étranger et dans les institutions internationales établies au Luxembourg.

En raison du rythme de croissance nettement plus accentué du nombre des salariés frontaliers étrangers par rapport à celui des fonctionnaires internationaux résidents, les dépenses et, partant, le déficit ont progressé plus rapidement.

Tableau 23: Revenus du travail en balance des paiements

	Année			Neuf mois	
	2002	2003	2004 (1)	2004 (1)	2005 (1)
	Unité : Mio EUR				
Recettes totales, dont	848	889	929	694	715
Institutions internationales	809	849	886	663	682
Pays limitrophes	28	29	31	22	24
Autres pays	11	12	12	9	10
Dépenses totales, dont	4 176	4 412	4 771	3 427	3 765
Allemagne	903	984	1 100	789	884
Belgique	1 292	1 358	1 451	1 043	1 135
France	1 976	2 064	2 213	1 591	1 741
Autres pays	6	6	6	5	5
Solde général	-3 328	-3 523	-3 842	-2 733	-3 050

Source : STATEC, BCL ; calculs STATEC

(1) chiffres provisoires

calculs sur base de chiffres non-arrondis

Les **recettes** sont dominées à 95% par les revenus du travail touchés par les résidents occupés auprès des institutions européennes et autres organisations internationales comme la NAMSA, Eurocontrol et la Cour AELE. Le total de l'effectif de toutes ces institutions s'élève à fin 2004 à quelque 10 300 agents, dont environ 8 250 sont des résidents. De 2002 à fin 2004, l'effectif de ces institutions s'est accru au total de quelque 850 unités, dont 650 personnes résidentes. Cette forte augmentation est à mettre en relation avec l'élargissement de l'UE à 25 pays, réalisé au 1^{er} mai 2004. Ainsi, l'adhésion des dix pays a eu comme impact pour la seule Cour de justice européenne une augmentation d'environ 50% de ses effectifs.

Notons encore que la part des frontaliers en transit dans l'effectif global des institutions internationales établies au Luxembourg a pratiquement doublé en douze ans (de 11% en 1993 à quelque 20% en 2004). Il en découle qu'en 2004, environ un cinquième des agents internationaux employés dans les institutions internationales au Luxembourg n'y résident pas. Cette même année, la rémunération globale (cotisations sociales incluses) des agents internationaux ayant leur résidence au Luxembourg s'élève à 886 millions d'euros et le revenu net annuel (cotisations et impôts déduits) moyen par salarié se chiffre à environ 67 000 euros.

Figurent également dans les recettes la rémunération des quelque 700 salariés résidents travaillant dans un pays limitrophe, ainsi que celle des agents résidents occupés par les ambassades étrangères au Luxembourg ; ces deux catégories génèrent en 2004 un revenu total de 42.8 millions d'euros.

Du côté des **dépenses**, la quasi-exclusivité de la rémunération est versée aux salariés frontaliers étrangers occupés dans l'économie luxembourgeoise. Celle-ci est passée de 3 811 millions d'euros en 2001 à 4 762 millions en 2004, soit une progression de 25%. Le nombre des frontaliers est passé de 98 784 au début de l'année 2002 à 112 763 à fin 2004, c'est-à-dire une augmentation de 14% ou en termes absolus de 13 979 unités. L'on constate cependant un net ralentissement de l'accroissement tant du

nombre des salariés frontaliers que de leur rémunération au cours des années sous revue par rapport aux années précédentes.

Lors des années 2002 à 2004, de légers glissements se sont produits en ce qui concerne le pays de résidence des frontaliers. La part de l'Allemagne a augmenté de 19.6% à 21.2%, tandis que celles de la Belgique et de la France ont diminué respectivement de 27.5% à 27.1% et de 52.9% à 51.7%. Cette tendance se vérifie aussi pour les montants enregistrés dans les revenus du travail revenant aux frontaliers. En effet, la part des revenus en faveur de l'Allemagne passe de 21.6% à 23.1% et celles de la Belgique et de la France régressent respectivement de 31% à 30.5% et de 47.4% à 46.4%.

Le calcul du rapport – approche certes assez superficielle car elle ne prend pas en compte les différentes caractéristiques individuelles – entre les revenus du travail nets globaux et les effectifs moyens globaux des frontaliers de l'année 2004 fait apparaître un salaire net annuel approximatif de 31 000 euros par frontalier. Les frontaliers venant de la France ont des salaires nets inférieurs d'environ 9% à cette moyenne générale, tandis que ceux de la Belgique et de l'Allemagne sont supérieurs respectivement de 11 et de 8%. Ces écarts de salaires s'expliquent principalement par des facteurs structurels e.a. par les proportions assez hétérogènes des salariés frontaliers par pays de provenance dans les différentes branches d'activité. Alors que les activités bancaires attirent une part proportionnellement plus élevée de frontaliers belges et allemands, les frontaliers français sont plus fortement représentés dans les branches 'Immobilier, location et services aux entreprises' ainsi que dans l'industrie et le commerce.

Les dépenses de l'année 2004 comprennent en outre pour un montant de 8.7 millions d'euros la rémunération payée en faveur du personnel engagé sur place par les ambassades luxembourgeoises à l'étranger, ainsi que les salaires touchés par les quelque 700 travailleurs saisonniers occupés au Luxembourg pendant la période des vendanges.

La comparaison des résultats du Luxembourg, des pays voisins ainsi que de la Suisse met en exergue des situations fort divergentes en ce qui concerne tant le niveau des flux que les soldes enregistrés.

Tableau 24: Revenus du travail – comparaison internationale

	2002			2003		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
	Unité: Mio EUR					
Allemagne	4 922	5 078	-155	5 165	4 903	262
Belgique	4 974	1 554	3 420	5 237	1 607	3 630
France	9 603	1 362	8 241	9 774	1 367	8 407
Suisse	1 446	7 757	-6 311	1 231	7 903	-6 672
Luxembourg	889	4 412	-3 523	929	4 771	-3 842

Source : STATEC, Banques centrales des pays respectifs

Alors que l'Allemagne comptabilise des flux en quasi-équilibre, la Belgique et la France affichent des soldes positifs assez notables. Toutefois, des recettes élevées sont générées en Belgique en grande partie par la forte proportion de salariés occupés auprès des institutions internationales y établies, et en France surtout par les salariés occupés dans les pays étrangers. Tant la Belgique que la France enregistrent des dépenses assez modestes.

La situation de la Suisse est – tant du côté des flux que du côté des soldes – similaire à celle du Luxembourg. En effet, les recettes portent essentiellement sur les salaires

perçus par les résidents travaillant pour les institutions internationales et les dépenses élevées sont dues à une forte présence de salariés frontaliers dans l'économie suisse. Comme le Luxembourg, la Suisse enregistre un déficit significatif.

Si l'on met en rapport les dépenses par pays du Luxembourg avec les recettes des trois pays limitrophes, on constate qu'en moyenne le Luxembourg contribue pour un cinquième environ aux revenus du travail de la France et de l'Allemagne et pour un quart à ceux de la Belgique.

1.4.2. Revenu des investissements

Par revenu des investissements on entend les recettes que les résidents retirent de leurs avoirs financiers extérieurs et les dépenses effectuées par les résidents du fait de leurs engagements financiers envers des non-résidents. Le revenu de ces placements comprend celui qui provient des titres de participations (dividendes) et des créances (intérêts), ainsi que les bénéfices des succursales et la part de l'investisseur direct dans les bénéfices non-distribués. Les gains/pertes de détention sont exclus de la présente rubrique, de même que les

résultats dégagés au moyen d'instruments financiers sur taux d'intérêt.

Le revenu des investissements qui est évalué par rapport aux investissements sous-jacents, se subdivise en trois catégories :

- investissements directs ;
- investissements de portefeuille ;
- autres investissements.

Tableau 25: Revenu des investissements 2002-2005

	Année			Neuf mois	
	2002	2003	2004 (1)	2004 (1)	2005 (1)
	Unité: Mio EUR				
Crédit	51 427	44 354	48 626	36 918	41 394
Investissements directs	1 535	1 524	2 624	1 803	2 184
Investissements de portefeuille	34 668	31 130	34 792	26 731	30 367
Autres investissements	15 224	11 700	11 211	8 384	8 842
Débit	51 589	44 893	48 112	36 678	42 163
Investissements directs	7 416	7 641	7 771	5 655	5 928
Investissements de portefeuille	32 083	28 335	31 986	24 732	29 239
Autres investissements	12 090	8 917	8 355	6 290	6 996
Net	-162	-539	514	240	-769
Investissements directs	-5 881	-6 117	-5 147	-3 852	-3 743
Investissements de portefeuille	2 585	2 796	2 805	1 998	1 128
Autres investissements	3 134	2 783	2 856	2 094	1 846

Source : STATEC, BCL

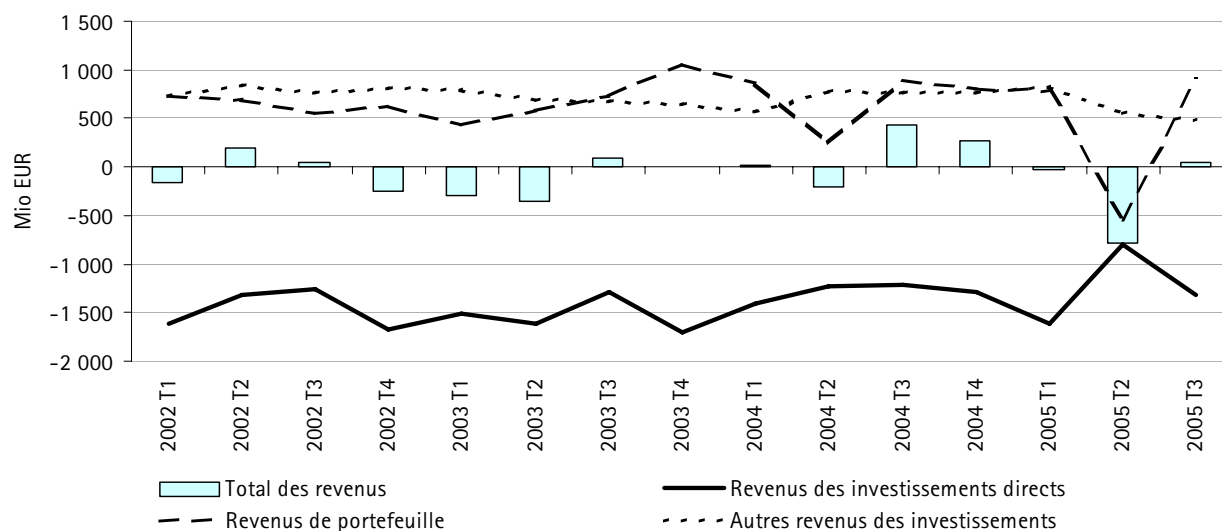
(1) chiffres provisoires

calculs sur base de chiffres non-arrondis

Le solde trimestriel global est relativement volatil et est loin de laisser toujours un solde excédentaire. Les soldes partiels connaissent par contre des tendances relativement marquées. Alors que les revenus des investissements directs sont structurellement déficitaires, les autres types de revenus dégagent généralement un

excédent. Ces évolutions contraires sont le reflet de deux caractéristiques de l'économie luxembourgeoise : les nombreuses implantations d'entreprises étrangères dans l'industrie et le secteur des services d'une part, et le développement favorable de la place financière de l'autre.

Graphique 26: Solde du revenu des investissements 2002-2005



Source : STATEC, BCL

1.4.2.1. Revenu des investissements directs

Ce poste reprend les revenus découlant des investissements directs des résidents à l'étranger, et vice-versa. Par investissements directs on désigne les investissements effectués dans le but d'acquies un intérêt durable dans une entreprise localisée dans une autre économie. Au niveau statistique on parle d'investissement direct du moment que l'investisseur détient au moins 10% des actions ou des droits de vote.

Les revenus tirés des investissements directs comprennent :

- les dividendes et bénéfices distribués ;
- les bénéfices réinvestis ;
- les revenus des titres de créances.

Le concept de bénéfice réinvesti

La partie du bénéfice d'une société faisant objet d'un investissement direct, qui n'est pas distribuée (sous forme de dividendes par exemple) est attribuée à l'investisseur direct *au prorata* de sa participation. Ceci revient à dire que le résultat courant¹ proportionnel est attribué intégralement à l'investisseur sous forme d'un revenu d'investissement: la partie distribuée au niveau des «dividendes et bénéfices distribués», la partie non répartie sous forme de «bénéfices réinvestis» (dont la contrepartie comptable se trouve au compte d'opérations financières).

Il y a en effet un double enregistrement des bénéfices réinvestis :

- au niveau du compte courant et plus précisément au poste du revenu des investissements directs où le bénéfice réinvesti représente la partie du résultat courant non-prélevée par l'investisseur ;

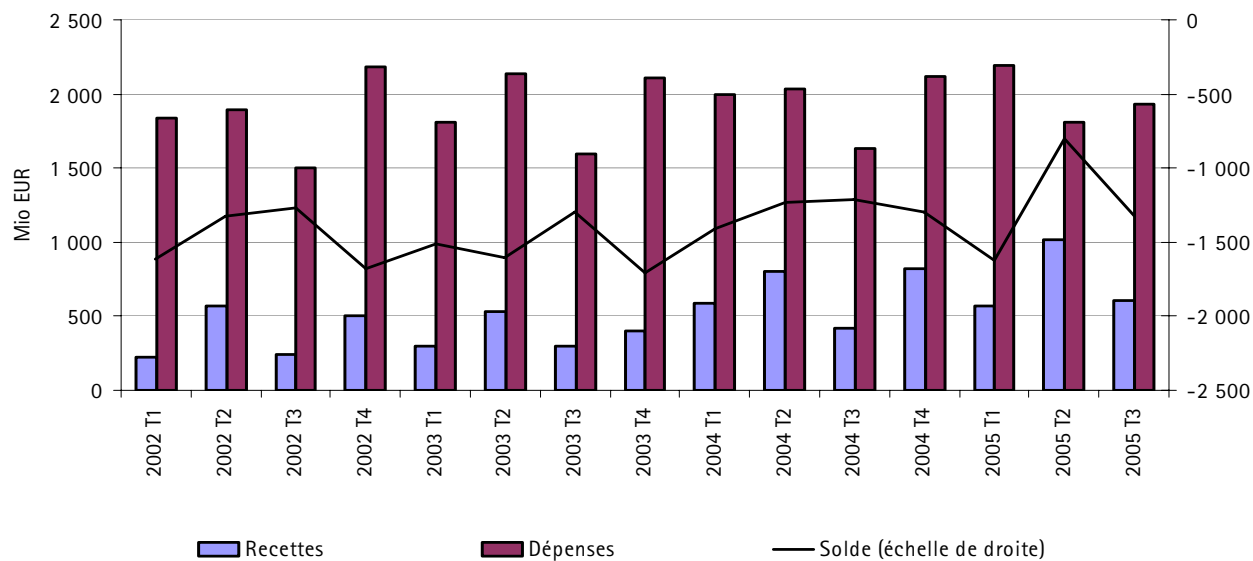
- au compte des transactions financières où le bénéfice réinvesti fait partie intégrante des flux d'investissements directs en représentation d'un apport de capitaux qui augmente les stocks.

Pour la balance globale l'inscription est donc double, avec des montants égaux, mais de sens opposé.

Outre la double inscription au niveau des flux (BDP), les bénéfices réinvestis sont également repris dans l'état du stock des avoirs et engagements financiers extérieurs, c'est-à-dire dans la position extérieure globale.

Enfin, il y a lieu de préciser que la part de l'investisseur direct dans les pertes du résultat courant d'une entreprise est comptabilisée comme un revenu négatif.

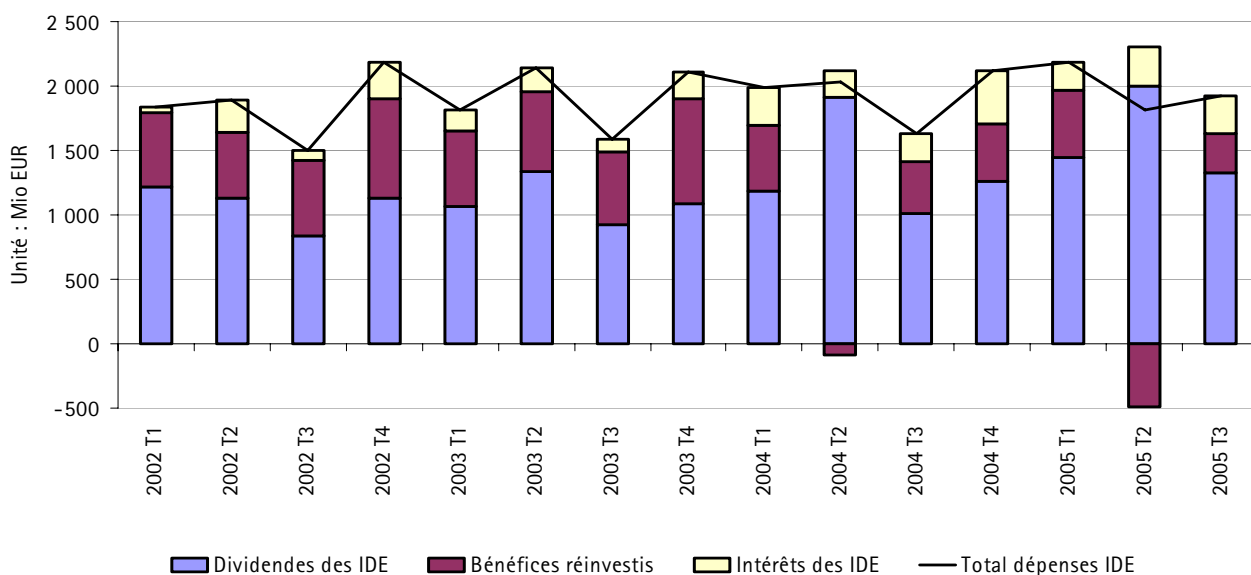
¹ Le résultat courant fait abstraction des plus-values ou moins-values non réalisées sur la réévaluation des immobilisations, des investissements et des engagements, ainsi que de tout(e) gain ou perte réalisé(e) par l'entreprise lors de la cession d'avoirs ou d'engagements.

Graphique 27: Revenu des investissements directs**Source : STATEC, BCL**

Les revenus découlant des investissements directs du Luxembourg à l'étranger (recettes) sont nettement inférieurs à ceux qui sont versés aux investisseurs étrangers en relation avec leurs investissements au Luxembourg, de sorte que le solde ainsi dégagé est largement déficitaire. La raison évidente à cette situation réside dans le fait que notre stock d'avoirs à l'étranger est inférieur aux engagements. Ainsi, suivant les chiffres de

l'enquête sur les investissements directs menée par le STATEC, la position nette IDE¹ s'élève pour 2003 à quelque - 19.3 milliards d'euros.

La décomposition par catégorie du revenu des IDE fait ressortir qu'au niveau brut les dividendes représentent approximativement le double du total des intérêts et bénéfices réinvestis.

Graphique 28: Décomposition des revenus IDE versés à l'étranger**Source : STATEC, BCL**

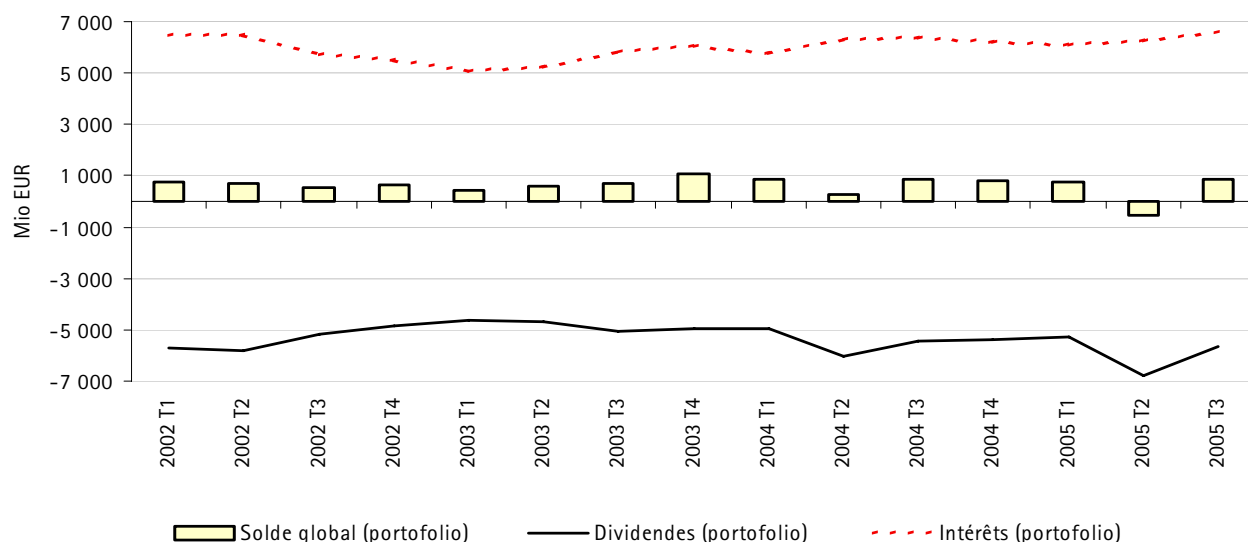
¹ Il s'agit de la différence entre les avoirs et les engagements, c'est-à-dire entre le stock des IDE du Luxembourg à l'étranger et le stock des IDE dans l'économie nationale.

1.4.2.2. Revenu des investissements de portefeuille

Cette rubrique regroupe les revenus qui sont procurés par la détention de parts, d'obligations et d'autres titres d'endettement. Ils se subdivisent en revenus des titres de

participations (dividendes) et revenus des titres de créances (intérêts).

Graphique 29: Décomposition du solde des revenus de portefeuille



Source : STATEC, BCL

Les intérêts dégagent un solde positif, alors que les dividendes laissent toujours un solde négatif. Ceci tient tout particulièrement au principe d'enregistrement des revenus concernant les organismes de placement collectif (OPC), plus amplement décrit au niveau des services financiers. En effet, les revenus (intérêts ou dividendes) que les OPC tirent de leurs investissements sont attribués de façon concomitante aux détenteurs de parts sous la

forme de revenus de titres de participation (dividendes des investissements de portefeuille).

Par ailleurs, l'on constate que le solde est généralement excédentaire, exception faite du deuxième trimestre 2005. La raison de ce déficit résulte d'un concours de différentes opérations particulières dont e.a. la hausse substantielle du dividende mis en paiement par Arcelor S.A.¹.

1.4.2.3. Revenu des autres investissements

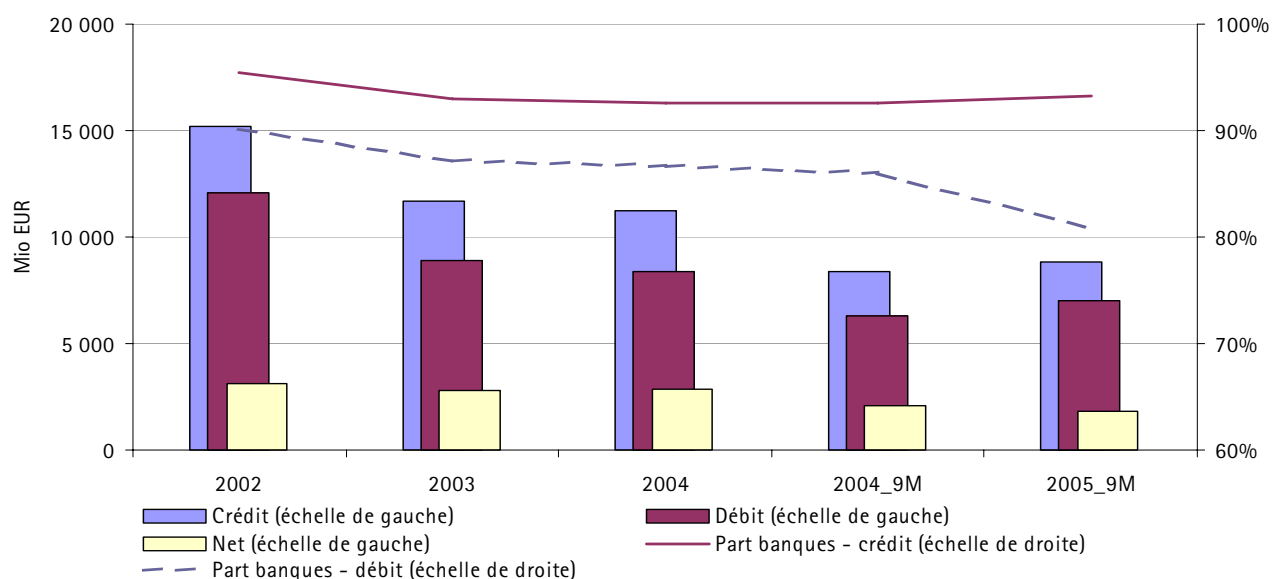
Le poste du revenu des autres investissements reprend les intérêts perçus et versés sur les autres créances et engagements entre résidents et non-résidents. Il s'agit en particulier des intérêts découlant de prêts, dépôts et d'autres créances ou engagements commerciaux et financiers.

Le solde dégagé par cette rubrique est structurellement positif et provient en grande partie du secteur bancaire national avec une part relative pour ce secteur qui varie

entre 92 et 95% du côté des recettes et entre 80 et 90% pour ce qui est des dépenses. A n'en pas douter que la baisse des flux bruts (2002 à 2004) soit liée à la diminution des taux d'intérêts sur les marchés financiers. En effet, après les deux baisses par la BCE des taux directeurs en 2003, les taux d'intérêt se situent depuis lors à des niveaux exceptionnellement bas.

¹ Aucun actionnaire d'Arcelor S.A. (constituée dans le cadre du regroupement d'Aceralia, Arbed et Usinor) ne détient au moins 10% du capital social (critère pour être considéré comme IDE), de sorte que les dividendes bruts versés à l'étranger figurent au niveau des investissements de portefeuille.

Graphique 30: Revenus des autres investissements



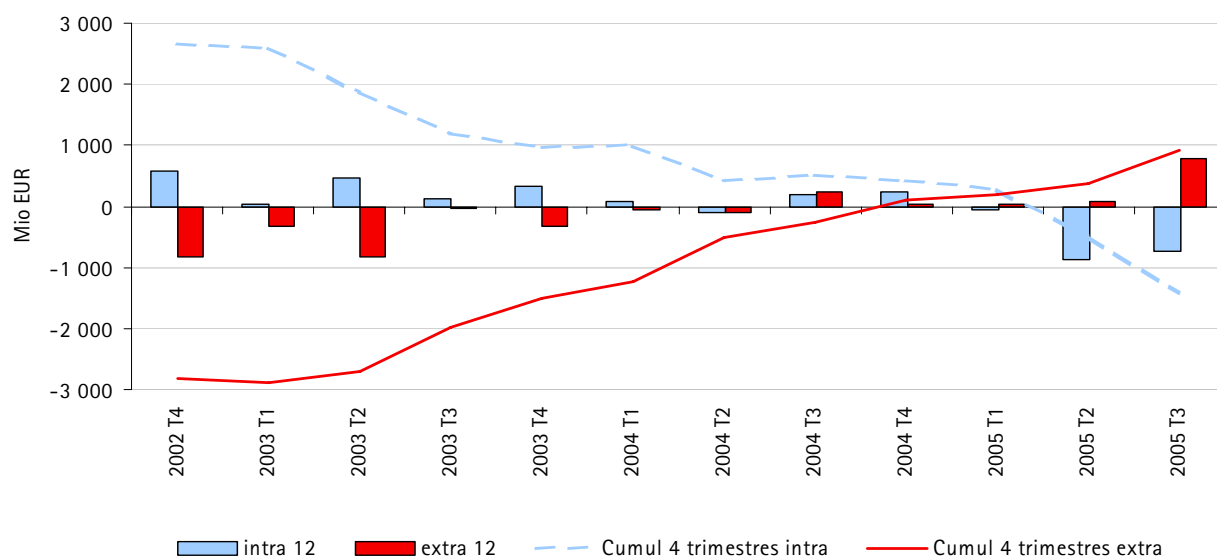
Source : STATEC, BCL

Ventilation géographique du revenu des investissements

Comme il ressort du graphique ci-contre, le solde excédentaire du revenu des investissements résultant des avoirs et engagements intra union monétaire a tendance

à se transformer en déficit, alors que le phénomène inverse peut être observé pour les résultats relatifs à la zone extra union monétaire. Une des raisons de cette évolution réside dans l'accroissement substantiel de l'excédent afférent aux revenus de portefeuille extra zone euro, lié, pour partie, à la hausse des taux d'intérêt USD (entamée au début 2004 par la Réserve fédérale).

Graphique 31: Solde trimestriel du revenu des investissements intra et extra zone euro



Source : STATEC, BCL

1.5. Les transferts courants

Les transferts sont enregistrés dans la BDP en guise de contrepartie de transactions entre résidents et non-résidents sur des biens, services ou actifs financiers fournis ou reçus sans réciprocité. Les transferts courants sont ventilés suivant le secteur des administrations publiques et les autres secteurs.

Les transferts courants des administrations publiques comprennent essentiellement les contributions aux dépenses des organisations internationales, les impôts et cotisations retenus sur les salaires des frontaliers, les

prestations sociales versées aux non-résidents et les dépenses de coopération (en partie).

Les transferts courants des autres secteurs sont ventilés entre les envois de fonds des travailleurs et les autres opérations, parmi lesquelles les dons et versements humanitaires, les héritages, les prestations sociales touchées et les cotisations sociales et impôts payés par les particuliers, les indemnités pour rupture de contrats et relatives aux assurances.

Tableau 26: Transferts courants

	Année			Neuf mois	
	2002	2003	2004 (1)	2004 (1)	2005 (1)
Unité: Mio EUR					
Administrations publiques					
<i>Recettes totales</i>	1 224	1 454	1 430	1 038	1 205
Cotisations et impôts des frontaliers	1 159	1 243	1 350	976	1 072
Autres	65	212	80	62	133
<i>Dépenses totales</i>	1 289	1 237	1 379	1 054	1 176
Prestations sociales	798	884	981	736	815
Institutions européennes	215	215	220	156	183
Aide au développement	74	81	87	75	80
Autres	201	57	92	88	97
<i>Solde</i>	-65	218	51	-16	30
Autres secteurs					
<i>Recettes totales</i>	2 568	1 831	2 137	1 574	1 651
Assurances et réassurances	2 281	1 527	1 832	1 355	1 380
Autres	287	304	305	219	271
<i>Dépenses totales</i>	2 835	2 597	3 239	2 420	2 575
Envoi de fonds des travailleurs	46	47	51	39	38
Assurances et réassurances	2 115	1 709	2 019	1 498	1 539
Revenu monétaire	110	282	461	332	450
Autres	563	559	708	551	549
<i>Solde</i>	-267	-766	-1 102	-846	-924
Solde global	-332	-549	-1 051	-862	-894

Source : STATEC, BCL

(1) chiffres provisoires

calculs sur base de chiffres non-arrondis

1.5.1. Transferts courants des administrations publiques

1.5.1.1. Cotisations sociales, impôts sur salaires et prestations sociales

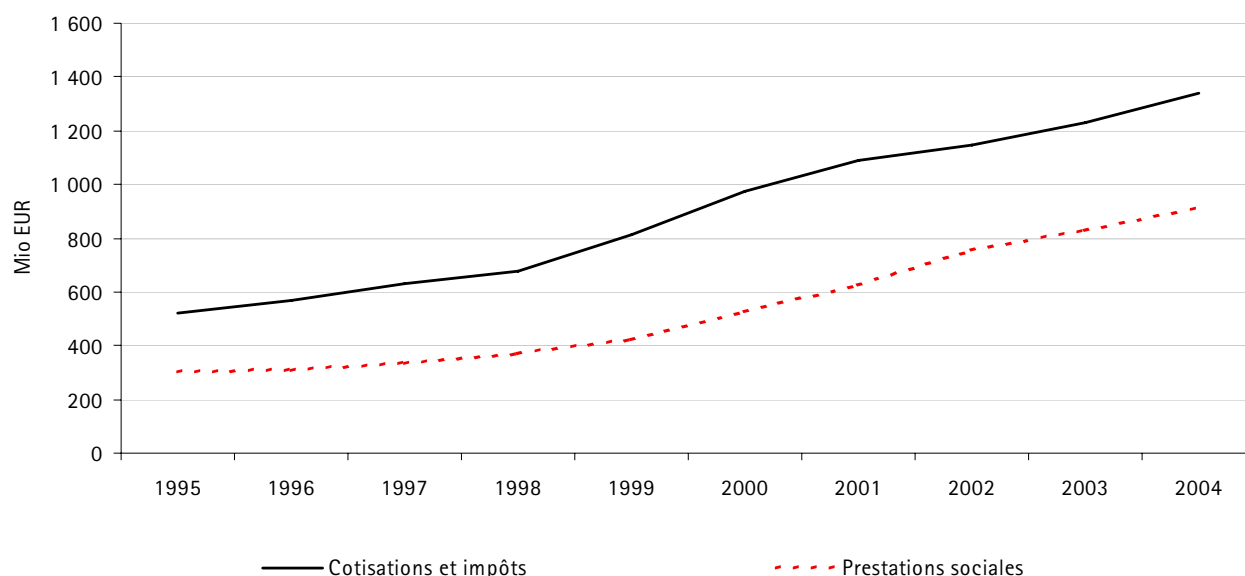
Dans la BDP la rémunération des salariés frontaliers est enregistrée sur base du coût salarial donc y incluses les cotisations patronales et salariales. Comme ces cotisations ainsi que les impôts retenus reviennent au pays de l'emploi, des écritures en contrepartie sont enregistrées dans les transferts courants. De l'année 2002 à 2004, la somme des cotisations et impôts retenus sur les salaires des frontaliers est passée de 1.2 à environ 1.4 milliard d'euros ce qui représente pour les années 2003 et 2004 une part de respectivement 86% et 94% de la valeur totale des recettes des administrations publiques en transferts courants.

Du côté des dépenses, la part des prestations sociales versées aux non-résidents en 2003 et 2004 se chiffre à 71% de la valeur globale des transferts courants des administrations publiques. Le montant de ces prestations

passé de 798 en 2002 à 981 millions d'euros en 2004. Notons encore que les prestations sociales englobent des versements en faveur des frontaliers actifs et pensionnés ainsi ceux en faveur de personnes résidant à l'étranger qui n'avaient pas le statut de salarié frontalier. Les cinq catégories de prestations sont par ordre d'importance les suivantes : pensions, prestations familiales, maladie, accidents et dépendance. La part de ces prestations versées à des résidents de l'Union européenne (UE) s'élève à 99%.

En comparant le total des prestations à celui des cotisations et impôts des frontaliers on constate des transferts nets annuels assez substantiels en faveur du Luxembourg. Cet excédent est encore plus significatif si l'on limite la comparaison aux transactions enregistrées avec les pays limitrophes.

Graphique 32: Prestations sociales, cotisations sociales et impôts avec les pays limitrophes



Source : STATEC, BCL

1.5.1.2. Contributions au budget de l'UE

Parmi les dépenses courantes des administrations publiques figurent également les contributions du Luxembourg au budget des institutions de l'UE. Celles-ci se chiffrent pour les années 2002 et 2003 à 215 millions

d'euros et pour l'an 2004 à 220 millions et leur part dans les dépenses totales des transferts courants publics s'élève à 16%.

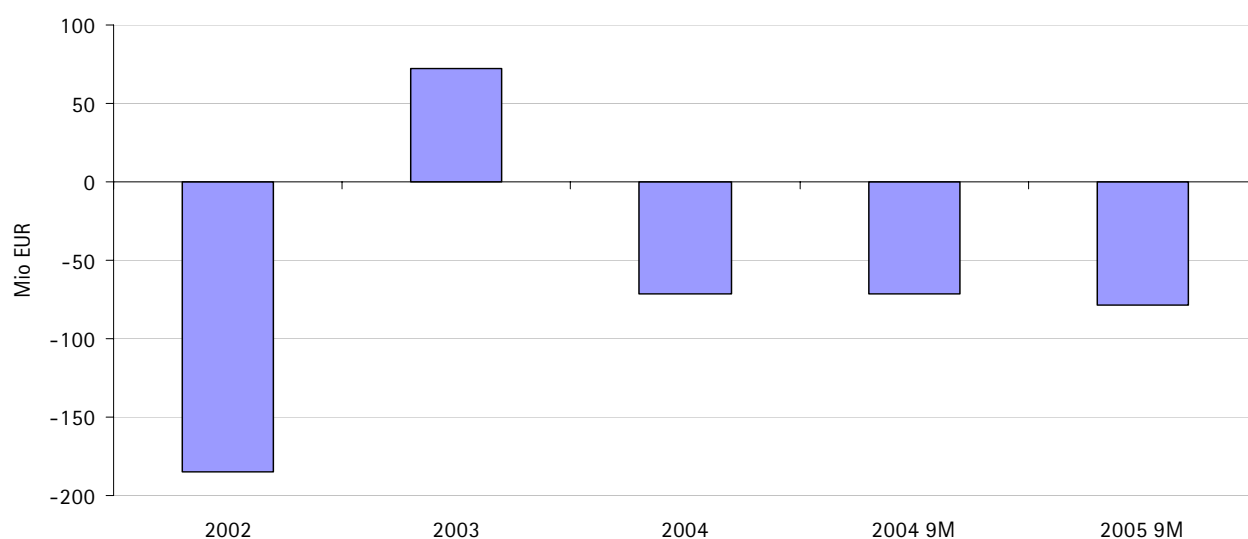
1.5.1.3. Répartition des accises au niveau de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL)

L'accise est un impôt indirect qui frappe la consommation de certains produits (alcool, tabac, carburant). Au Luxembourg il existe, outre un régime d'accise autonome, des droits d'accises communs à l'UEBL¹.

La recette commune découlant de l'union accisienne est

répartie entre les parties contractantes moyennant des dispositions plus amplement décrites à l'article 7.2. de la convention UEBL. Les paiements avec la Belgique résultant des décomptes entre les deux pays sont repris dans la BDP au niveau des transferts courants des administrations publiques.

Graphique 33: Transferts courants nets résultant des décomptes des accises communes



Source : STATEC, BCL

La Belgique bénéficie, «comme c'est habituellement le cas, d'un versement net de la part du Luxembourg en vertu de l'accord sur la répartition des accises au sein de l'UEBL. En 2003, ce même accord avait donné lieu à un

transfert de la part de la Belgique, en raison d'achats importants de cigarettes dans le pays [la Belgique] par des non-résidents» (Banque nationale de Belgique (2005), rapport annuel 2004, tome I, p. 67).

¹ L'UEBL, conclue en 1921, et entrée en vigueur en 1922 pour une durée initiale de 50 ans, a été régulièrement reconduite à partir de 1972 pour une durée de dix ans. Dans cette tradition, le Luxembourg et la Belgique ont signé le 18 décembre 2002 un protocole portant modification de la convention UEBL afin d'adapter l'accord à l'évolution économique, politique et institutionnelle des deux pays et aux changements intervenus dans le cadre de la construction européenne (la loi du 27 mai 2004 relative à la coopération Luxembourg-Belgique porte approbation dudit protocole).

1.5.1.4. L'aide au développement

L'aide au développement se compose principalement de l'aide fournie par l'État et les communes et de l'aide provenant du secteur privé, à savoir les dons collectés par les Organisations non- gouvernementales (ONG) auprès des entreprises et des particuliers.

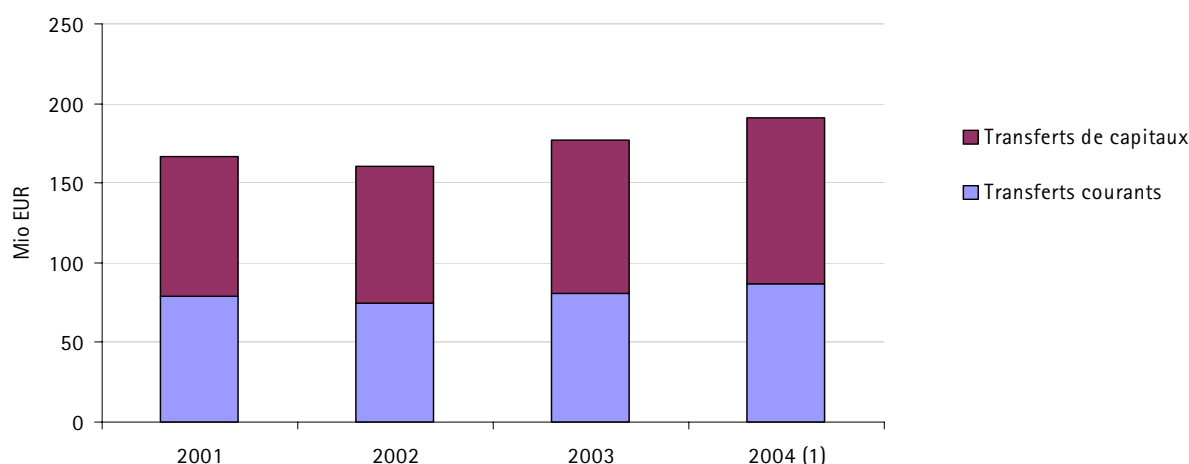
L'aide au développement se divise en transferts courants et en transferts de capitaux. Les transferts de capitaux sont liés à l'acquisition ou la constitution d'un actif fixe, tandis que les transferts courants sont principalement réalisés dans un but de financer la consommation courante. Dans la BDP les transferts courants sont

enregistrés au niveau du compte des transactions courantes, alors que les transferts de capital sont repris au compte de capital.

1.5.1.4.1. L'aide publique

Entre 2001 et 2003, l'aide publique totale a progressé de quelque 6%. En part relative du Revenu National Brut (RNB), elle représente quelque 0.81% en 2003, contre 0.76% en 2001. (Ministère des Affaires étrangères – Coopération au développement et action humanitaire, 2004).

Graphique 34: Évolution de l'aide publique au développement



(1) Estimations

Source : STATEC

La part relative des transferts courants dans le total des aides publiques est de 46% en moyenne sur les trois années sous revue. Au niveau des projets individuels, ce pourcentage peut différer fortement selon la nature de l'aide octroyée. Ainsi la composition de l'aide varie en fonction de son caractère bilatéral ou multilatéral. Une aide bilatérale concerne un projet spécifique avec un seul pays et comprend en général une partie plus importante de transferts de capitaux.

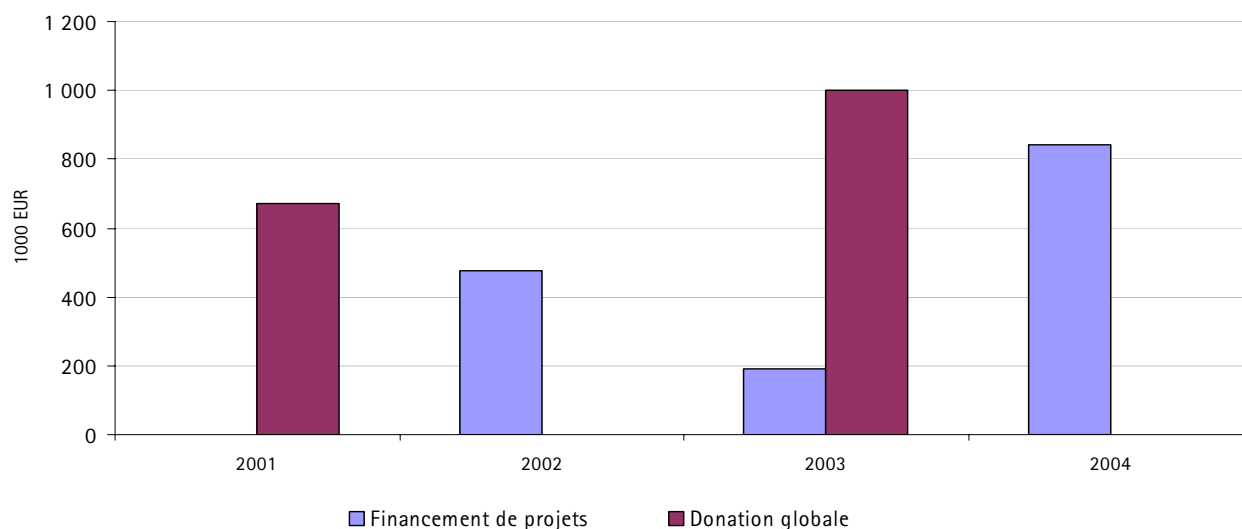
1.5.1.4.2. L'aide privée

L'aide privée provient principalement des contributions des ONG spécialisées dans le domaine du développement. Les recettes des ONG sont issues de plusieurs sources différentes : les plus importantes sont les aides étatiques

qui représentent pour la majorité d'entre elles un peu plus de la moitié des moyens financiers à leur disposition. D'autres moyens financiers proviennent de dons privés, des institutions européennes et des communes.

Les dons privés attribués directement sont difficilement mesurables et peuvent être très volatils, comme ce fut le cas lors du raz-de-marée de décembre 2004 en Asie du Sud-Est où l'on a connu un volume impressionnant de dons privés.

Les aides de l'Union européenne ne concernent que très peu d'ONG et les ressources attribuées au Luxembourg en matière de financement de projets représentent 0.17% du total des ressources attribuées aux pays membres en 2003 et 0.55% en 2004.

Graphique 35: Cofinancement de l'UE

Source : CONCORD / SOS-FAIM

Côté dépenses, les interventions et actions des ONG résidentes ne se focalisent pas uniquement sur les pays cibles, c'est-à-dire les pays partenaires privilégiés de la

coopération luxembourgeoise, mais, au contraire, elles concernent une multitude de projets à travers le monde entier.

1.5.2. Transferts courants des autres secteurs

1.5.2.1. Réallocation du revenu monétaire

Dans le cadre du Système de banques centrales et de la Banque centrale européenne (SEBC) on définit le revenu monétaire de chaque banque centrale nationale (BCN) comme le «revenu annuel qu'elle tire des actifs détenus en contrepartie des billets en circulation et des engagements résultant des dépôts constitués par les établissements de crédit. La somme des revenus monétaires des BCN est répartie entre elles proportionnellement à leurs parts libérées dans le capital de la Banque centrale européenne (BCE)»¹

La BCE et les BCN émettent des billets en euros. «L'émission des billets en euros n'est pas soumise à des restrictions quantitatives puisque la mise en circulation des billets est effectuée en fonction de la demande»². Le passif au titre de l'émission de la valeur totale des billets en euros en circulation est réparti entre les membres de

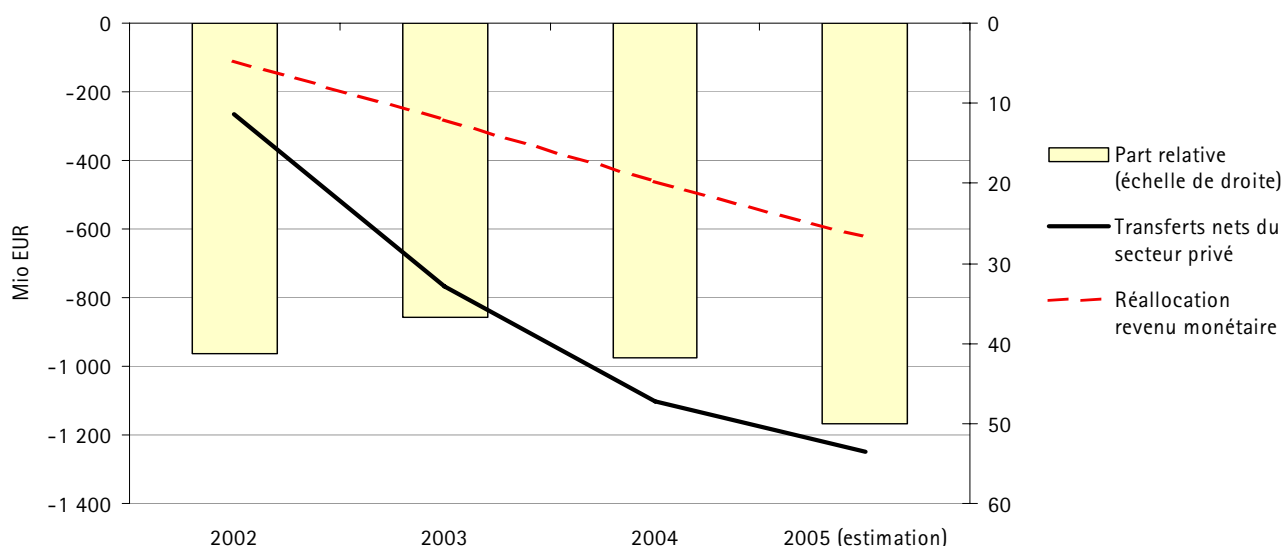
l'Eurosystème proportionnellement à la part de chaque BCN dans le capital de la BCE.

Si une BCN (comme c'est le cas du Luxembourg) émet par exemple plus de billets de banque que le quota lui revenant en fonction de la clé de répartition, on aura des paiements nets à la BCE du fait que le revenu monétaire mis en commun par l'Eurosystème est réalloué entre les BCN de la zone euro conformément à la clé de répartition du capital de la BCE. Suivant les normes d'enregistrement reprises notamment dans «ECB- European Union Balance of Payments/International Investment Position» (novembre 2005, p. 54)³, ces transferts à la BCE doivent être enregistrés au niveau des transferts courants du secteur privé.

Les rendements (intérêts) dégagés par la politique monétaire ne sont repris en BDP (revenu des investissements) que pour autant qu'il s'agisse de créances extérieures. Ainsi les rendements revenant par exemple à la Banque centrale du Luxembourg (BCL) au titre de crédits qui sont octroyés aux contreparties du secteur bancaire luxembourgeois en vue d'un

élargissement de la liquidité dans la zone euro ne figurent pas dans les comptes extérieurs, alors que les intérêts perçus par les établissements de crédit résidents, qui prêtent aux non-résidents une partie de fonds que la BCL met à leur disposition dans le cadre des opérations de politique monétaire, figurent au crédit du revenu des investissements.

Graphique 36: Transferts courants nets du secteur privé et réallocation du revenu monétaire



Source : STATEC, BCL

1.5.2.2. Transferts courants d'assurances

En ce qui concerne les transferts courants relatifs aux assurances, il est important de distinguer les deux composantes essentielles, aussi bien pour les assurances non-vie que pour les réassurances.

D'une part, il s'agit des primes encaissées desquelles ont été déduites les montants calculés de services d'assurance directe (voir aussi la partie consacrée aux services d'assurance). Aussi bien du côté des recettes que de celui des dépenses, la part de la réassurance est la plus importante, suivi des primes calculées d'assurance non-vie et ensuite d'assurance de transport de marchandises.

D'autre part, sont aussi incluses dans les transferts courants les indemnités et dédommagements relatifs aux assurances IARD (Incendie, Accidents, Risques, Divers), aux assurances de transport de marchandises et à la réassurance. La répartition des indemnités est identique à celle des primes, à l'exception de l'année 2002, pour laquelle les indemnités d'assurance de transport de marchandises sont supérieures à celles d'assurance non-vie, et ceci à cause des indemnités reçues suite à l'échec du lancement d'un satellite. Les indemnités reçues pour la perte du satellite ASTRA 1K s'élevaient à 291.5 millions d'euros (cf. rapport annuel 2002 de SES GLOBAL (page 60)).

¹ Décision de la BCE du 6 décembre 2001 concernant la répartition du revenu monétaire (BCE/2001/16).

² Décision de la BCE du 6 décembre 2001 relative à l'émission des billets en euros (BCE/2001/15).

³ Voir également SANCHEZ MUNOZ (2004).

1.5.2.3. Envoi de fonds des travailleurs (« Workers' Remittances »)

Depuis un certain temps, on note un intérêt particulier pour les envois de fonds dont l'ampleur ne cesse de s'accroître. En 2004, plus de 160 milliards de dollars US ont été envoyés à travers le monde, alors qu'en 1995 les envois n'atteignaient que 58 milliards (World Bank, 2005).

Les envois de fonds sont considérés comme des transferts courants effectués par des résidents vers l'étranger et inversement. Il s'agit de résidents d'origine étrangère qui effectuent des transferts vers leur pays d'origine. Ces envois sont habituellement destinés aux parents et grands-parents, aux épouses avec enfants et autres proches. Ils servent en général à l'alimentation et aux besoins vestimentaires, pour certains à l'éducation. D'autres immigrés encore transfèrent leur épargne dans la perspective d'un retour dans leur pays d'origine.

La difficulté majeure dans la collecte de données réside dans le fait que les envois de fonds présentent une multitude de modes d'envois possibles. En effet, les transferts peuvent être effectués par voie formelle (transferts à travers les institutions financières, Western Union) ou par voie informelle (« cash en main », envoi par courrier, envoi à travers un ami...) (ATTF, 2005).

Le choix entre le transfert formel et le transfert informel dépend de plusieurs facteurs :

- le nombre et la qualité des institutions financières dans le pays d'accueil, ainsi que la connaissance en la matière (rapidité, facilité) ;
- la confiance qu'aussi bien l'expéditeur de fonds et le bénéficiaire accordent aux institutions financières ;

- l'accès aux institutions financières dans le pays de destination.

Les envois formels à travers les institutions bancaires comprennent un coût de transaction élevé qui décourage les expéditeurs de fonds. De plus, l'envoi de fonds par voie formelle dépend aussi bien de l'accès aux services dans le pays d'accueil que du niveau de développement des institutions financières dans le pays de réception. D'autre part, si les acteurs ne font pas confiance au système financier ou ne connaissent pas les différentes étapes à l'envoi de fonds, ils se tourneront vers les autres possibilités qui s'offrent à eux.

On peut donc supposer que les montants recensés pourraient même être supérieurs si on pouvait retracer les envois informels par exemple en diminuant les coûts de transaction ce qui inciterait à utiliser les canaux de transferts formels ou en insistant sur le caractère de sécurité et de rapidité du transfert formel.

Au niveau mondial, les démarches visant à comprendre au mieux les facteurs déterminants des envois de fonds et à instaurer un cadre propice au renforcement de leur impact au plan du développement¹, ne cessent de s'intensifier.

Analyse des résultats du Luxembourg

Les chiffres concernant les envois de fonds doivent être regardés avec prudence puisqu'ils ne fournissent au mieux qu'une approximation du fait de l'impossibilité de retracer toutes les transactions, notamment les transferts informels comme indiqué ci-dessus.

Tableau 27: Envois de fonds – Dépenses

	Année			Neuf mois	
	2002	2003	2004 (1)	2004 (1)	2005 (1)
	Unité : 1000 EUR				
Envois de Fonds	46 354	47 056	51 248	39 081	37 707

Source : STATEC, BCL

(1) chiffres provisoires

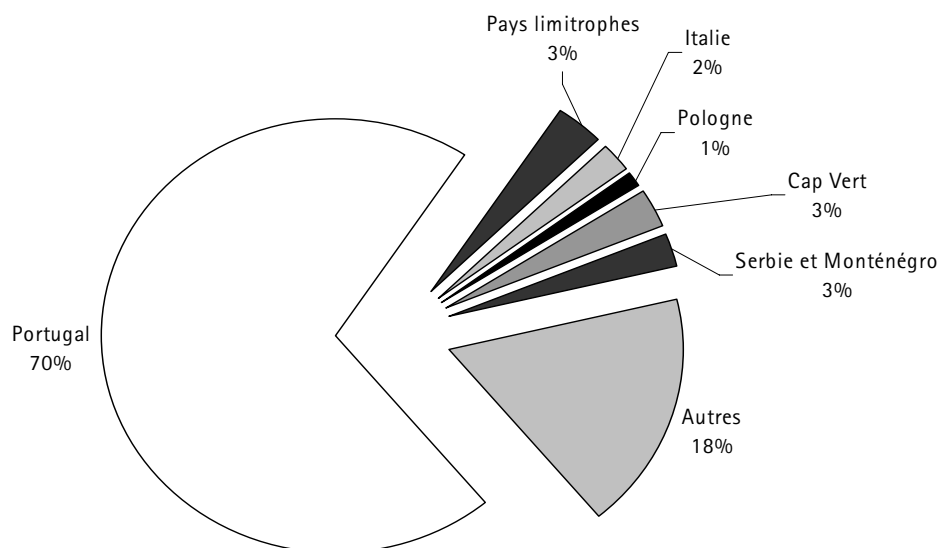
¹ - Le G-8, à travers le sommet de Sea Island en 2004;

- l'Inter-Agency Task Force sous l'autorité de la Banque Mondiale et du FMI se concentre sur le soutien des transferts et la coordination des programmes sur les transferts ;

- l'International Office for Migration (IOM) a effectué des études en Italie et Afrique pour identifier les meilleures pratiques en matière de gestion des transferts;

- la Commission européenne et la Banque Centrale Européenne effectuent des études auprès des États membres visant à remédier à la sous-estimation des données.

Graphique 37: Envois de fonds par pays de destination – Parts relatives moyennes



Source : STATEC, BCL ; calculs STATEC

Du côté des recettes, l'évolution n'est pas très significative : le nombre peu élevé de luxembourgeois ayant immigré vers un autre pays fait que les recettes

sont beaucoup moins élevées que les dépenses. De l'autre côté, les dépenses connaissent une augmentation continue depuis 2002.

Tableau 28: Population résidente par nationalité en 2004

Luxembourgeois	277 400
Etrangers	174 200
Allemands	10 300
Belges	16 000
Français	21 900
Italiens	18 900
Portugais	63 800
Autres	43 300
Total	451 600

Source : STATEC

Estimations pour 2004 sur base des chiffres du dernier recensement (2001)

Les pays limitrophes, qui constituent 28% de la population étrangère, ne représentent qu'un pourcentage limité des envois de fonds (environ 3%). Par ailleurs, les pays de destination ne sont pas toujours, comme on pourrait le croire, des pays en développement puisque la plupart des envois à partir du Luxembourg se font vers le Portugal. Il s'agit là d'un pays qui n'est pas habilité à recevoir de l'APD, mais dont le PIB atteint à peine 12 000

euros par habitant en 2003. Vu le nombre élevé de résidents de nationalité portugaise au Luxembourg (63 800 en 2004), il est facile à concevoir que la plupart des envois se font vers cette destination. La plus grande destination d'envois de fonds en dehors de l'UE est le Cap Vert. Avec 1.2 million d'euros envoyés vers ce pays en 2004, les envois de fonds luxembourgeois représentent 2% du montant total reçu par ce pays.

Tableau 29: Comparaison internationale en 2003

	Population totale	Nombre d'étrangers	Part des étrangers dans la population	Total: envois de fonds (Dépenses)	Envois de fonds par étranger	Part des envois de fonds dans le RNB
	Unité : Mio d'habitants		en %	Unité : Mio EUR	Unité : EUR	en %
Luxembourg	0.45	0.17	38.1	47	276	0.22
Suisse	7.36	1.50	20.4	2 304	1 535	0.76
Pays-Bas	16.19	3.04	18.8	581	191	0.12
Allemagne	82.53	7.34	8.9	3 332	454	0.16
États-Unis	285.93	20.63	7.2	22 936	1 112	0.26
Espagne	42.72	2.66	6.2	2 896	1 087	0.39
Italie	57.32	1.55	2.7	1 167	753	0.09
Portugal	10.47	0.25	2.4	467	1 863	0.36

Source: STATEC, BCL, Banques centrales respectives

Les envois de fonds sont considérés comme un facteur important de développement des pays à faible revenu. Les envois de fonds du Luxembourg représentent plus de 0.2% du Revenu National Brut (RNB) à comparer avec l'APD qui s'élève à 0.81% du RNB (Ministère des Affaires Étrangères et de l'Immigration – Coopération au Développement et Action Humaine, 2004). En d'autres termes, on peut affirmer que les envois atteignent en valeur un quart de l'APD. Aux Pays-Bas, autre pays ayant une contribution importante à l'APD (0.84% du RNB), les envois de fonds ne représentent que 0.12% du RNB, soit un septième de l'APD.

Du côté des pays bénéficiaires, l'impact est parfois considérable, surtout pour un pays comme le Cap Vert où

les envois de fonds prennent une telle ampleur qu'ils allègent le déficit de la balance courante et qu'ils représentent 10% du PIB en 2004. Dans ce contexte, les envois de fonds deviennent un facteur déterminant de la politique de croissance économique (BCL, 2005). D'autres pays comme les îles Tonga ont reçu de la part des émigrés plus de 30% de leur PIB, la Jamaïque 17% et le Népal 11%. En pourcentage du PIB, les petits pays semblent donc être les grands bénéficiaires de ces envois. Mais en valeur globale, il est clair que l'Inde et la Chine avec plus de 21 milliards de dollars US et le Mexique (18.1 milliards d'USD) ont reçu les sommes les plus importantes (World Bank, 2005).

1.6. Le compte de capital et la capacité de financement

Le compte de capital se subdivise en deux parties: Les transferts de capital d'une part, les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits de l'autre.

Les *transferts de capital* reprennent – outre les remises de dettes et les écritures de contrepartie pour les flux de biens et les variations des actifs financiers qui résultent de la migration des particuliers – essentiellement les dons pour investissements. Ces transactions peuvent s'effectuer en espèces ou en nature. Un transfert en espèces est lié ou subordonné à l'acquisition d'un actif fixe (exemple : un don d'investissement). Contrairement aux transferts courants – qui redistribuent le revenu

courant – les transferts en capital redistribuent l'épargne ou le patrimoine.

Au poste des *acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits* s'inscrivent les transactions portant sur des actifs incorporels intangibles (tels que brevets, licences, marques commerciales) ainsi que l'achat ou la vente par une ambassade de terres qui passent alors du territoire d'une économie à celui de l'autre. Dans ce cas précis on enregistre au poste des acquisitions et cessions d'actifs non financiers non-produits une transaction foncière entre résidents et non-résidents¹.

Tableau 30: Capacité de financement issue de la balance des paiements

	Année			Neuf mois	
	2002	2003	2004 (1)	2004 (1)	2005 (1)
	Unité: Mio EUR				
Opérations sur biens et services	6 473	6 248	7 230	5 437	6 724
Opérations de répartition (2)	-3 822	-4 610	-4 379	-3 355	-4 713
Compte de capital	-125	-134	-191	-85	-102
Transferts de capital	-83	-91	-179	-73	-103
Actifs financiers non produits	-42	-43	-12	-12	1
Capacité de financement	2 526	1 504	2 659	1 997	1 909
Solde du compte financier	-2 927	-1 588	-2 836	-1 547	-2 520
Erreurs et omissions	401	84	176	-450	612

Source: STATEC, BCL

(1) chiffres provisoires

(2) il s'agit des revenus et des transferts courants
calculs sur base de chiffres non-arrondis

Le solde du compte de capital ajouté au solde de la balance courante donne la *capacité* (solde positif) ou le *besoin* (solde négatif) *de financement* du pays et représente les investissements et placements nets à l'étranger. En effet, aux erreurs et omissions nettes près, la capacité de financement est égale (en valeur absolue) au solde du compte des transactions financières.

Il est à noter que l'aggravation du déficit en 2004 laissée par les transferts de capital trouve son origine dans le versement par le Luxembourg (par l'intermédiaire du Fonds des raccordements ferroviaires internationaux) d'une contribution «aux frais résultant pour l'État français de la réalisation et de l'aménagement des infrastructures requises en France pour la mise en service du TGV Est-Européen»²

¹ Cependant, dans le cas des autres transactions entre résidents et non-résidents concernant l'acquisition ou la cession de terrains et d'immeubles, on considère que l'acheteur acquiert une créance financière sur une entité résidente fictive. Ces transactions sont donc inscrites au compte d'opérations financières sous la rubrique des investissements directs étrangers (IDE) ; le loyer net représente le revenu d'un IDE (FMI, Manuel de la BDP, §64 et FMI, Textbook, §550,551).

² Loi du 22 août 2003 sur le raccordement du Grand-Duché de Luxembourg au TGV Est-Européen.

2. Complément méthodologique

La présente partie du bulletin reprend des aspects méthodologiques et particularités d'enregistrement bien spécifiques liés à certains postes de la BDP. Il ne s'agit donc nullement d'une description systématique et exhaustive des sources, concepts et méthodes utilisés. Le cadre plus général de l'établissement de la BDP du Luxembourg a été décrit dans le cahier économique n°94 du STATEC et dans le bulletin 2000-7 du STATEC.

Les points développés sont :

- 2.1. Échanges de biens en BDP et statistiques du commerce extérieur : des concepts différents donnent des résultats statistiques différents
- 2.2. Les marchandises en transit et leurs répercussions sur les statistiques
- 2.3. Balance des paiements technologiques (BPT)
- 2.4. Les services financiers imputés aux investisseurs non-résidents ont comme contrepartie des dividendes imputés
- 2.5. Négoce international : des flux bruts importants qui ne figurent pas dans la balance courante
- 2.6. SIFIM – les services d'intermédiation financière indirectement mesurés
- 2.7. FRA (Future/forward rate agreement) : des intérêts à ne pas reprendre au poste du revenu des investissements
- 2.8. Compte d'opérations financières : nos avoirs à l'étranger laissent un solde négatif – ils sont donc en augmentation
- 2.9. SPE – les entités spécialisées ou à vocation spéciale
- 2.10. Position Extérieure Globale (PEG) : obligation de cohérence entre stocks et flux

2.1. Échanges de biens en BDP et statistiques du commerce extérieur : des concepts différents donnent des résultats statistiques différents

Selon les concepts de la BDP, les transactions sur biens doivent être enregistrées lorsqu'il y a changement de propriété entre résidents et non-résidents et elles sont à évaluer au prix du marché à la frontière du pays exportateur. Sur recommandation des organisations européennes, les données émanant de la statistique du commerce extérieur servent de source principale pour compiler le poste des biens de la BDP. Il existe cependant des différences méthodologiques entre ces deux statistiques, de sorte que, pour les besoins de la BDP, les données du commerce extérieur doivent être retraitées et complétées ce qui mène indubitablement à des résultats divergents.

Les principales discordances sont les suivantes:

Le concept de base

Alors que la statistique du commerce extérieur enregistre le mouvement physique transfrontalier des marchandises, la BDP se base sur le concept du changement de propriété. Ainsi les opérations sur biens avec mouvement physique, mais sans changement de propriété¹ sont écartées des chiffres de base fournis par la statistique du commerce extérieur, alors que les transactions avec changement de propriété sans passage des frontières sont ajoutées. Dans ce contexte, les transactions sur or sans mouvement physique transfrontalier sont également pris en compte au niveau BDP (à moins qu'il ne s'agisse de transactions de négoce international).

Le point d'évaluation

La BDP évalue tant les exportations que les importations de biens sur une base FAB (franco à bord) c.à.d. à la frontière du pays exportateur, alors que tel n'est pas le cas pour la statistique du commerce extérieur qui évalue les importations valeur CAF (coût assurance fret) c.à.d. une valeur incluant les frais de transport et d'assurance jusqu'à la frontière du pays importateur.

Réparation de biens

A la différence de la statistique du commerce extérieur, la BDP enregistre la seule valeur des réparations et non la valeur brute des biens, avant et après réparation.

Avitaillement

Contrairement à la statistique du commerce extérieur, la BDP reprend également les provisions de bord destinées aux transporteurs non-résidents sur le territoire national ou aux transporteurs résidents à l'étranger. Ainsi les ventes sur le territoire national de gasoil à des routiers professionnels non-résidents figurent dans la BDP du côté des exportations de marchandises.

Le tableau de réconciliation ci-après donne le détail des différents retraitements pour les chiffres annuels de 2004.

¹ A titre d'exemple, on peut citer le cas d'un fabricant non-résident qui effectue un stockage (physique) de produits sur le territoire national (tout en restant propriétaire des biens) pour distribuer ultérieurement ces marchandises à des clients non-résidents.

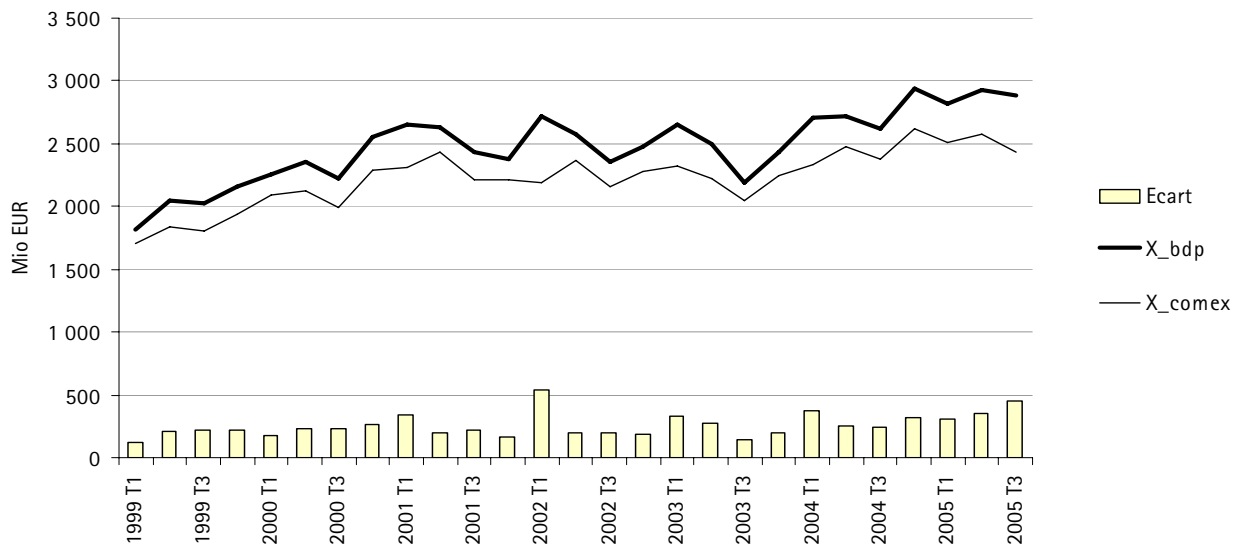
Tableau 31: Passage de statistiques "commerce extérieur" aux échanges de biens de la BDP (en 2004)

Spécification	Exportations	Importations	Solde
Unité: Mio EUR			
Balance commerciale issue de la statistique du commerce extérieur suivant le principe du mouvement physique transfrontalier	9 798.4	13 536.7	-3 738.3
Elimination des transactions sans changement de propriété et élimination des réparations	-190.9	-415.4	224.5
Ajustement CAF/FAB (remplacement de l'évaluation CAF par une évaluation FAB des importations de marchandises)	0.0	-165.0	165.0
Ajout des transactions sur biens avec changement de propriété sans passage des frontières nationales	543.0	580.4	-37.4
Ajout de la valeur nette des réparations de biens meubles autres que la réparation sur place du matériel de transport et du matériel informatique (services)	2.4	12.5	-10.1
Ajout de l'avitaillement (achats ou ventes de carburant et provisions de bord par des transporteurs professionnels)	837.5	213.5	624.0
Transactions sur biens telles que reprises dans la bdp suivant le concept du changement de propriété des marchandises	10 990.4	13 762.7	-2 772.3
<i>Impact total des différents retraitements</i> (écart entre les chiffres finaux bdp et ceux publiés par la statistique du commerce extérieure)	<i>1 192.0</i>	<i>226.0</i>	<i>966.0</i>
<i>Impact en pourcentage</i>	<i>11%</i>	<i>2%</i>	

Source: STATEC

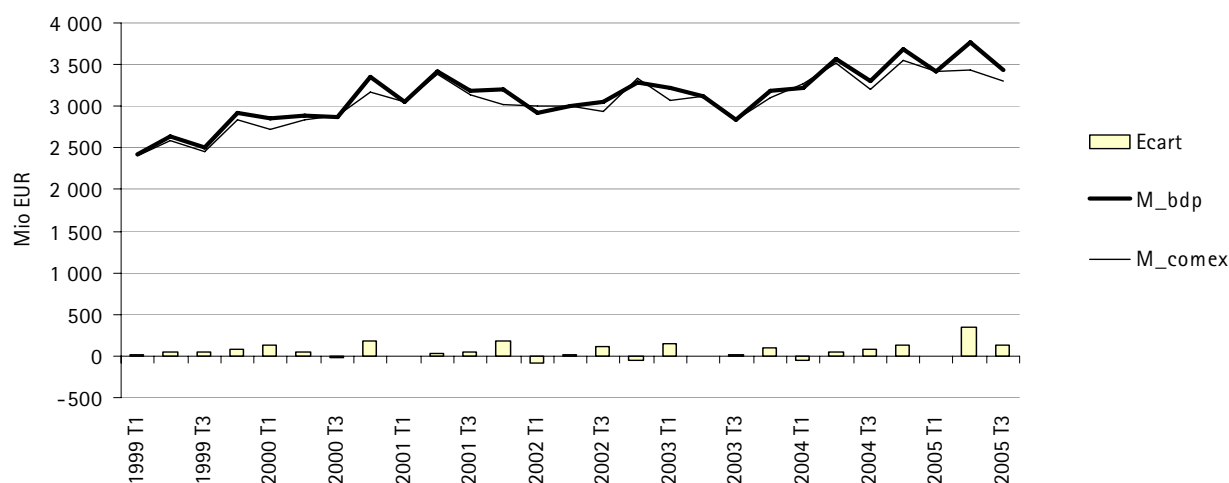
calculs sur base de chiffres non-arrondis

Les graphiques ci-dessous illustrent les écarts dans le temps pour les résultats trimestriels :

Graphique 38: Exportations de biens – comparaison des chiffres BDP et du commerce extérieur


Source : STATEC

Graphique 39: Importations de biens – comparaison des chiffres BDP et du commerce extérieur



Source : STATEC

2.2. Les marchandises en transit et leurs répercussions sur les statistiques

Considérations méthodologiques générales

Dans le cadre de la statistique du commerce extérieur de marchandises on a en principe deux sources d'informations : les statistiques du pays exportateur et celles du pays importateur. Dans le cas du commerce extérieur d'un État Membre de l'UE avec un pays non-membre de l'UE, trois sources sont disponibles :

- les statistiques établies par l'État membre et diffusées au plan national ;
- les statistiques établies par l'État membre pour le compte de la Commission et diffusée par Eurostat, ainsi que pour les autres services de la Commission ;
- les statistiques du pays partenaire (en général établies par les services des douanes de ce pays).

Une différence entre les sources (a) et (b) provient normalement du fait que la source (b) contient à l'importation des informations sur des marchandises dédouanées dans un État membre, mais qui ne sont pas destinées à un résident ou un entrepôt de cet État

membre. D'un point de vue commercial ces marchandises sont en transit. En clair, dans le pays de dédouanement il n'y a pas d'acquéreur ou de vendeur de la marchandise. Cette entrée de marchandises est néanmoins à enregistrer au niveau de la statistique du commerce extérieur de l'UE, parce que dès l'instant de leur dédouanement, ces marchandises sont « communautarisées ». La Commission demande d'enregistrer les marchandises entrant dans l'UE dès le franchissement de la frontière extérieure de l'UE.

Pour l'établissement des statistiques du commerce **extra-UE de l'UE** (dans son intégralité), ce principe est parfaitement approprié. Néanmoins, ceci pose des problèmes pour l'analyse du commerce extérieur *par État membre*. Aussi, au plan national, la plupart des États membres ne veulent-ils enregistrer que les flux de marchandises réalisés par des résidents. Dans un souci de cohérence interne, les États membres produisent donc des chiffres « nationaux » qui peuvent s'écarter des résultats « communautaires » diffusés par Eurostat et la Commission au niveau de la statistique du commerce extérieur extra-UE par État membre.

Implications pour les importations du Luxembourg en provenance de Chine

Dépourvu de frontières extra-communautaires terrestres, le Luxembourg n'est pas concerné par cette problématique au niveau des transports autres qu'aériens. En revanche, les activités de fret aérien et les

dédouanements subséquents réalisés à l'aéroport (Findel) peuvent entraîner que les chiffres sur les importations du Luxembourg renseignés à Eurostat (source b) dépassent pour certains pays et produits largement ceux retenus au plan national (source a). Depuis 2000 on enregistre ainsi un écart (dû à cette cause) avec la Chine ; celui-ci a néanmoins connu une véritable explosion en 2003.

Tableau 32: Importations du Luxembourg en provenance de Chine

					Année	Neuf mois
	2000	2001	2002	2003	2004 (1)	2005 (1)
	Unité : Mio EUR					
Version nationale (a)	45.9	46.2	42.6	46.5	59.5	44.8
Version communautaire (b)	88.7	77.9	74.1	1 562.3	2 125.7	1 410.0

Source : STATEC

(1) chiffres provisoires

Un seul groupe de produits explique l'écart entre les sources (a) et (b): les PC portables. A ce sujet, il y a d'ailleurs parfaite cohérence entre la version communautaire et la source chinoise. Ces produits sont acheminés en Europe via l'aéroport du Luxembourg sans être commercialisés au Luxembourg. En l'absence d'opération commerciale au Luxembourg, ces transactions ne sont donc pas enregistrées dans les statistiques nationales.

Pour l'analyse des relations commerciales du Luxembourg avec la Chine, il est recommandé de se baser sur la **version nationale** du STATEC (reflétant à l'importation les achats en Chine par des résidents). L'autre source retrace le flux des marchandises destinées au Luxembourg, en y incluant des marchandises en transit.

2.3. Balance des paiements technologiques (BPT)

Les définitions de base concernant la BPT ont pour origine le *Manuel de Frascati* (OCDE, 2002) et le *Manuel de la balance des paiements technologiques* (OCDE, 1990). Le *Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique* (OCDE, 2005) rappelle les principaux concepts et les définitions déjà adoptés par ces deux manuels, en les replaçant dans le contexte de la mondialisation et en faisant apparaître leurs liens.

Les indicateurs de la BPT nous renseignent sur le degré d'indépendance d'un pays en termes de technologie non incorporée, sur l'origine de la technologie utilisée dans l'appareil de production ou dans ses exportations (notamment de haute technologie), sur le rôle des firmes multinationales dans les transferts technologiques, sur les liens entre l'effort de recherche-développement d'un pays et ses recettes technologiques ainsi que sur les technologies qu'il est en mesure de développer lui-même et sur celles qui dépendent de l'étranger ou qui doivent être développées en coopération avec d'autres pays.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les recettes et paiements technologiques ont fortement augmenté au cours des années 90. Globalement la zone de l'OCDE a maintenu sa position d'exportateur net de technologie vis-à-vis du reste du monde.

En revanche, l'Union européenne a continué d'enregistrer un déficit de sa BPT. Cet état de chose ne traduit pas nécessairement une faible compétitivité, mais pourrait s'expliquer par un accroissement des importations de technologie étrangère par les pays de l'Union.

Les recettes et les paiements technologiques constituent la principale forme de diffusion de technologie non incorporée. Ces échanges technologiques comprennent les quatre types d'opérations¹ suivants:

- les transferts de technologies (cessions de brevets, d'inventions non brevetées, de licence et communication de savoir-faire)
- les transferts de dessins (cession, licence, franchise), marques ou modèles.
- les prestations de services techniques, comprenant les études techniques et d'ingénierie ainsi que l'assistance technique.
- la recherche-développement à caractère industriel (réalisée à l'étranger ou financée par l'étranger).

Bien que la balance reflète la capacité d'un pays à vendre sa technologie à l'étranger ainsi que son utilisation de technologie étrangère, une position déficitaire n'exprime pas nécessairement une faible compétitivité. Dans certains cas, elle s'explique par des importations accrues de technologie étrangère ; dans d'autres, elle est due à une baisse de recettes.

De la même manière, si la balance est excédentaire, cela peut être le résultat d'un degré élevé d'autonomie technologique, d'un faible niveau d'importation de technologie ou d'une incapacité à assimiler les technologies étrangères. De même, une grande partie des transactions correspondent à des opérations entre sociétés mère et filiales. Ainsi, il est important de disposer d'informations qualitatives et quantitatives complémentaires pour analyser correctement la position déficitaire ou excédentaire d'un pays sur une année donnée.

Certaines difficultés peuvent apparaître pour isoler la technologie des échanges de services de ce qui relève de la propriété intellectuelle pure. Ainsi, les échanges de services peuvent être sous-estimés lorsqu'une part significative ne donne lieu à aucun versement financier ou lorsque les paiements s'effectuent par d'autres voies que les paiements technologiques.

¹ Manuel BPT : Méthode-type proposée pour le recueil et l'interprétation des données sur la balance des paiements technologiques (OCDE, 1990).

2.4. Les services financiers imputés aux investisseurs non-résidents ont comme contrepartie des dividendes imputés

D'une façon générale, on entend par organisme de placement collectif (OPC) tout organisme dont l'objet exclusif est le placement collectif de l'épargne recueillie auprès du public – à l'exception de cas bien spécifiques (comme les OPC institutionnels), et dont le fonctionnement est soumis au principe de la répartition des risques. A la demande de l'investisseur, l'OPC doit racheter les parts émises.

L'activité d'investissement des OPC domiciliés au Luxembourg est largement orientée vers l'extérieur, c'est-à-dire que les fonds collectés en grande partie auprès des non-résidents sont principalement réinvestis à l'étranger.

Des recommandations particulières régissent l'enregistrement dans la BDP des transactions sur revenus et sur services effectuées par les OPC résidents : Les revenus (intérêts et dividendes) que les OPC tirent de leurs investissements sont attribués de façon concomitante aux détenteurs de parts sous la forme de revenus de titres de participation (dividendes des

investissements de portefeuille). Par convention, cette assignation se fait indépendamment du fait que les revenus sont capitalisés ou distribués. En contrepartie, le réinvestissement des revenus capitalisés se traduit par une augmentation des engagements, titres de participation. Par ailleurs, les frais de gestion et d'administration encourus par les OPC – qui sont implicitement pris en charge par les investisseurs, car diminuant leur revenu – sont enregistrés au crédit de la BDP comme une exportation de services financiers.

Un exemple d'enregistrement permettra facilement d'appréhender la façon de procéder.

Cas de figure :

Un OPC luxembourgeois, détenu intégralement par des investisseurs non-résidents, touche des intérêts de 100 sur un placement bancaire à l'étranger. Les frais de gestion liés à ce revenu s'élèvent à 2.

Dans la BDP du Luxembourg apparaissent les écritures suivantes :

	Crédit	Débit
Revenus : intérêts	100	
Compte d'opérations financières : avoirs : autres investissements		100

Suite à cet enregistrement standard, les revenus touchés sont assignés (sous forme de dividendes) par un jeu d'écritures à l'investisseur non-résident :

	Crédit	Débit
Revenus : dividendes		100
Services financiers	2	
Compte d'opérations financières : engagements : titres de participations	98	

Si un dividende est effectivement versé, il n'y aura aucune inscription au niveau des revenus. En effet, au

débit on comptabilise alors une diminution des engagements, titres de participation.

2.5. Négoce international : des flux bruts importants qui ne figurent pas dans la balance courante

Par négoce international, on entend l'achat par un négociant résident d'un bien (en ce compris l'or non monétaire¹) à un non-résident et sa revente ultérieure à un autre non-résident sans que la marchandise franchisse la frontière nationale. L'écart entre la valeur des biens à l'achat et leur valeur à la revente est ce que l'on enregistre comme valeur des services de négoce

international. Le négoce international s'enregistre donc sur une base nette, mais les données brutes séparées sont parfois produites à des fins analytiques comme «memorandum item». Par convention, la ventilation par pays des services se fait suivant la clé géographique dégagée des recettes (ventes)².

Si, par exemple, un négociant achète à l'étranger des marchandises pour 1 000 dont la moitié est revendue en Allemagne pour 550 et l'autre moitié en Suisse pour 560, la BDP reprend les écritures suivantes :

	Crédit	Débit
Autres services aux entreprises, Allemagne	50	
Autres services aux entreprises, Suisse	60	
Compte d'opérations financières	1 000	1 110
Memorandum item : négoce international	1 110	1 000

Ci-après les flux bruts annuels dont le net est actuellement repris au crédit des services aux entreprises :

Unité : Mio EUR

	Crédit	Débit	Net
2002	2 117	1 945	172
2003	7 208	7 019	189
2004	13 398	13 133	265

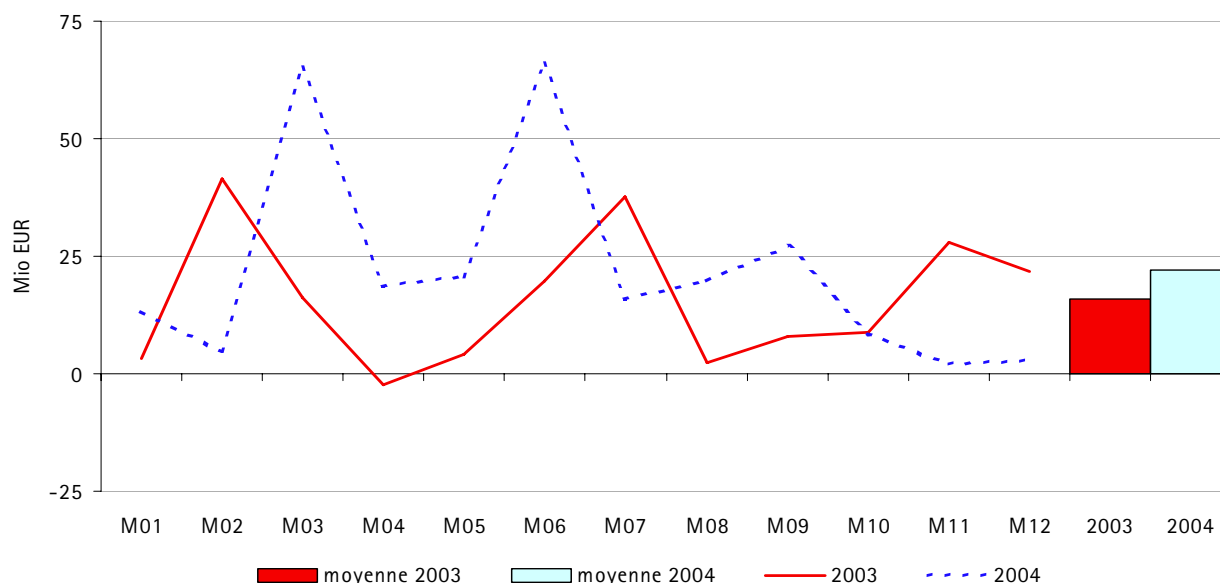
L'envolée des flux bruts sans incidence majeure sur le solde trouve son origine dans le nombre sans cesse croissant d'entreprises qui effectuent des transactions de négoce international (en partie intra-groupe) avec des marges très réduites qui ne couvrent que les frais de

fonctionnement de l'entité résidente. Toutefois, la relative stabilité du net annuel n'est pas constatée au niveau des résultats mensuels qui font ressortir une certaine volatilité.

¹ FMI - «BOP Compilation Guide», §138.

² EUROSTAT (2005), Balance of Payments Vademecum update November 2005, p. 23.

Graphique 40: Négoce international: résultats nets mensuels et moyenne mensuelle



Source : STATEC, BCL

2.6. SIFIM – les services d'intermédiation financière indirectement mesurés

Par SIFIM on entend les commissions qui ne sont pas explicitement facturées, mais dont le coût peut être imputé ou calculé à partir de l'écart entre des taux d'intérêt «de référence» appropriés et les taux effectivement appliqués aux emprunts/dépôts. Cette imputation équivaut à reclasser une partie des intérêts dans les services financiers. Le «Manuel de la balance des paiements» (FMI, 1993, \$258,508,509) recommande néanmoins de ne pas suivre cette méthode.

Suivant les recommandations du FMI, les SIFIM, en cas d'évaluation, font partie intégrante des intérêts au poste du revenu des investissements. L'effet sur le solde du

revenu des investissements découlant d'un enregistrement des SIFIM suivant les procédures préconisées par le FMI¹ est strictement zéro. Toujours selon le FMI, « le choix d'un tel traitement tient aux difficultés pratiques à calculer une multitude de taux d'intérêt de référence, ainsi que les positions appropriées des actifs/passifs par secteur, instrument, monnaie et échéance de manière à estimer la commission imputée de service d'intermédiation financière ».

Actuellement les chiffres BDP ne reprennent aucune évaluation des SIFIM.

¹ «Balance of Payments Compilation Guide», FMI, 1995, \$625-630.

2.7. FRA (Future/forward rate agreement) : des intérêts à ne pas reprendre au poste du revenu des investissements

D'une façon générale, le poste du revenu des investissements enregistre les revenus que les entités résidentes tirent de la propriété d'avoirs financiers étrangers respectivement les revenus afférents aux engagements extérieurs. Le type le plus courant de revenu des investissements est celui qui provient des titres de participation (dividendes) et des créances (intérêts).

La comptabilité bancaire classe parmi les « intérêts et produits (charges) assimilés » les résultats à caractère d'intérêt réalisés au moyen d'instruments financiers sur taux d'intérêt («forward rate agreements», swaps d'intérêts....). Cependant au niveau statistique il convient d'exclure du revenu des investissements les flux d'intérêts échangés dans le cadre de contrats swaps de toute nature ou de contrats de garantie de taux. Ces transactions sont enregistrées (sur une base nette) comme produits financiers dérivés dans le compte d'opérations financières¹.

Il s'agit e.a. des flux d'intérêts résultant d'un FRA qui se définit comme un contrat par lequel deux parties conviennent d'un taux donné, pour une période donnée à une date future, basé sur un montant principal. A l'échéance, la différence entre le taux d'intérêt convenu et le taux actuel du marché est réglée. Ce type de contrat peut se traiter sur des marchés organisés (future rate agreement) ou sur des marchés de gré à gré (forward rate agreement).

Une des raisons du classement de ces instruments dans le compte d'opérations financières provient du fait que l'intérêt est considéré comme le revenu que le débiteur doit verser au créancier en rémunération d'une mise à disposition d'un capital. Or, dans le cadre des instruments financiers sur taux d'intérêt (qui de surcroît se réfèrent souvent à un capital notionnel), il n'y a pas de mise à disposition de capital.

¹ Fonds Monétaire International, 2000 : Produits financiers dérivés, supplément au Manuel de la balance des paiements (cinquième édition, 1993).

2.8. Compte d'opérations financières : nos avoirs à l'étranger laissent un solde négatif – ils sont donc en augmentation

Le compte d'opérations financières regroupe toutes les transactions impliquant un transfert de propriété d'actifs et de passifs financiers extérieurs d'une économie, en ce compris la création et la liquidation de créances sur le reste du monde ou par le reste du monde. La classification des composantes se fait selon le type d'investissements ou la catégorie fonctionnelle :

Investissements directs

Les investissements directs étrangers (détention d'au moins 10%) sont classés principalement sur la base de leur direction : investissements directs des résidents à l'étranger et investissements des non-résidents dans l'économie.

Investissements de portefeuille

Ces investissements couvrent les transactions impliquant des titres de participation (détention de moins de 10%) et des titres de créances. On fait la distinction entre avoirs et engagements.

Exemple:

	Crédit	Débit	Net
Autres investissements	2 700	2 600	100
- Avoirs	1 500	2 000	-500
- Engagements	1 200	600	600

Pour nos *avoirs* à l'étranger les débits (sorties) dépassent les désinvestissements (crédits, entrées) de sorte que par solde nos avoirs à l'étranger (stocks) sont en augmentation de 500 (solde de -500). D'autre part, nos *engagements* (endettements) à l'étranger sont également en augmentation : les recettes (1200) correspondent à une augmentation des engagements extérieurs, alors que les dépenses (600) représentent une diminution.

Instruments financiers dérivés

Sont enregistrés sous cette rubrique, sur une base nette, les produits financiers dérivés («options», «futures», «swaps» etc.).

Autres investissements

Le poste des autres investissements est un poste qui englobe les opérations financières qui ne figurent pas aux autres postes du compte des transactions financières. Il se subdivise essentiellement en avoirs et engagements.

Avoirs de réserve

Ce poste recouvre les transactions portant sur les avoirs des autorités monétaires.

Deux formes de présentation

Dans la présentation classique de la BDP le net (solde) s'obtient généralement par la différence entre le crédit (entrée de capitaux) et le débit (sortie de capitaux).

Un *crédit* au niveau des avoirs correspond à une diminution, alors que pour les engagements il traduit une augmentation ; un *débit* sur les avoirs documente une augmentation, alors qu'il reflète une diminution pour les engagements.

Cependant, comme bien des analystes s'intéressent principalement aux positions nettes on choisit souvent la présentation suivante :

	Avoirs	Engagements	Net
Autres investissements	-500	600	100

Le net s'obtient par addition des avoirs et engagements. Dans le présent exemple la situation globale à l'égard de l'étranger s'est dégradée de 100.

2.9. SPE – les entités spécialisées ou à vocation spéciale

Il n'y a pas de définition générale admise pour les SPE (Special Purpose Entities). Compte tenu de leurs caractéristiques l'on peut retenir que ce sont des entités qui sont généralement établies ou organisées dans une économie autre que celle où sont établies les autres sociétés affiliées du même groupe et qui sont largement impliquées dans des transactions internationales, mais très peu dans des opérations domestiques.

Les SPE sont soit caractérisées par leur structure (e.a. sociétés holdings ou filiales financières), soit par l'objectif de leur activité (e.a. financement des investissements ou gestion du risque financier). Dès lors que le capital d'une SPE est détenu à raison de plus de 10% par un non-résident ou que la SPE détient plus de 10% d'une autre entité établie dans un autre pays, cette SPE rentre – sur base de la méthodologie actuelle – dans le champ de l'investissement direct étranger (IDE).

L'interposition de ces entités spécifiques est une des causes de l'évolution exponentielle du nombre et du

montant des flux et encours d'IDE à partir des années 90. Par ailleurs, l'inclusion des capitaux en transit via les SPE implantées au Luxembourg crée d'importants problèmes pour l'analyse des flux et encours d'IDE du Luxembourg.

Au cours des dernières années, le Luxembourg a été en première place mondiale des flux IDE (incluant les SPE). Compte tenu des flux en transit, il y a un risque de création d'un amalgame en assimilant l'ensemble des flux d'IDE du Luxembourg à des SPE. Les IDE autres que SPE (*genuine FDI*) – donnant création à des investissements dans des branches industrielles ou de services, avec une création d'emploi – sont indirectement négligés. Dans certaines analyses l'on a pour cette raison exclu le Luxembourg. Or il est un fait que – proportionnellement à l'emploi intérieur, à la population ou au PIB – les IDE au Luxembourg dans des branches, autres que dans les SPE, sont de loin supérieurs à ceux de chacun des États Membres de l'UE. Par ailleurs, les IDE autres que SPE jouent un rôle déterminant dans l'activité économique du Luxembourg.

Positionnement mondial du Luxembourg

	Flux	Stocks
IDE (2002)		
IDE (y compris SPE)	1 ^{er}	1 ^{er}
IDE (hors SPE)	21 ^e	39 ^e
IDE (hors SPE) par habitant	3 ^e	4 ^e
Population (en 2005)		166 ^e

Au regard de sa population, le Luxembourg se positionne en 166^e place mondiale. Sur base de cette référence, la première place mondiale pour les montants *absolus* de flux et de stocks peut paraître surprenante. En excluant les SPE, la position du Luxembourg (resp. 21^e et 39^e) demeure malgré tout bien plus avancée que ne pourrait le laisser présager sa taille. En ramenant les flux et stocks d'IDE (hors SPE) à la taille du pays, le Luxembourg

retrouve une position de tête. Il n'est devancé que par des pays qui accueillent également des SPE (Bermudes, îles Cayman, îles Vierges). N'ayant pas d'informations sur la composition des flux et stocks d'IDE pour ces territoires, nous n'avons pas pu faire les ajustements nécessaires. Il n'y a toutefois guère de doute que l'exclusion de ces entités ramènerait le Luxembourg à nouveau en première place.

2.10. Position Extérieure Globale (PEG) : obligation de cohérence entre stocks et flux

Alors que la BDP fait état des transactions effectuées entre résidents et non-résidents (transactions extérieures) pendant une période donnée, la position extérieure globale (PEG)¹ de son côté est le bilan ou l'état du stock d'avoirs et engagements financiers extérieurs à un moment donné². Ce stock résulte principalement des transactions extérieures effectuées précédemment et généralement mesurées à une date précise à la valeur courante du marché au niveau de la BDP. La position à la fin d'une période reflète les transactions financières, les réévaluations et les autres ajustements qui se sont produits en cours de période.

Les éléments financiers qui constituent la PEG sont essentiellement les droits et créances sur les non-résidents, ainsi que les engagements à leur égard. Les concepts (résidence, valorisation, date d'enregistrement) qui guident l'établissement des statistiques de la PEG sont dans l'ensemble les mêmes que ceux utilisés pour la BDP. Par ailleurs, la classification adoptée pour la PEG est calquée sur la classification type des composantes du compte d'opérations financières.

Les variations entre le début et la fin d'une période comptable doivent s'expliquer par les facteurs suivants :

- les transactions (flux) des diverses composantes concernées de la BDP ;
- les variations de prix ;
- les variations liées aux taux de change ;
- les autres ajustements (changements dus e.a. à des reclassements comme p.ex. le reclassement d'un investissement de portefeuille en investissement direct).

Au Luxembourg la PEG est établie par la Banque centrale du Luxembourg (BCL). Les résultats des années 2002 à 2004 sont repris sur le site de la BCL

(http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques/11_Position_exterieure).

Une analyse spécifique de la position extérieure globale du Luxembourg est reprise dans le Bulletin 2005-3 de la BCL (pp. 105 – 113)

(http://www.bcl.lu/fr/publications/bulletins_bcl/Bulletin_BCL_2005_3/chapitre_2)

¹ En anglais : IIP – International Investment Position.

² Les critères théoriques et méthodologiques du cadre de la PEG sont plus amplement décrits e.a. dans : FMI (2002) – «Position Extérieure Globale – Guides des sources de données» et dans BCE (2005) – «European Union Balance of Payments/International Investment Position – Statistical Methods».

3. Annexe statistique

Tableau 33 : Balance des paiements du Luxembourg (transactions nettes)

	Année			Neuf mois	
	2002	2003	2004 (1)	2004 (1)	2005 (1)
	Unité: Mio EUR				
Compte courant	2 651	1 638	2 851	2 082	2 011
Compte de capital	-125	-134	-191	-85	-102
Compte d'opérations financières	-2 927	-1 588	-2 836	-1 547	-2 520
Investissements directs	-11 305	-8 440	-3 583	-5 542	-2 327
Investissements du Luxembourg à l'étranger	-133 575	-88 389	-65 769	-31 031	-11 139
Investissements de l'étranger au Luxembourg	122 270	79 949	62 186	25 489	8 812
Investissements de portefeuille	77 470	17 286	41 500	20 115	27 593
Avoirs	7 027	-69 724	-69 713	-44 342	-157 603
Engagements	70 443	87 010	111 213	64 457	185 196
Produits financiers dérivés	-75	5 947	-2 542	-4 307	1 232
Autres investissements	-68 978	-16 288	-38 205	-11 840	-29 027
Avoirs	-47 892	-29 821	-92 971	-55 370	-114 992
Engagements	-21 087	13 533	54 766	43 531	85 965
Avoirs de réserve	-38	-94	-5	28	9
Erreurs et omissions nettes	401	84	176	-450	612

Source : STATEC, BCL

(1) chiffres provisoires

Au compte d'opérations financières le signe «-» correspond à une augmentation des avoirs ou à une diminution des engagements
calculs sur base de chiffres non-arrondis

Tableau 34 : Recettes et dépenses des opérations courantes et en capital du Luxembourg

Libellé	Année						Neuf mois			
	2002		2003		2004 (1)		2004 (1)		2005 (1)	
	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit
Unité: Mio EUR										
Compte courant	87 802	85 152	80 731	79 093	90 803	87 952	68 042	65 960	76 610	74 599
Biens et services	31 735	25 263	32 203	25 954	37 681	30 451	27 818	22 381	31 645	24 921
Biens	10 129	12 266	9 779	12 367	10 990	13 763	8 047	10 072	8 634	10 611
Services	21 606	12 996	22 424	13 587	26 691	16 689	19 771	12 309	23 011	14 310
Services financiers	12 968	6 724	12 791	6 647	15 454	8 207	11 359	5 993	14 158	7 622
Services autres que financiers	8 638	6 273	9 633	6 940	11 236	8 481	8 412	6 316	8 852	6 687
Revenus	52 275	55 765	45 243	49 305	49 555	52 884	37 612	40 105	42 109	45 928
Rémunération des salariés	848	4 176	889	4 412	929	4 771	694	3 427	715	3 765
Revenu des investissements	51 427	51 589	44 354	44 893	48 626	48 112	36 918	36 678	41 394	42 163
Transferts courants	3 792	4 124	3 285	3 834	3 567	4 618	2 612	3 474	2 857	3 751
Administrations publiques	1 224	1 289	1 454	1 237	1 430	1 379	1 038	1 054	1 205	1 176
Autres secteurs	2 568	2 835	1 831	2 597	2 137	3 239	1 574	2 420	1 651	2 575
Compte de capital	68	193	48	182	26	218	19	104	20	122
Parts relatives en %										
Compte courant	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Biens et services	36.1	29.7	39.9	32.8	41.5	34.6	40.9	33.9	41.3	33.4
Biens	11.5	14.4	12.1	15.6	12.1	15.6	11.8	15.3	11.3	14.2
Services	24.6	15.3	27.8	17.2	29.4	19.0	29.1	18.7	30.0	19.2
Services financiers	14.8	7.9	15.8	8.4	17.0	9.3	16.7	9.1	18.5	10.2
Services autres que financiers	9.8	7.4	11.9	8.8	12.4	9.6	12.4	9.6	11.6	9.0
Revenus	59.5	65.5	56.0	62.3	54.6	60.1	55.3	60.8	55.0	61.6
Rémunération des salariés	1.0	4.9	1.1	5.6	1.0	5.4	1.0	5.2	0.9	5.0
Revenu des investissements	58.6	60.6	54.9	56.8	53.6	54.7	54.3	55.6	54.0	56.5
Transferts courants	4.3	4.8	4.1	4.8	3.9	5.3	3.8	5.3	3.7	5.0
Administrations publiques	1.4	1.5	1.8	1.6	1.6	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6
Autres secteurs	2.9	3.3	2.3	3.3	2.4	3.7	2.3	3.7	2.2	3.5

Source : STATEC, BCL

(1) chiffres provisoires

calculs sur base de chiffres non-arrondis

Tableau 35 : Soldes des opérations courantes et en capital du Luxembourg

Libellé	Année			Neuf mois	
	2002	2003	2004 (1)	2004 (1)	2005 (1)
	Net	Net	Net	Net	Net
	Unité: Mio EUR				
Compte courant	2 651	1 638	2 851	2 082	2 011
Biens et services	6 473	6 248	7 230	5 437	6 724
Biens	-2 137	-2 589	-2 772	-2 025	-1 977
Services	8 610	8 837	10 002	7 462	8 701
Services financiers	6 244	6 144	7 247	5 366	6 536
Services autres que financiers	2 365	2 693	2 755	2 096	2 165
Revenus	-3 490	-4 061	-3 329	-2 493	-3 819
Rémunération des salariés	-3 328	-3 523	-3 842	-2 733	-3 050
Revenu des investissements	-162	-539	514	240	-769
Transferts courants	-332	-549	-1 051	-862	-894
Administrations publiques	-65	218	51	-16	30
Autres secteurs	-267	-766	-1 102	-846	-924
Compte de capital	-125	-134	-191	-85	-102

Source : STATEC, BCL

(1) chiffres provisoires

calculs sur base de chiffres non-arrondis

Tableau 36 : Échanges internationaux de services – principaux pays partenaires

	Exportations			Importations			Solde		
	2002	2003	2004 (1)	2002	2003	2004 (1)	2002	2003	2004 (1)
	Unité: Mio EUR								
Monde	21 606	22 424	26 691	12 996	13 587	16 689	8 610	8 837	10 002
Allemagne	4 094	4 263	5 137	2 055	2 269	3 072	2 039	1 994	2 065
Belgique	3 008	3 122	3 408	1 725	1 607	1 729	1 284	1 515	1 679
Suisse	2 934	2 868	3 226	1 574	1 587	1 459	1 360	1 281	1 767
France	2 369	2 531	3 058	1 763	1 898	2 325	606	633	734
Royaume-Uni	1 572	1 882	2 550	1 215	1 257	1 982	357	625	568
Italie	2 143	1 930	2 485	1 143	1 287	1 383	1 000	643	1 102
Pays-Bas	1 101	1 136	1 314	622	681	691	479	455	623
Etats-Unis d'Amérique	1 304	1 123	1 253	1 082	847	1 414	222	276	-161
Japon	447	573	690	224	240	386	223	333	304
Espagne	276	411	515	253	273	300	23	137	215
Suède	313	345	417	131	145	128	181	200	290
Hong Kong	192	231	291	65	79	112	127	153	179
Irlande	163	146	213	171	329	471	-8	-183	-257
Taiwan	103	138	159	29	40	25	75	97	135
Autriche	91	92	114	116	130	168	-25	-37	-54
Singapour	53	90	111	26	38	34	27	52	77
Danemark	85	91	100	40	53	48	45	37	52
Finlande	51	60	83	23	29	31	29	31	52
Portugal	71	83	82	112	122	132	-41	-39	-50
Vierges britanniques (îles)	67	62	79	28	20	24	39	42	55
Chine	21	50	73	9	11	24	11	39	49
Caimanes (îles)	65	61	65	9	10	10	56	51	55
Norvège	40	42	59	14	17	17	26	25	42
Bermudes	44	34	56	31	53	60	13	-19	-4
Grèce	46	46	53	44	46	50	2	0	3
Pologne	29	48	47	13	15	14	17	32	33
Canada	33	53	41	25	31	27	8	22	14
Afrique du Sud	31	29	33	10	8	9	21	21	24
Panama	28	31	32	10	10	11	18	21	21
Turquie	45	25	30	26	14	40	20	11	-10

Source : STATEC, BCL

classement par ordre décroissant des exportations de 2004

(1) chiffres provisoires

Tableau 37 : Échanges internationaux de services – principaux pays partenaires (parts relatives)

	Exportations			Importations		
	2002	2003	2004 (1)	2002	2003	2004 (1)
	Parts relatives en %					
Monde	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Allemagne	18.9	19.0	19.2	15.8	16.7	18.4
Belgique	13.9	13.9	12.8	13.3	11.8	10.4
Suisse	13.6	12.8	12.1	12.1	11.7	8.7
France	11.0	11.3	11.5	13.6	14.0	13.9
Royaume-Uni	7.3	8.4	9.6	9.3	9.3	11.9
Italie	9.9	8.6	9.3	8.8	9.5	8.3
Pays-Bas	5.1	5.1	4.9	4.8	5.0	4.1
Etats-Unis d'Amérique	6.0	5.0	4.7	8.3	6.2	8.5
Japon	2.1	2.6	2.6	1.7	1.8	2.3
Espagne	1.3	1.8	1.9	1.9	2.0	1.8
Suède	1.4	1.5	1.6	1.0	1.1	0.8
Hong Kong	0.9	1.0	1.1	0.5	0.6	0.7
Irlande	0.8	0.7	0.8	1.3	2.4	2.8
Taiwan	0.5	0.6	0.6	0.2	0.3	0.1
Autriche	0.4	0.4	0.4	0.9	1.0	1.0
Singapour	0.2	0.4	0.4	0.2	0.3	0.2
Danemark	0.4	0.4	0.4	0.3	0.4	0.3
Finlande	0.2	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2
Portugal	0.3	0.4	0.3	0.9	0.9	0.8
Vierges britanniques (îles)	0.3	0.3	0.3	0.2	0.1	0.1
Chine	0.1	0.2	0.3	0.1	0.1	0.1
Caïmanes (îles)	0.3	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1
Norvège	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Bermudes	0.2	0.2	0.2	0.2	0.4	0.4
Grèce	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3
Pologne	0.1	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Canada	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Afrique du Sud	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Panama	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Turquie	0.2	0.1	0.1	0.2	0.1	0.2

Source : STATEC, BCL

classement par ordre décroissant des exportations de 2004

(1) chiffres provisoires

Tableau 38 : Échanges internationaux de services – ventilation par zone

	Exportations			Importations			Solde		
	2002	2003	2004 (1)	2002	2003	2004 (1)	2002	2003	2004 (1)
Unité: Mio EUR									
Monde	21 606	22 424	26 691	12 996	13 587	16 689	8 610	8 837	10 002
Intra zone-euro	13 443	13 851	16 492	8 045	8 686	10 368	5 398	5 165	6 125
Extra zone-euro	8 163	8 573	10 198	4 951	4 901	6 321	3 212	3 672	3 877
Intra EU-15	15 673	16 387	19 760	9 443	10 149	12 527	6 230	6 238	7 233
Extra EU-15	5 933	6 037	6 931	3 553	3 438	4 162	2 380	2 599	2 769
Intra EU-25	15 751	16 495	19 894	9 504	10 217	12 601	6 247	6 278	7 293
Extra EU-25	5 855	5 929	6 796	3 493	3 370	4 087	2 363	2 559	2 709
Europe	18 930	19 603	23 426	11 237	11 981	14 298	7 693	7 622	9 128
Afrique	63	67	68	60	46	57	3	21	12
Asie	917	1 213	1 495	414	478	669	503	735	827
Amerique	1 644	1 494	1 662	1 234	1 024	1 605	410	470	58
Amérique du Nord	1 337	1 176	1 294	1 106	878	1 441	231	298	-147
APEC	2 251	2 424	2 783	1 511	1 349	2 090	740	1 075	693
OCDE	20 589	21 256	25 280	12 471	12 970	15 975	8 118	8 286	9 306
OPEP	31	31	46	17	17	24	13	14	22
Parts relatives en %									
Monde	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0			
Intra zone-euro	62.2	61.8	61.8	61.9	63.9	62.1			
Extra zone-euro	37.8	38.2	38.2	38.1	36.1	37.9			
Intra EU-15	72.5	73.1	74.0	72.7	74.7	75.1			
Extra EU-15	27.5	26.9	26.0	27.3	25.3	24.9			
Intra EU-25	72.9	73.6	74.5	73.1	75.2	75.5			
Extra EU-25	27.1	26.4	25.5	26.9	24.8	24.5			
Europe	87.6	87.4	87.8	86.5	88.2	85.7			
Afrique	0.3	0.3	0.3	0.5	0.3	0.3			
Asie	4.2	5.4	5.6	3.2	3.5	4.0			
Amerique	7.6	6.7	6.2	9.5	7.5	9.6			
Amérique du Nord	6.2	5.2	4.8	8.5	6.5	8.6			
APEC	10.4	10.8	10.4	11.6	9.9	12.5			
OCDE	95.3	94.8	94.7	96.0	95.5	95.7			
OPEP	0.1	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1			

Source : STATEC, BCL

(1) chiffres provisoires

4. Bibliographie

ATTF (2005), « Etude sur le transfert des migrants – Le cas Luxembourg – Cap Vert »

BCE (2005) *European Union Balance of Payments/International Investment Position – Statistical Methods*, Frankfurt am Main

BCE (2005), Rapport annuel 2004

BCL (2005), Rapport annuel 2004

BCL (2005), « Cape Verde's Exchange Rate Policy and its alternatives », *Working Paper N°16*

http://www.bcl.lu/fr/publications/cahiers_etudes/16/cahier_16.PDF

BCL (2005) Bulletin 2005-3, «La position extérieure globale du Luxembourg», pages 104 – 113

http://www.bcl.lu/fr/publications/bulletins_bcl/Bulletin_BCL_2005_3/chapitre_2

BORGA Maria and Daniel R. Yorgason (2004), "Direct Investment Positions for 2000: Country and Industry Detail" *Survey of Current Business* (July) 40-51

<http://www.bea.doc.gov/bea/ARTICLES/2004/07July/0704dip.pdf>

BNB (2005), rapport annuel 2004, tome I

Commissariat aux Assurances (2005), "*Rapport annuel 2004*", Luxembourg

http://www.commassu.lu/FR/documents/Acrobat/Rapport_annuel_2004.pdf

Commissariat aux Assurances (2004), "*Rapport annuel 2003*", Luxembourg

Commissariat aux Assurances (2003), "*Rapport annuel 2002*", Luxembourg

Cour de Justice européenne (2005), *Rapport annuel 2004*

EUROSTAT (2005), *Balance of Payments Vademecum*, update November 2005

FMI (1993) *Manuel de la Balance des Paiements* (5ème édition), Washington

FMI (1995) *Balance of Payments compilation Guide*, Washington

FMI (1996) *Balance of Payments Textbook*, Washington

FMI (2000) *Financial Derivatives, a supplement to the fifth Edition of the Balance of Payments Manual*, Washington

FMI (2002) *Position Extérieure Globale – Guides des sources de données*, Washington

FMI (2003 et 2004), *Balance of Payments Yearbook*, Washington

MATALONI Raymond J. Jr (2001), "Direct Investment Position for 2003: Country and Industry Detail" *Survey of Current Business* (July) 16-29

<http://www.bea.doc.gov/bea/ARTICLES/2001/07july/0701dip.pdf>

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE L'IMMIGRATION – COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ET ACTION HUMANITAIRE (2004), « La Coopération luxembourgeoise au développement », *Rapport Annuel 2003*

<http://www.mae.lu/images/biblio/biblio-176-720.pdf>

OUUDEKEN Frank E.M. (2005) "Special Purpose Entities and the measurement of Foreign Direct Investment (Some further consideration)" Background Paper for the Direct Investment Technical Expert Group (DITEG) (March)

<http://www.imf.org/External/NP/sta/bop/pdf/diteg9c.pdf>

OCDE (1990) *Manuel BPT : Méthode type proposée pour le recueil et l'interprétation des données sur la balance des paiements technologiques*

OCDE (2003) *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE*

OCDE (2005A) *Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique*

OCDE (2005B) *Principaux indicateurs de la science et de la technologie, Volume 2005/1*

ROUABAH Abdelaziz (2005) « Les déterminants du solde de la balance des transactions courantes au Luxembourg » in *Cahier d'étude de la BCL* n°13

http://www.bcl.lu/fr/publications/cahiers_etudes/13/Working_Paper_13.pdf

SACHVERSTANDIGENRAT (2005) "Jahresgutachten: 2005/06 "Die Chance nutzen – Reformen mutig voranbringen""

<http://www.sachverstaendigenrat-wirtschaft.de/gutacht/ga-content.php?gaid=45%20&node=a>

SANCHEZ MUNOZ Carlos (2004) «Treatment of other intra-currency union claims and liabilities, including currency union settlement and clearing arrangements», Issues paper #15, IMF Committee on balance of payments statistics currency unions technical expert group (CUTEG), para. 24-32

SCHULLER Guy, Nico Weyer (2003) « Les relations économiques extérieures du Luxembourg de 1995 à 2001 », *Cahiers économiques du STATEC* N°94

http://www.statec.lu/html_fr/statistiques/Cahiers_economiques/index.html

SCHULLER Guy (2005) « Les investissements directs étrangers (IDE) : cadre conceptuel et application au Luxembourg », *Cahiers économiques du STATEC* N°98

http://www.statec.lu/html_fr/statistiques/Cahiers_economiques/index.html

STATEC, Bulletin n°5-2003 «Les salariés frontaliers et leurs dépenses au Luxembourg»

http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/conjoncture/bulletinStatec/2003/05_03_salaries_front

STATEC, Bulletin n°6-2005 «Tourismusvolumen und Reiseverhalten des Wohnbevölkerung des Grossherzogtums Luxemburg»

http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/conjoncture/bulletinStatec/2005/06_05_tourisme/06_05_tourisme.pdf

PWC & EFAMA, « Report on Tax Discrimination on Foreign Funds »

<http://www.efama.org/30Documents/70TaxIssues/1015Regulation/EFAMA%20Documents/pwcefamataxdiscriminationnov05>

WORLD BANK (2005), " Global Economic Prospects, Economic Implications of Remittances and Migration 2006"

ZANARDELLI Mireille (2005), «Les salariés frontaliers dans l'économie luxembourgeoise», STATEC, cahier économique n°100

http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/conjoncture/cahiersEconomiques/2005/100_frontaliers/100_frontaliers.pdf

5. Glossaire

AELE	Association européenne de libre échange
AFG	Association française de la gestion financière
APD	Aide publique au développement
APEC	Asia-Pacific Economic Cooperation
ATTF	Agence de Transfert de Technologie Financière
BCE	Banque centrale européenne
BCL	Banque centrale du Luxembourg
BCN	Banque centrale nationale
BDP	Balance des paiements
BNB	Banque nationale de Belgique
BPT	Balance des paiements technologiques
BRIC	Brésil, Russie, Inde, Chine
CAF	Coût assurance et fret
CEDIES	Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur
CEPS	Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques
CGCE	Classification par grandes catégories économiques
CONCORD	Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement
CUTEG	Committee on balance of payments statistics currency unions technical expert group
DIRD	Dépenses intérieures brutes de recherche-développement
EFAMA	European Fund and Asset Management Association
EN	Émissions nettes
FMI	Fonds monétaire international
FAB	Franco à bord
FRA	Future/forward rate agreement
IARD	Incendie, Accidents, Risques, Divers
IDE	Investissement direct à/de l'étranger
IGSS	Inspection générale de la sécurité sociale
IOM	International Office for Migration
LPS	Libre prestation de services
NAMSA	NATO Maintenance and Supply Agency (agence d'entretien et d'approvisionnement de l'OTAN)
NEM	Nouveaux États membres de l'Union européenne à la suite de l'élargissement du 1 ^{er} mai 2004
PEG	Position Extérieure Globale
PIB	Produit intérieur brut
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCRA	Office commercial du ravitaillement
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non-gouvernementale
OPC	Organisme de placement collectif
OPCVM	Organisme de placement collectif en valeurs mobilières
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PWC	PriceWaterhouseCoopers
RNB	Revenu national brut
SCRIPT	Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques
SEBC	Système européen de banques centrales
SIFIM	Services d'intermédiation financière indirectement mesurés
SPE	Special Purpose Entity
STATEC	Service central de la statistique et des études économiques
UE	Union européenne
UE15	Union européenne selon sa composition avant l'élargissement du 1 ^{er} mai 2004
UE25	Union européenne selon sa composition après l'élargissement du 1 ^{er} mai 2004
UEBL	Union économique belgo-luxembourgeoise